



MERCREDI 1er MAI 1996

No 36252 - 116e année  
J.A. 2300 La Chaux-de-Fonds  
Fax: 039/210 360  
Fr. s. 2.- / FF 6,00  
(TVA incluse)

Administration: 039/210 310  
Rédaction: 039/210 210  
Abonnements: 039/210 311  
Annonces Publicitas: 039/210 410

# L'Impartial

Liban

## Obsèques des victimes de Cana

De retour des Etats-Unis, le président libanais Elias Hraoui a été reçu hier à Paris. Le premier ministre israélien Shimon Peres a, quant à lui, poursuivi sa visite à Washington avant de rejoindre la France. Au sud du Liban, les officiels et la foule ont rendu un dernier hommage aux victimes des bombardements israéliens sur Cana. Par ailleurs, un commando du Hezbollah chiite libanais aurait été arrêté en France, a affirmé M. Peres. A Paris, une source officielle a démenti ces déclarations, parlant d'une probable confusion.

Page 2

Bœuf britannique

## Embargo de l'UE maintenu

Les ministres de l'Agriculture de l'Union européenne, réunis à Luxembourg pour la deuxième journée consécutive, ont jugé hier insuffisant le plan d'abatage sélectif de 40.000 bovins présenté par Londres et ont maintenu en l'état l'embargo sur les exportations bovines britanniques.

Page 2

Procès de parents toxicomanes

## Bébé maltraité

Le procès de parents toxicomanes de 40 et 32 ans s'est ouvert hier devant le Tribunal correctionnel de Lausanne. Ils sont accusés d'avoir drogué et brûlé leur bébé qui n'avait qu'un mois. Un mélange de stupéfiants et de tranquillisants a été détecté à deux reprises dans ses couches. Le couple dit ne pas comprendre et ne se souvient de rien. Le procès a été suspendu afin d'obtenir un rapport complémentaire du service pédiatrique du CHUV.

Page 6

## Mesures problématiques contre la maladie de la vache folle



# Farines incinérées

Les deux fabriques suisses de farines de déchets animaux ne pourront pas tenir les délais imposés par le Conseil fédéral. C'est pourquoi elles détruiront la totalité de leur production de farines, selon Hans Hofer, directeur de Centravo, à Lyss (BE).

L'interdiction, valable dès demain, d'utiliser des cadavres d'animaux et diverses parties des bovins pour fabriquer des farines de viande, décidée il y a deux semaines par le gouvernement, pose des problèmes aux fabricants. Le délai imparti est trop court, affirme M. Hofer, et il faudra incinérer les quelque 500 tonnes de farines et 200 tonnes de graisses produites par semaine.

S'agissant de l'obligation d'afficher la provenance de la viande, valable dès aujourd'hui, les chimistes cantonaux feront montre de tolérance pendant la fin de la semaine, selon le président de leur association, Urs Mueller. Les chimistes cantonaux sont conscients du fait que le délai imparti a été court.

### BŒUF À PRIX RÉDUIT

Les campagnes de vente de viande bovine à prix réduits ont séduit une partie des consommateurs. Selon les grands distributeurs et les bouchers, la consommation a été relancée.

Nous avons l'impression que les clients ont fait bon accueil à la réduction des prix, a déclaré Balz Horber, directeur de l'association des bouchers. On ne sait toutefois pas si cette viande est consommée ou congelée par les acheteurs. La déclaration de

Vous n'avez plus le droit de laisser entrer la moindre vache dans votre établissement sans en connaître la provenance!

Ah?... Bon!  
Alors, d'où venez-vous?



provenance a par ailleurs eu une influence favorable.

Les grands distributeurs Migros et Coop ont vendu la semaine dernière du bœuf à un prix réduit d'un tiers. Après un début lent, les ventes ont augmenté en fin de semaine.

### NOUVEAU CAS DE MCJ

La Coopérative suisse pour l'approvisionnement en bétail de boucherie et en viande (CBV) estime pour sa part que les achats de viande pour le stock ne sont plus indispensables. C'est le signe de la réussite des ventes à prix réduits.

Un nouveau cas de maladie de Creutzfeldt-Jakob (MCJ) a été annoncé en avril. La personne atteinte, domiciliée dans le canton de Berne, est âgée de plus de 60 ans, a indiqué hier l'Office fédéral de la santé publique (OFSP).

Ce nouveau cas est le troisième enregistré cette année. La personne concernée est encore en vie, a précisé Marcel Zwahlen, de la section maladies virales à l'OFSP. Comme elle est âgée de plus de 60 ans, ce cas n'a rien d'exceptionnel. Sont considérés comme atypi-

ques les cas concernant des personnes de moins de 40 ans, a précisé Marcel Zwahlen en rappelant les dix cas suspects annoncés en mars dernier par le gouvernement britannique et touchant des individus de moins de 42 ans. En Suisse, la personne la plus jeune parmi les cas annoncés au cours des cinq dernières années avait 44 ans et la plupart étaient âgées de plus de 60 ans.

Trois cas de MCJ ont été annoncés jusqu'à maintenant en 1996. Entre 1991 et 1995, 27 cas ont été enregistrés au total en Suisse. (ap)

## Réglementation inapplicable

Les fabricants de farines animales ne sont pas en mesure pour le moment de séparer cervelles et moelles épinières du reste du corps des vaches de manière à ce que la production corresponde aux nouvelles directives. La farine animale devra donc être éliminée dans les usines d'incinération des ordures.

A partir du 1er mai, les cadavres d'animaux doivent être incinérés. De plus, les cervelles et moelles épinières de vaches ne doivent plus être transformées en farines animales. Cette réglementation a été décidée il y a deux semaines par le Conseil fédéral, et sa mise en vigueur ne sera pas retardée, a indiqué Ulrich Kihm, directeur de l'Office vétérinaire fédéral.

Le délai de transition est toutefois trop court pour les producteurs. Pour Hans Hofer, il n'y a pas d'autre solution que l'incinération de la farine animale produite à partir du 1er mai. «Cela nous causera une perte d'un demi-million de francs», a-t-il dit à l'ATS. Centravo veut toutefois récupérer cet argent par des émoluments.

Cette méthode sera appliquée jusqu'à ce qu'une nouvelle solution soit trouvée en collaboration avec la fabrique de Bazenheid (SG). Selon la radio alémanique DRS, l'une des deux entreprises produirait les farines animales, tandis que l'autre transformerait les parties désormais inutilisables en un produit intermédiaire destiné à l'incinération. La réalisation de ce projet dépend toutefois de l'évolution future du marché des farines animales, actuellement au plus bas. (ats)

## OPINION

# Elections: morosité consensuelle

Ils s'accrochent. C'est normal.

Les élus de la commune se présentent devant le corps électoral, nous, pour solliciter un nouveau mandat de quatre ans. La campagne bat son plein mais elle tourne à vide!

Les réunions électorales ne rassemblent guère qu'une poignée de convaincus, de même que les débats contradictoires, quand il y en a.

On est loin de l'engouement des foules que suscite une promotion du Hockey-Club La Chaux-de-Fonds...

Les partis ont de plus en plus de peine à constituer leurs listes. A gauche, une forte proportion de candidates et candidats relève directement ou indirectement des caisses publiques, à droite de nombreuses professions n'incitent pas à briguer un siège: la clientèle est de tous bords, et par les temps difficiles que connaissent les commerçants, on ne va pas en plus s'aliéner une partie des chaland.

Bien que le budget des communes laisse fort peu de marge, une fois remplies les obligations de fonctionnement et les servitudes imposées par les lois et règlements cantonaux, l'élection des autorités communales reste importante par son lien de proximité.

Dans la campagne chaux-de-fonnière, la palme de

la clarté propagandiste revient indiscutablement au POP, d'inspiration marxiste. Comme tout un chacun, le POP sait que l'argent reste le nerf de la guerre et que c'est avec l'argent que l'on réalise les belles promesses. L'argent de communautés de droit public vient de la fiscalité. Le POP règle la question d'une ligne dans sa propagande: «Fiscalité? Prendre l'argent là où il est et le mettre là où il faut».

De fait, dans son accrochage populiste, en treize mots, l'extrême gauche résume l'enjeu d'une élection lors même que l'absence de nuances simplifie l'analyse! Ce qui échappe à nombre d'électrices et d'électeurs, c'est la particularité de cette élection qui en contient deux, la seconde est celle, implicite, du Conseil communal.

Le canton de Neuchâtel est le dernier de Suisse à pratiquer l'élection au deuxième degré de son exécutif, au niveau communal. Le nombre de suffrages obtenus par chaque parti ou listes apparentées détermine, en principe, le nombre de sièges dévolus à chaque parti. Encore que: une majorité de gauche ou de droite pourrait légitimement élire cinq conseillers communaux de son obédience. Mais ce n'est guère dans l'esprit démocratique de nos institutions.

L'élection du Conseil communal au suffrage

universel pose finalement plus de problèmes qu'elle n'en résout car, foin de collégialité, chacun prend ses décisions fort de l'appui du peuple. Bienne est un cas régional intéressant à étudier, à ce propos.

Les cinq candidats sortants du Conseil communal de La Chaux-de-Fonds sont en liste au sein de leur parti respectif.

C'est de leur gestion commune qu'il convient de juger. Aucun membre de l'exécutif n'a le droit de se prévaloir d'une réalisation particulière, ainsi le veut le principe de collégialité qui doit rester la règle.

Voter la liste d'un parti renforce l'élection des candidats de cette faction au Conseil communal. La sanction peut venir du peuple, en bifant des listes pour le Conseil général le candidat prévu pour le Conseil communal. Mais on a vu, il y a quatre ans, que même un non-élu par son parti peut passer la rampe, et remplir, aussi consciencieusement que les autres, le mandat qui lui est confié.

La lutte est molle et tiède. Tout au plus on perçoit une légère nervosité interne chez les socialistes chaux-de-fonniers où une femme se profile pour le Conseil communal. Si ce n'est pas cette fois, ce sera en cours de législature en cas de vacance, ou dans quatre ans, si elle patiente!

Gil BAILLOD

SAM

4

JACK FREY REVIVAL

ON THE 80'S PARTY JUSQU'À 4<sup>00</sup>H.  
10.-/5.- JACK CLUB

L'Impartial

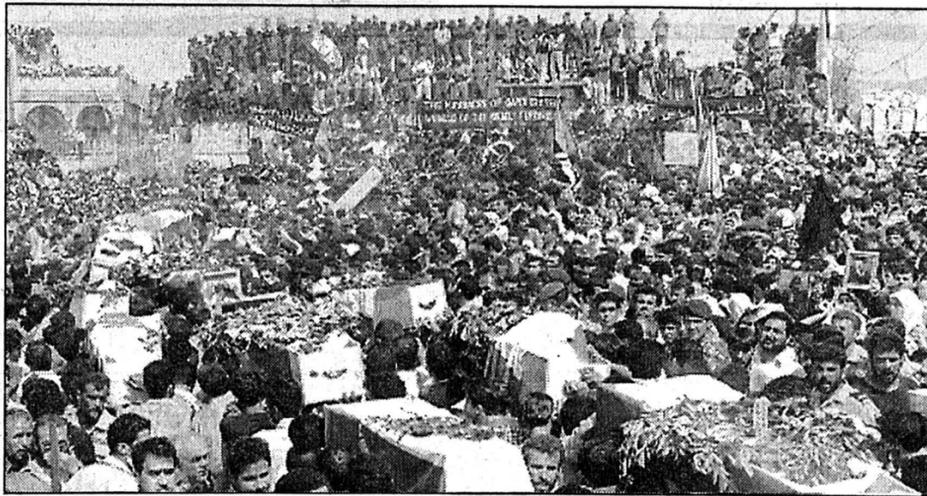
BIKINI

Visites libanaise et israélienne en France et aux USA

# Les victimes de Cana enterrées

De retour des Etats-Unis, le président libanais Elias Hraoui a été reçu hier à Paris. Le premier ministre israélien Shimon Peres a, quant à lui, poursuivi sa visite à Washington avant de rejoindre la France. Au sud du Liban, les officiels et la foule ont rendu un dernier hommage aux victimes des bombardements israéliens sur Cana (photo Keystone).

M. Hraoui a remercié «le président Jacques Chirac, le gouvernement et le peuple ami de France» pour le rôle qu'ils ont joué dans la solution de la crise entre Israël et le Liban. Il s'est aussi réjoui que le président américain Bill Clinton ait évoqué l'application de la résolution 425 de l'ONU. Cette dernière demande un retrait des troupes israéliennes qui occupent le Sud-Liban depuis 1978. Moins d'une semaine après la fin des combats au sud du Liban, la France a poursuivi son offensive diplomatique. M. Chirac a indiqué à son homologue libanais que Paris allait se concerter «dans les prochains jours» avec les autres pays mem-



bres du comité de surveillance du cessez-le-feu (Etats-Unis, Israël, Syrie et Liban) afin de faire fonctionner ce mécanisme de surveillance.

Le président français a également réaffirmé que le cessez-le-feu devrait déboucher sur le retrait des forces israéliennes et le désarmement des milices iraniennes du Hezbollah. Paris, qui semble vouloir concurrencer les Etats-Unis au Proche-Orient, s'apprête en outre à recevoir aujourd'hui M. Peres. Celui-ci rencontrera M. Chirac

lors d'une halte due à une cérémonie à l'UNESCO.

Le chef du gouvernement israélien devait normalement quitter Washington en début de soirée. Après une première rencontre dimanche soir, il devait encore s'entretenir avec Bill Clinton et signer avec lui un accord portant sur la lutte antiterroriste. Une entrevue commune entre les deux hommes et le président de l'Autorité palestinienne Yasser Arafat, qui se trouve aussi à Washington, pourrait également avoir lieu.

Selon la radio publique israélienne, MM. Arafat et Peres se rencontreraient pour parler du lancement dimanche à Taba, en Egypte, des négociations entre Israël et l'OLP sur le statut final des territoires palestiniens. Ces entretiens, dernière étape du processus de paix, devraient porter sur le statut de Jérusalem, les colonies juives, le tracé des frontières et le sort des réfugiés.

## ENTERREMENT À CANA

A Cana, les 102 victimes du carnage provoqué le 18 avril par

des bombardements israéliens ont été enterrées au milieu d'un délire collectif et aux cris de «Mort à Israël, mort à l'Amérique». Quelque 20.000 personnes ont investi les abords du cimetière. Les cercueils ont été acheminés sur une multitude de bras depuis l'entrée de la ville, un kilomètre plus loin.

Une cérémonie officielle avait eu lieu auparavant à Tyr. Officiels, dignitaires religieux de toutes confessions, représentants de partis et d'associations caritatives y ont assisté. Le chef de la communauté chiite a conduit la prière des morts. Il était entouré du premier ministre Rafic Hariri, du président du Parlement ainsi que de nombreux ministres et parlementaires. Le chef de la FINUL, un représentant du président syrien et l'ambassadeur d'Iran étaient également présents.

## COMMANDO ARRÊTÉ

Par ailleurs, un commando du Hezbollah chiite libanais aurait été arrêté en France, a affirmé le premier ministre israélien Shimon Peres. Le groupe s'apprêtait à commettre un attentat dans la capitale française. A Paris, une source officielle a démenti ces déclarations, parlant d'une probable confusion.

(ats, afp, reuter)

**1.5.1544** - Les Turcs envahissent la Hongrie, occupent Visegrad et s'emparent des joyaux de la couronne.

**1.5.1707** - Formation de la Grande-Bretagne par l'union de l'Angleterre et de l'Ecosse.

**1.5.1819** - Proclamation de la liberté de presse en France.

**1.5.1889** - Première Fête internationale du travail instituée par la Deuxième internationale socialiste.

## BRÈVES

### Liberia

#### Accrochages

Les combats entre factions libériennes se sont étendus hier au quartier résidentiel et diplomatique de Mamba Point à Monrovia. Trois accrochages entre Marines américains chargés de protéger l'ambassade des Etats-Unis et des inconnus armés ont fait au moins deux morts parmi ces derniers, selon le Pentagone.

### Espagne

#### Soutien basque à Aznar

Les conservateurs de José María Aznar, en passant des accords dimanche avec les Catalans et avec les Basques dans la nuit de lundi à hier, ont réussi en quelques jours à faire l'union du centre droit. Ils sont surtout parvenus à se rallier les deux grandes régions frondeuses de l'Espagne.

### Désarmement de l'IRA

#### Proposition «insensée»

Les unionistes d'Irlande du Nord ont estimé «insensée» la proposition formulée lundi par le vice-premier ministre irlandais, Dick Spring. Celui-ci envisageait des pourparlers sur le désarmement des paramilitaires en «parallèle» aux négociations politiques prévues dès le 10 juin.

### Présidentielle russe

#### Ziouganov bien parti

Selon un sondage réalisé par l'Institut de sociologie du parlementarisme, Guennadi Ziouganov devancerait largement Boris Eltsine dans les intentions de vote des électeurs. Le premier secrétaire du Parti communiste l'emporterait avec 38 à 47% des suffrages. Le chef de l'Etat ne recueillerait que 16 à 20% des intentions de vote.

### Turquie

#### Attentat revendiqué

Un groupe jusqu'à présent inconnu, baptisé «Comité de solidarité avec le peuple caucasien», a revendiqué la responsabilité d'un attentat à l'explosif perpétré dimanche contre les locaux de la compagnie Russian Airlines à Istanbul, a fait savoir hier le quotidien turc «Demokrasi».

### Israël - USA

#### Accord antiterroriste

Le président Bill Clinton et le premier ministre israélien Shimon Peres ont signé hier à Washington un accord visant à renforcer l'alliance de leurs deux pays dans la lutte contre le terrorisme.

Espagne: affaire des GAL

## Felipe Gonzalez innocenté

Felipe Gonzalez a été lavé de toute accusation dans l'affaire des GAL, commandos de lutte contre les séparatistes basques de l'ETA dans les années 80. Le Tribunal suprême a prononcé hier un non-lieu au bénéfice du président du gouvernement sortant et de deux autres responsables du Parti socialiste espagnol.

Selon l'avis rendu par le juge d'instruction Eduardo Moner, il n'existe «aucun élément ni indice, en dehors de simples suspicions de responsabilité, permettant de citer à comparaître comme accusé» M. Gonzalez. Cette décision s'applique aussi à deux autres hauts dirigeants du Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE): Narcis Serra, ancien vice-président et ex-ministre de la Défense, José Maria Benagás, député basque. Ils étaient soupçonnés de

constitution de bande armée, enlèvement et détournement de fonds dans l'affaire des GAL (Groupes antiterroristes de libération). Ces commandos parapolitiques sont responsables de l'assassinat d'au moins 22 personnes dans les milieux séparatistes basques de 83 à 87, essentiellement dans le sud-ouest de la France.

Le juge Moner a estimé irrecevables les accusations formulées par d'anciens responsables des forces de l'ordre et l'ex-ministre Jose Barrionuevo. Celui-ci, qui avait détenu le portefeuille de l'Intérieur dans le premier gouvernement Gonzalez de 82 à 88, a été inculpé en janvier d'enlèvement, utilisation abusive de fonds publics et association avec un groupe armé clandestin. Son acte d'accusation le présente comme l'instigateur de la «sale guerre» contre l'ETA. (ats, afp, reuter)

Tchéchénie: sort du leader indépendantiste

## Incertitudes

Le gouvernement tchéchène prorusse est partiellement revenu hier sur ses déclarations de la veille annonçant la mort du leader indépendantiste tchéchène Zelimkhan Iandarbiev. Plusieurs témoignages donnaient vivant le dirigeant séparatiste. De son côté, le président russe Boris Eltsine a annoncé son intention de se rendre en Tchéchénie.

Le porte-parole du gouvernement tchéchène prorusse, Rouslan Martagov, qui avait annoncé lundi la mort de M. Iandarbiev lors d'une fusillade entre Tchéchènes, a déclaré que «l'information était en train d'être vérifiée». La mort ou non du leader rebelle «n'a pas beaucoup d'importance» car le «processus de paix» dans la république «se poursuit», a-t-il ajouté.

Les autorités tchéchènes prorusse cherchent à présenter les séparatistes comme divisés depuis la mort de Djokhar Doudaïev, le «président» indépen-

dantiste tué le 21 avril dans une attaque aérienne russe. Bien qu'aucun observateur indépendant n'ait encore eu l'occasion de voir M. Iandarbiev hier, le recul apparent de M. Martagov coïncide avec de nombreux indices et témoignages pour laisser penser que le chef rebelle était bel et bien vivant.

Un important responsable indépendantiste a démenti hier l'information sur la mort de M. Iandarbiev. Dans la soirée, la télévision indépendantiste, qui avait rapidement annoncé à l'époque la mort du général Doudaïev, n'a de son côté pas mentionné les bruits autour du sort de M. Iandarbiev.

Sur le terrain, les forces russes ont continué à pilonner dans la nuit le village de Goïskoïé (sud), une place-forte indépendantiste. Pendant ce temps, des négociations sont en cours entre autorités locales et commandement russe à Chali, la troisième ville de Tchéchénie, encerclée par les militaires russes. (ats, afp)

Bosnie: au moins deux morts et vingt-cinq blessés

## Agressions contre des réfugiés

L'OTAN a demandé hier aux réfugiés de Bosnie de faire preuve de la plus grande prudence lorsqu'ils décident de visiter leurs villes d'origine après les graves incidents de lundi qui ont fait au moins deux morts et 25 blessés.

Le premier ministre bosniaque Hasan Muratovic a néanmoins pressé l'OTAN d'assurer la liberté de mouvement sur l'ensemble du territoire et a démenti que son gouvernement soit derrière ces événements en incitant les réfugiés à retrouver leurs maisons à tout prix.

Il s'agit des premières victimes parmi des réfugiés dont le droit au retour est garanti par le Traité de Paris. Ces heurts illustrent à la fois l'extrême difficulté de concrétiser cette disposition et la différence d'attitude des militaires français et américains à cet égard: ces derniers se mon-

trèrent plus réservés face à ces «excursions» en territoire hostile.

Au moins deux musulmans ont été tués lors d'un affrontement avec des Serbes lundi près de la ville de Doboj à une centaine de kilomètres au nord de Sarajevo. L'un est mort de blessures par balles, le second apparemment après avoir marché sur une mine. Deux autres personnes auraient été tuées: un Serbe près de Doboj et un musulman à Trnovo, au sud de Sarajevo. Ces deux derniers cas n'ont pas été confirmés par l'OTAN. Mardi, 700 musulmans se sont toutefois rendus sans incident à Doboj et dans deux autres localités voisines sous autorité serbe.

A Doboj, des réfugiés musulmans ont tenté de contourner un barrage militaire américano-suédois en traversant un champ de mines. Plusieurs explosions

ont alors été entendues. Un ou deux réfugiés ont été tués et une dizaine d'autres blessés. C'est également là qu'a été tué un Serbe de Bosnie, rapporte hier l'agence bosno-serbe SRNA. Les musulmans ont affirmé quant à eux avoir été attaqués par des Serbes munis d'armes de petit calibre et de grenades.

Par ailleurs, près de Sarajevo, des Serbes ont tenté d'arrêter un convoi de sept autocars, escorté par des militaires français et transportant 250 musulmans qui souhaitaient revoir leurs maisons et leur cimetière à Trnovo, à 27 km au sud de la capitale bosniaque. Ils ont frappé les cars à coups de pierres et de bâtons, brisant les vitres des véhicules et blessant une quinzaine de personnes. Selon la télévision bosniaque, l'un des blessés, Hajrija Kazacic, est décédé des suites de ses blessures. (ap)

Le pays partiellement paralysé par les syndicats

## Grève générale en Afrique du Sud

L'Afrique du Sud a été partiellement paralysée hier par la grève générale organisée par la puissante confédération syndicale COSATU. Le syndicat entendait obtenir une garantie sur les droits des travailleurs au sein de la nouvelle constitution en cours de discussion.

Quelque 20.000 personnes ont défilé sans incident dans les rues de Johannesburg, 15.000 à Pretoria et 5000 au Cap, pour protester contre l'inscription du droit de lock-out dans la constitution. Le mot d'ordre de grève a été suivi à 95% dans les entreprises de la région de Johannesburg et à 50% dans la province du KwaZulu-Natal. Le mouvement a été moins fort dans la région du Cap, traditionnellement plus conservatrice.

La centrale COSATU, qui revendique 1,3 million de membres à travers le pays, organisait cette grève pour faire pression sur les rédacteurs de la nouvelle constitution qui concluent les

ultimes négociations cette semaine. Il s'agissait de la première grève nationale depuis les élections multiraciales d'avril 1994.

## MENACE DE RÉFÉRENDUM

Le Parti Démocratique (DP, libéral) et le Parti National (NP, conservateur) appuyés par les milieux industriels, insistent pour que le droit de lock-out des employeurs soit inscrit dans la constitution. La charte de l'Afrique du Sud reconnaît par ailleurs le droit de grève aux employés.

La COSATU s'inquiète aussi de la formulation de la clause sur le droit à la propriété. Ce passage pourrait, selon elle, bloquer le programme de redistribution des terres prévu par le gouvernement Mandela. Le Parti National se bat depuis des mois pour ce droit. Dimanche, une longue réunion entre le président Mandela, le chef du NP et vice-président Frederik De

Klerk, les syndicats et les milieux d'affaires n'avait pas permis de trouver un compromis.

La centrale syndicale a menacé de prolonger son mouvement si ses revendications n'étaient pas entendues. La grève a suscité les critiques des milieux d'affaires déjà inquiets à cause de la chute de la monnaie nationale, le rand. Les partis politiques ont également dénoncé le soutien affiché de l'ANC à la grève qui, selon eux, contredit l'esprit des négociations en cours.

Malgré le soutien de l'Union nationale des mineurs (NUM, affiliée à la COSATU), les mines ont également été relativement peu touchées par le mouvement de grève. Dans les mines du groupe Anglo American, 85% des salariés étaient présents, tandis que la De Beers assurait que ses activités étaient normales. De la même façon, le mot d'ordre a été assez peu suivi dans la région du Cap, malgré les perturbations des liaisons ferroviaires. (ats, afp)

# CHAQUE JEUDI OUVERTURE JUSQU'À 20 H

dans vos grandes surfaces, pour mieux vous servir et faciliter vos achats.

La Chaux-de-Fonds/Le Locle (Coop, Migros, Pick Pay, EPA, ABM, Jumbo, Placette)



## PORTES OUVERTES du jeudi 2 au mardi 7 mai 1996

**Cuisines et salles de bains MOBALPA**  
**Appareils électro-ménagers SIEMENS**  
**Plans de travail en granit**

C. DUBOIS - Stand 16 - La Chaux-de-Fonds Tél. 039/28 42 66

Apprenez le plan de votre cuisine

Jeudi et vendredi 2 et 3 mai	de 14 à 20 h
Samedi 4 mai	de 10 à 18 h
Lundi et mardi 6 et 7 mai	de 14 à 20 h



### SPECTACLES - LOISIRS

## SALON INTERNATIONAL DU LIVRE ET DE LA PRESSE

Genève - Palexpo 1<sup>er</sup> au 5 mai 1996

10 ans

Ouvert tous les jours de 9h30 à 19h00  
Nocturne le vendredi 3 mai jusqu'à 21h30

L'annonce, reflet vivant du marché

### DIVERS

Nouveau à La Chaux-de-Fonds

## TROKOB

132-787597

#### SPORT - CAMPING - LOISIRS

Magasin de seconde main spécialisé  
**Ouverture mercredi 15 mai 1996**  
apéritif offert dès 16 h

Vendre, acheter, échanger matériel de sport, de camping ou de loisirs, pour vous ou pour vos enfants, en bon état, à des prix sympas.  
Petit atelier de réparation et d'entretien; vélos, skis (machine à skis), etc...  
Bourse aux annonces.  
Réception des articles d'été dès le 1<sup>er</sup> mai.  
Réception des articles d'hiver dès le 15 septembre.

Heures d'ouverture:  
mercredi après midi de 14 h à 18 h 30  
vendredi après-midi de 14 h à 18 h 30  
samedi matin de 8 h à 12 h 30

Rue du Versoix 3a,  
2300 La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/28 03 13  
**RECHERCHE MATÉRIEL D'ÉTÉ**

### DIVERS

## Epilation électrique définitive et progressive

**OFFRE PROMOTIONNELLE**  
jusqu'au 31 mai 1996

**VISAGE:**  
15% de réduction

**CORPS:**  
1 heure payée.  
30 minutes offertes

Hygiène et sécurité

Institut de beauté  
**YSATIS**

Soins du visage et du corps  
Epilation électrique ou à la cire  
Serre 63 - Tél. 039/23 11 33  
La Chaux-de-Fonds

### DIVERS

**NATEL C + D**  
Toutes marques  
Batteries - programmation  
Montage - réparations

## SON'AUTO

Léopold-Robert 102  
La Chaux-de-Fonds  
SERVICE 24 heures

**AUTOS  
MOTOS  
VÉLOS**

**Achète au  
plus haut prix  
VOITURES**  
bus,  
camionnettes,  
kilométrage, état  
sans importance.  
Paiement  
comptant  
☎ 077/47 61 89  
28-46544

### ENSEIGNEMENT

## COURS DE LANGUES EN ÉTÉ

**POUR ADOLESCENTS (10-17 ANS)**

- Cours d'allemand (Hochdeutsch) à Zoug
- Anglais en Angleterre
- Prix global avantageux comprenant:
  - Logement et pension complète
  - Enseignement
  - Activités
  - Sports
  - Excursions
  - Surveillance

S.L.C. Séjours Linguistiques  
Av. des Alpes 62  
CH-1820 MONTREUX  
Téléphone 021/963 65 00  
Fax 021/963 85 45

**LE SPECIALISTE DES COURS DE VACANCES!**

720-215984/RCC

## Feu: 118

## Elections du Conseil général de la Ville de La Chaux-de-Fonds

**LES VERTS**  
**Ecologie et Liberté**





**AEBERHARD Rolf**  
micromécanicien



**ERARD Patrick**  
maître d'éducation physique  
conseiller général



**FAIVRE Charles**  
responsable de formation  
professionnelle  
conseiller général



**JOHN Francine**  
mère au foyer  
députée



**JOHNSON Odile**  
enseignante



**MONNAT Pierre**  
étudiant es lettres



**FONTAINE Sarah**  
apprentie dessinatrice  
géomètre



**DROZ Sonia**  
paysanne  
jardinière d'enfants



**HENRY Jacques**  
musicien



**SCHMIDT Heike**  
architecte paysagiste



**ERARD Monique**  
mère au foyer



**SAISON Emile**  
infirmier, directeur EMS



**SAISON Tanja**  
étudiante infirmière

*un peu de poivre vert  
dans la soupe communale...*

- partage du temps de travail
- santé et prévention
- politique de la famille
- jeunesse
- énergies
- tri et gestion des déchets
- enseignement et formation
- culture
- espace urbain
- transports publics

**Votez la liste N° 5**

## Ordonnance sur le service civil: procédure de consultation

# Sérieuses critiques

L'ordonnance sur le service civil a été sérieusement critiquée lors de la consultation. Le PS parle de criminalisation de ceux qui feront du service civil. Le PRD estime qu'il y a trop de détails. Le PDC est satisfait. L'UDC est contre des engagements à l'étranger. Les avis des cantons divergent.

Cette ordonnance d'application de la loi sur le service civil doit entrer en vigueur le 1er octobre. Elle permettra aux objets de conscience d'effectuer 450 jours de service civil, en l'espace de trois ans, au lieu de 300 jours de service militaire. La majorité des réponses ont été plutôt critiques.

### TRAITÉS MIEUX QUE DES SOLDATS

Le Parti socialiste (PS) plaide pour une voie moins formaliste. Selon lui, la criminalisation de ceux qui optent pour le service civil n'est pas une solution. Le PS critique également la répartition du travail: il serait problé-

matique que des sociétés privées procèdent à ce choix en fonction de critères commerciaux. Les socialistes préféreraient un contact et une aide fournie à travers un office fédéral.

Le Parti radical-démocratique (PRD) estime que l'ordonnance va trop loin dans les détails. A commencer par le nom: selon la Constitution, il s'agit d'un «service civil de remplacement». Le PRD ne comprend pas pourquoi le projet ne parle que de «service civil».

En outre, il est inadmissible de faire travailler des personnes effectuant ce type de service dans des entreprises qui emploient des civils. Le PRD trouve que les objets seraient ainsi mieux traités que les militaires, ce qui n'est pas acceptable. Les libéraux et l'Union suisse des paysans sont du même avis.

### FLEXIBILITÉ

L'Union démocratique du centre (UDC) est opposée à la création de normes trop nombreuses, qui limiteraient l'aspect pratique de ces dispositions. Il faut une certaine flexibilité, car il s'agit d'un domaine nouveau.

L'UDC est totalement opposée à des engagements à l'étranger dans le service civil.

Dans l'ensemble, le Parti démocrate-chrétien (PDC) est satisfait, car les militaires et les personnes faisant du service civil sont placés sur un pied d'égalité. Des points de détails font cependant l'objet de critiques. Une définition exacte des mesures de contrôle et de qualité manque dans l'ordonnance. Et, surtout, le texte ne prévoit aucune conséquence pour des travaux effectués de manière insuffisante.

### CONCURRENCE AVEC LES PROGRAMMES POUR CHÔMEURS

L'ordonnance va constituer une nouvelle concurrence pour le marché du travail, craint le gouvernement suisse. Vaud et Nidwald partagent cette opinion. Quant au Conseil d'Etat bernois et à l'Union syndicale suisse (USS), ils lancent un avertissement: il faudra faire attention à ce que les programmes d'occupation pour chômeurs ne soient pas concurrencés par les travaux effectués dans le cadre du service civil. Schaffhouse, Glaris et les Gri-

sons estiment qu'une privatisation partielle de l'accomplissement du service civil serait problématique. St-Gall pense que les compétences des personnes privées qui bénéficieraient des travaux du service civil devraient être prises en considération.

### OFFICIERS CONTENTS

Le Valais aimerait que chaque entreprise bénéficiant de l'apport de membres du service civil entre auparavant en contact avec l'Office cantonal du travail. Le gouvernement argovien se demande si la création de huit organes régionaux d'exécution est vraiment nécessaire. Zoug est satisfait qu'un centre régional soit prévu en Suisse centrale, soit à Lucerne. Thurgovie regrette que les conditions d'admission au service civil ne soient pas réglées avec davantage de précision.

L'Union suisse des arts et métiers (USAM) souhaiterait disposer d'un représentant au sein de la commission d'admission. La société des officiers, le Groupe de travail œcuménique service civil et Caritas Suisse sont aussi contents de cette ordonnance. (ats)

Affaire Nyffenegger

## Rapport en décembre

Les commissions de gestion des deux Chambres fédérales veulent présenter leur rapport final sur l'affaire de l'ancien colonel Nyffenegger à la session d'hiver. Elles ont réparti leurs investigations entre trois organes, tous présidés par des socialistes. Une conférence coordonnera leurs travaux.

La délégation de gestion des deux Conseils, présidée par le conseiller national Werner Carobbio (PS/TI) s'intéressera à l'aide-mémoire électronique de l'état-major général (CD-ROM). Elle se penchera sur les conséquences d'éventuelles infractions aux prescriptions régissant la confidentialité, a indiqué hier le secrétaire des commissions de gestion.

La section «Autorités» de la commission de gestion des Etats se chargera du rôle joué par l'ancien colonel Nyffenegger dans l'exposition «Didact» et dans les cérémonies «Diamant» pour le cinquantième de la mobilisation. Pierre Aebi (PS/FR) préside cette section. Sous la présidence d'Alexander Tschäppät (PS/BE), la section «Autorités» de la commission de gestion du National s'occupera de la pratique du DMF en matière de fournitures et de transports ainsi que de sa politique d'information. (ats)

**1er mai 1946** - Une importante baisse du prix de l'essence est annoncée à la suite des facilités croissantes que l'on trouve pour le réapprovisionnement du pays. De 90 centimes, le litre passe à 68 centimes; le pétrole baisse de 53 centimes à 45 centimes, tandis que le carburant pour tracteurs passe de 58,55 à 41 francs pour cent litres.

### BRÈVES

**Genève: dangereux évadé Repris**

Le dangereux détenu bosniaque de 35 ans qui s'était évadé dimanche dernier à Genève a été repris hier matin. Il se trouvait dans un appartement en ville de Genève.

**Fonctionnaires Pas de privilèges**

Les fonctionnaires de l'Office fédéral de la police (OF) n'ont pas bénéficié de rabais spéciaux lors d'achats de voitures. Telle est la conclusion de l'enquête administrative menée au sein de l'office.

**Voitures Moins de véhicules étrangers**

En 1995, 70,1 millions de voitures de tourisme et de motocycles étrangers ont franchi la frontière suisse, soit 3% de moins qu'en 1994. Cette diminution s'explique notamment par la retenue des automobilistes italiens à venir faire le plein d'essence au Tessin, en raison de la force du franc.

**«Journal de Genève» Changements**

Le directeur du «Journal de Genève» et «Gazette de Lausanne», Marian Stepczynski, assurera ad interim la fonction de rédacteur en chef d'édition en remplacement de Pascal Garcin. Ce dernier quitte sa fonction avec effet immédiat. Ignace Jeannerat a été nommé rédacteur en chef adjoint et devrait être le futur rédacteur en chef.

**Votations du 10 mars Analyse**

Le «non» du 10 mars à la centralisation de l'acquisition de l'équipement personnel des militaires venait avant tout des campagnes et des communes à faible revenu. Les écarts entre régions linguistiques étaient nets: les Romands ont refusé le projet plus clairement que les Allemandes, mais moins que les Tessinois.

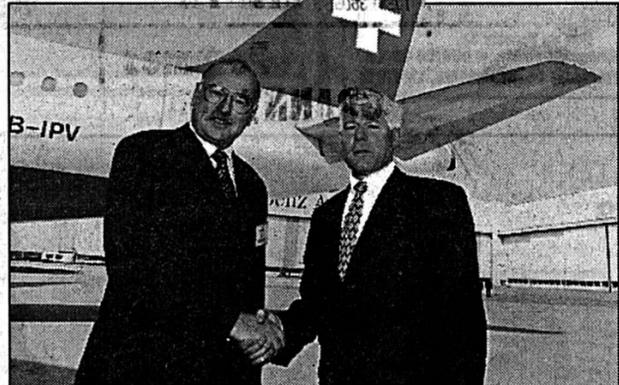
**Anciens brigadistes «Absurdités»**

Pour obtenir la nationalité espagnole qui leur a été accordée récemment par Madrid, les membres des brigades internationales antifranquistes doivent se soumettre à deux exigences: le renoncement à leur nationalité actuelle et le serment de fidélité au roi. Le centre asturien de Genève veut empêcher ces «absurdités».

## Swissair et l'aéroport de Cointrin Propositions attendues

Swissair a remis au Conseil fédéral de nouvelles propositions concernant la desserte de l'aéroport de Genève-Cointrin. Le public sera probablement informé aujourd'hui, à l'issue de la séance du Conseil fédéral, a indiqué Ulrich Sieber, porte-parole du Département fédéral des transports, des communications et de l'énergie (DFTCE).

La décision de Swissair de concentrer ses vols intercontinentaux à Zurich-Kloten a suscité une véritable levée de boucliers à Genève et dans toute la Suisse romande. Le 16 avril dernier, après avoir entendu la direction de Swissair, le Conseil fédéral - représenté par le président Jean-Pascal Delamuraz et le chef du DFTCE Moritz Leuenberger - lui avait donné 15 jours pour élaborer «des propositions qui tiennent compte des intérêts partagés de Swissair et de l'ensemble des collectivités concernées». Vendredi dernier, les représentants des gouvernements des six cantons de Suisse occidentale ainsi que celui de Berne ont



V. von Tein, Airbus Industries et O. Loepfe (à droite) La compagnie a pris livraison hier à Hambourg de son premier A319.

condamné énergiquement la décision de Swissair de supprimer 13 vols longs courriers à Cointrin et de les ramener vers Kloten.

Ils ont demandé au Conseil fédéral de tout mettre en œuvre pour ouvrir le ciel de Cointrin à d'autres compagnies et pour favoriser une desserte de longs courriers de qualité, notamment

par le biais de Crossair. A cet effet, ils ont réclamé la prise d'un arrêté urgent modifiant l'article 103 de la Loi sur la navigation aérienne. Swissair complète sa nouvelle flotte d'Airbus. La compagnie a pris livraison mardi à Hambourg de son premier A319, qui s'ajoute aux quinze appareils A320 et A321 déjà livrés. (ap)

## Indice des prix Stabilité

Le coût de la vie est resté pratiquement stable en avril. L'indice suisse des prix à la consommation a augmenté de 0,1% par rapport à mars dernier.

En rythme annuel, le renchérissement s'est élevé à 0,9% contre 1,6% en avril 1995.

Le renchérissement est donc resté stable en avril puisqu'il s'élevait également à 0,9% en mars dernier, a indiqué mardi l'OFS.

L'indice suisse des prix à la consommation a atteint 103,5% points en avril (100 en mai 1993).

La légère progression enregistrée en avril (+0,1%) provient d'une hausse généralisée. Toutefois, les prix de la viande de porc, des carburants et du maizout ont particulièrement contribué à cette évolution. (ap)

## Retour des réfugiés bosniaques Nombreux problèmes

Les permis de séjour des réfugiés bosniaques en Suisse arrivent à échéance mercredi. Un premier groupe de 8000 personnes doit quitter le pays d'ici fin août. Pressées par le temps, les autorités fédérales s'efforcent avec les autres Etats concernés de mettre sur pied un accord général de transit afin de faciliter les retours.

Des mesures doivent être prises d'urgence pour faciliter le passage des rapatriés aux différentes frontières. Nombre d'entre eux, bloqués en raison de papiers insuffisants ou périmés, ont en effet dû regagner leur pays d'accueil, indiquent les milieux diplomatiques à Berne.

Des discussions ont actuellement lieu à Sarajevo sur cette question. Elles incluent des re-

présentants allemands, autrichiens, croates et slovénes, a précisé hier Jürg Schneeberger, de l'Office fédéral des réfugiés (ODR). L'objectif est de conclure rapidement un accord avec l'ensemble des pays concernés par le transit des rapatriés. Ceux-ci devraient pouvoir traverser tous les pays avec un visa unique, ce qui leur éviterait des démarches fastidieuses dans plusieurs consulats. Les ambassades des pays concernés sont actuellement submergées de réfugiés qui ont été refoulés à leurs frontières respectives en tentant de regagner leur pays. Ces rapatriés malheureux doivent se procurer des visas de transit et parfois même un passeport bosniaque. Les ambassades bosniaques, croates et slovénes sont donc fortement sollicitées. (ats)

## Négociations Suisse-UE Un certain progrès

Les négociations Suisse-Union européenne (UE) se focalisent sur deux problèmes: les contingents de main-d'œuvre étrangère, d'une part, la fiscalité routière de l'autre. C'est ce qui ressort d'une réunion des ambassadeurs des Quinze, hier à Bruxelles.

Des «progrès considérables» ont été réalisés du fait des nouvelles propositions suisses, mais ils ne permettent pas encore de conclure, a-t-on indiqué de source diplomatique. Sur la circulation des personnes, les Etats membres sont satisfaits du contenu du «traitement national» que la Suisse propose d'offrir à leurs ressortissants.

Les explications données vendredi à la Commission européenne par le vice-directeur de l'OFIAMT, Dieter Grossen, sont «très concluantes», a indiqué un diplomate. Elles montrent que la conception du traitement national est la même du côté suisse et communautaire.

«Cette hypothèque technique levée, il est temps de s'attaquer à la question politique des contingents», ajoute-t-on de même source. Le contingentement, que la Suisse veut maintenir et dont des pays comme l'Espagne réclament la suppression, reste une pomme de discorde. L'autre obstacle majeur

concerne les transports routiers. L'UE a pris acte de l'intention de la Suisse de se rallier, à terme, aux normes communautaires de tonnage.

Cela aussi est considéré comme un grand progrès. Mais les conditions mises par Berne (taxes routières renforcées pour remplacer la limite de 28 tonnes) posent «de grands problèmes» à tous les pays voisins, ainsi qu'aux Pays-Bas.

D'un côté, ces pays n'acceptent pas que la Suisse fasse cavalier seul, car cela provoquerait un trafic détourné supplémentaire sur les pays voisins. D'un autre, ils reconnaissent qu'une fiscalité routière harmonisée au niveau européen est une perspective très lointaine et très complexe à réaliser. Les ambassadeurs décideront la semaine prochaine seulement s'il convient de mettre le dossier suisse à l'ordre du jour de la prochaine réunion des ministres des Affaires étrangères de l'UE, le 13 mai.

Si tel est le cas, il ne pourra s'agir que de donner un signal politique aux autorités fédérales, la négociation devant se poursuivre, soulignent les diplomates. «La présidence italienne nous bouscule, ce qui paraît prématuré à certains d'entre nous», relève l'un d'entre eux. (ats)

Oerlikon-Bührle

## Toujours optimiste

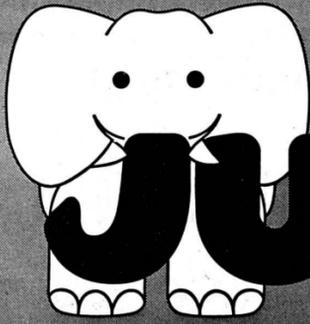
Toujours sur la corde raide, Oerlikon-Bührle (OB) reste pourtant optimiste. Les pertes de Bally ont fait chuter le bénéfice 1995. Les restructurations se poursuivent. Balzers-Pfeiffer va être vendue et cotée à Wall Street. Marriott reprend la gestion de l'hôtel Zurich.

L'exercice 1996 a mieux commencé que le précédent. Le groupe OB a réalisé un chiffre d'affaires brut de 815 millions de francs au 1er trimestre 1996, soit une hausse de 2% par rapport aux trois premiers mois de 1995. En monnaies locales, la hausse a été de 3%.

Les résultats nets sont «nette-

ment meilleurs» que ceux de 1995, a indiqué le conglomérat zurichois hier à Zurich. Les entrées de commandes ont cependant baissé de 3%, à 868 millions de francs, sur la période considérée. Un niveau qualifié de «globalement bon».

Bally reste la principale source de problèmes. Le résultat d'exploitation 1995 d'OB a diminué de 55 millions de francs (-28%), à 139 millions. La baisse est imputable en quasi totalité au fabricant et distributeur de chaussures et accessoires. Bally a affiché une perte d'exploitation de 53 millions de francs. (ats)



LA CHAUX-DE-FONDS

JUMBO

Mercredi, 01.05.1996

Semaine 18

L'HYPERMARCHÉ MEILLEUR MARCHÉ!



3 litres d'huile de tournesol JUMBO

1030

3 POUR 2

3 x 1 litre

7.80

au lieu de 11.70

NOUVEAU: Ouvert tous les jeudis jusqu'à 20 h 00

PRIX ENFEE!

# Entrecôte

1<sup>er</sup> choix



VOUS ÉPARGNEZ FR. 15.-

# 24.-

1 kg au lieu de 39.-

## 10 cervelas

VOUS ÉPARGNEZ FR. 2.95

10 x 100 g

# 5.95

au lieu de 8.90

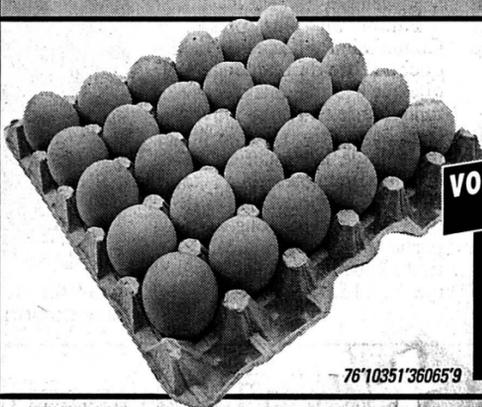
## Steaks de cheval

1<sup>er</sup> choix, frais du Canada

VOUS ÉPARGNEZ FR. 6.-

# 19.-

1 kg au lieu de 25.-



## 30 œufs

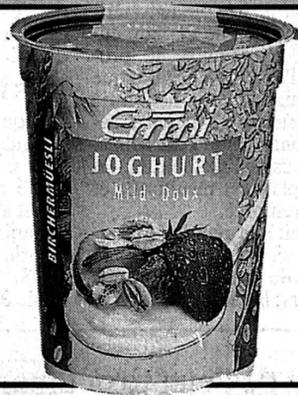
Importés

VOUS ÉPARGNEZ FR. 2.-

50 - 55 g

# 5.90

au lieu de 7.90



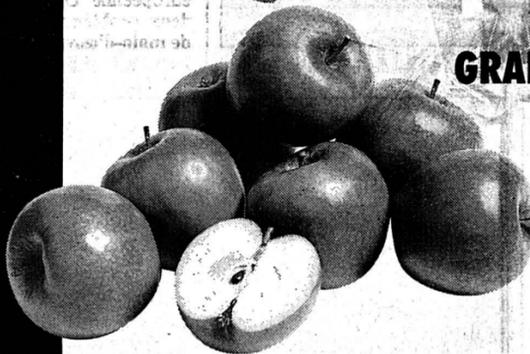
## Yogourt familial EMMI

Divers arômes 76'10900'12706'1

gobelet 500 g

# 1.35

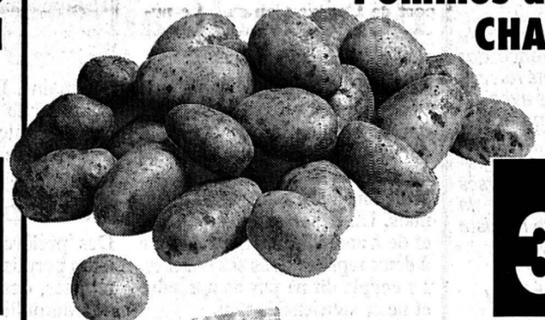
au lieu de 1.65



## Pommes GRANNY SMITH

1 kg

# 2.50



## Pommes de terre CHARLOTTE

2,5 kg

# 3.25

## 6 boîtes de grains de maïs HERO

76'14200'51012'7



VOUS ÉPARGNEZ FR. 4.-

6 x 340 g

# 8.60

au lieu de 12.60



## Frites au four IGLO

76'10102'01751'1

34% MOINS CHER

1 kg

# 4.95

au lieu de 7.50



## 30 bouteilles de bière CARDINAL

3 cartons de 10 bouteilles



VOUS ÉPARGNEZ FR. 5.90

30 x 33 cl

# 19.90

au lieu de 25.80



## 2 recharges de DASH ultra

Lessive complète

VOUS ÉPARGNEZ FR. 13.-

2 x 3 kg

# 20.80

au lieu de 33.80

## DE NOTRE POISSONNERIE

### Lotte



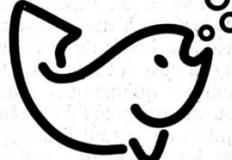
VOUS ÉPARGNEZ FR. 13.-

kg

# 32.-

au lieu de 45.-

### Moules



1/2 PRIX

kg

# 9.-

au lieu de 18.-

Vache folle: le plan d'abattage britannique jugé insuffisant

# Embargo de l'UE maintenu

Les ministres de l'Agriculture de l'Union européenne, réunis à Luxembourg pour la deuxième journée consécutive, ont jugé hier insuffisant le plan d'abattage sélectif de 40.000 bovins présenté par Londres et ont maintenu en l'état l'embargo sur les exportations bovines britanniques.

Les 14 partenaires de la Grande-Bretagne ont toutefois joué la carte de l'apaisement en qualifiant son plan d'abattage de «point de départ d'un processus qui devrait permettre une levée progressive, étape par étape, de l'embargo sur les exportations bovines britanniques».

«Il y a un certain progrès» du côté de la Grande-Bretagne pour résoudre le différend», a résumé le ministre néerlandais de l'Agriculture Jozias van Aartsen lors d'une interruption de séance.

En marge de la réunion de Luxembourg, le comité vétérinaire permanent de l'Union européenne «a examiné le programme d'abattage britannique et recommandé l'adjonction de mesures supplémentaires», selon un communiqué du Ministère français de l'agriculture. En clair, ce plan est insuffisant et doit être renforcé.

Le comité se réunira à nouveau le 8 mai «pour étudier la question de certains produits particuliers: la gélatine, le suif et

le sperme de bovins, et faire des propositions ou des recommandations», ajoute le communiqué français.

## COMITÉ SCIENTIFIQUE

Les ministres ont décidé en outre de créer un «comité scientifique multidisciplinaire» pour «apprécier la situation et formuler des avis fiables» sur lesquels ils fonderont leur décision. De l'avis de ce comité scientifique dépend donc la décision des Quinze sur un éventuel relâchement du cordon sanitaire européen, qui interdit jusqu'à nouvel ordre toute exportation de bœufs britanniques.

L'amélioration sensible des relations entre la partie britannique et les autres Etats membres de l'Union européenne fait suite à la proposition présentée lundi par le ministre britannique de l'Agriculture Douglas Hogg d'un abattage sélectif de 40.000 têtes de bétail considérées «à risque». Ce plan, conditionné par Londres à un assouplissement de l'embargo, avait alors été qualifié de «pas dans la bonne direction».

## IDÉE ÉCARTÉE

Les quatorze autres Etats ont cependant écarté l'idée, soutenue un temps par Londres, d'une mise en quarantaine du bétail ayant été en contact avec des animaux atteints d'encéphalopathie bovine spongiforme (EBS). Le projet de déclaration finale évoque en effet la «néces-

sité de renforcer» le programme d'abattage.

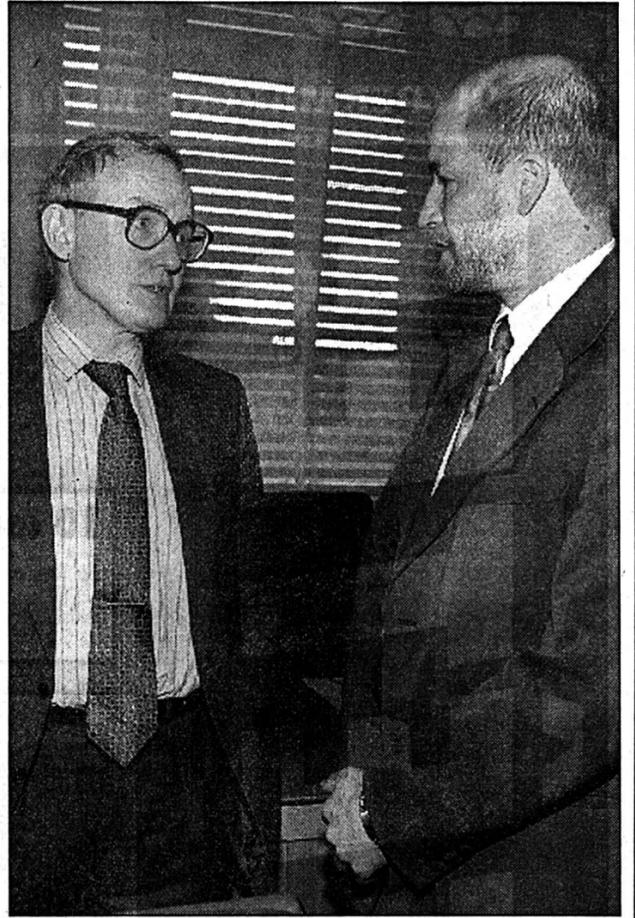
## SUBVENTIONS POSSIBLES

Les ministres ont également débattu des moyens à mettre en œuvre pour soutenir les cours de la viande bovine dans les prochains mois, qui pourraient prendre la forme de nouvelles subventions aux producteurs, d'achats supplémentaires de viande de bœuf par les organismes publics afin de compenser une demande en chute libre. Des mesures communautaires ne sont toutefois à attendre qu'en mai.

Le premier ministre français Alain Juppé a pour sa part écrit au président de la Commission européenne Jacques Santer pour lui demander des mesures rapides en faveur des producteurs, «le cas des éleveurs de jeunes bovins mâles particulièrement affectés par la crise (lui) paraissant devoir faire l'objet d'un traitement prioritaire».

Parant au plus pressé, la Commission a décidé de débloquent au titre du budget de 1997 quelque 875 millions d'écus (5,4 milliards de FF) pour couvrir les frais de la crise suscitée par la maladie de la «vache folle» en Grande-Bretagne. Au total, Bruxelles supportera 70% de ce qu'il en coûtera pour aider la partie britannique à éliminer tout risque pour la santé publique lié à l'EBS.

(ap)



Douglas Hogg (à g.) et son homologue suédois. Le ministre de l'Agriculture britannique avait présenté une proposition d'abattage sélectif. (Keystone)

## BRÈVES

### Berne

#### Enfant électrocuté

Un garçon de cinq ans et demi, domicilié à Berne, est mort électrocuté dans une baignoire. Le drame s'est produit lundi matin, a indiqué la police municipale bernoise. Après avoir rempli la baignoire, l'enfant s'y est installé. Il a alors pris un sèche-cheveux dont il a branché la prise. Il a été découvert inconscient par son jeune frère. Transporté à l'hôpital, le petit garçon est décédé de ses blessures dans la nuit de lundi à hier.

### Evêques suisses

#### Attachée de presse mise à pied

Maria Brun, attachée de presse de la Conférence des évêques suisses, a été relevée hier de ses fonctions avec effet immédiat. Mme Brun avait été licenciée pour fin juin, mais, «au vu de ses agissements et de ses diverses déclarations récentes», la confiance nécessaire n'existe plus, estime la CES.

### Tunnel du Loetschberg

#### Grue renversée

Une grue de chantier s'est renversée hier matin sur les voies du BLS et a entraîné la fermeture durant une heure du tunnel du Loetschberg. Cet incident n'a fait aucun blessé, a indiqué hier un porte-parole du BLS.

### Suisse

#### 5000 cas de sida

Du 1er janvier 1983 au 31 mars 1996, 5112 cas de sida ont été annoncés en Suisse. 3740 personnes sont décédées des suites de cette maladie, selon l'Office fédéral de la santé publique. Une stabilisation du nombre des cas se dessine pour le moyen terme.

### Angleterre

#### Accident d'un car scolaire

Cinquante enfants ont été blessés dans un accident de car scolaire hier matin près de Boston Spa, dans le centre de l'Angleterre. Selon la police, six des enfants ont été gravement blessés, les autres ne souffrant que de contusions et de coupures. Tous sont âgés de 10 à 12 ans.

### Palerme

#### Opération antimafia

Neuf personnes présentées comme d'importantes personnalités de la mafia ont été arrêtées hier à l'aube au cours d'une opération coup de poing à Palerme. Selon la police, il s'agit entre autres d'hommes d'affaires accusés de liens financiers avec la mafia.

Procès de deux toxicomanes à Lausanne

## Bébé maltraité

Le procès d'un couple de parents toxicomanes de 40 et 32 ans s'est ouvert hier devant le Tribunal correctionnel de Lausanne. Ils sont accusés d'avoir drogué et brûlé leur bébé qui n'avait qu'un mois. Un mélange de stupéfiants et de tranquillisants a été détecté à deux reprises dans ses couches. Le couple dit ne pas comprendre et ne se souvient de rien.

Alors que la petite fille, née prématurément le 25 décembre 1991 au CHUV, avait un mois, les parents vivaient sous l'effet permanent de la drogue. La mère consommait jusqu'à trois flacons de résyl par jour et le père de l'héroïne, des médicaments et de l'alcool. Le couple vivait toujours avec les stores fermés. Le bébé n'avait pas de lit et dormait dans la poussette.

## BRÛLURES ET HÉMATOMES

Les assistants sociaux ont été alertés par des brûlures aux doigts et à la bouche: l'enfant a été conduit au CHUV et le médecin a constaté qu'il était aussi brûlé à l'intérieur du palais. Des marques et des hématomes ont aussi été constatés à plusieurs reprises sur la joue, sous l'œil et un au thorax ainsi que des griffures sur le crâne.

La mère a uniquement admis que l'enfant avait été brûlé, par négligence, avec un biberon trop chaud. «Je les préparais dans une bouteille en verre et j'ai oublié de lui mettre des mouffles», a-t-elle expliqué. Elle a même affirmé que le bébé ne s'était pas manifesté en pleurant ou en criant. Elle ne s'était d'ailleurs pas rendu compte des blessures.

De son côté, le père a estimé que la petite s'était peut-être cognée aux bords de la poussette où elle passait toute la nuit. Il a expliqué qu'une des marques pouvait avoir été faite en rattrapant et en serrant l'enfant trop fort lorsqu'elle lui avait glissé

des mains. Il nie avoir porté la main sur le bébé. Selon l'assistante sociale, il semblait toutefois capable de violence et avait déjà frappé sa compagne.

## TRACES D'OPIACÉS

Des prélèvements ont par ailleurs permis de détecter, à deux reprises, des traces d'opiacés et de tranquillisants dans les urines de l'enfant. La nature et la quantité de ces produits n'ont pas pu être déterminées. Selon l'expert médico-légal Thomas Krompecher, il pouvait s'agir d'un mélange, dans une proportion largement détectable. Or, d'après lui, même la plus petite dose représente un danger de mort énorme et peut provoquer un arrêt respiratoire immédiat.

Pour le professeur, l'administration de stupéfiants à un bébé est «une roulette russe», surtout avec des produits de la rue. La fille, dont le poids était limite, était déjà née en état de manque et avait dû être traitée. Le docteur Krompecher a toutefois exclu que les traces détectées un mois plus tard puissent être dues à la toxicomanie de la mère.

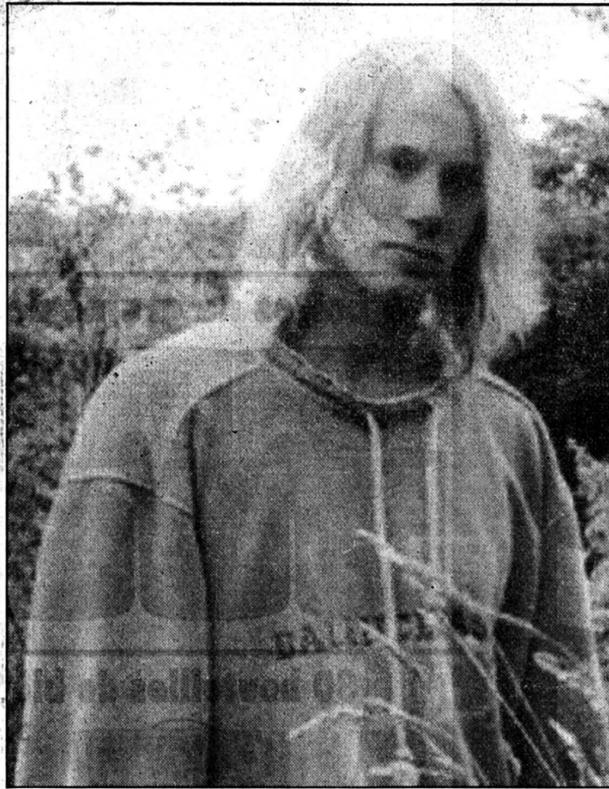
## LE COUPLE NE COMPREND PAS

Les parents ont affirmé ne pas comprendre ce qui s'était passé. Le père a d'abord prétendu qu'il devait s'agir d'un échange de couches à l'hôpital. Malgré les injonctions du ministère public au nom de la dignité de la fille, les deux toxicomanes ont dit ne pas savoir ce qui était arrivé. La mère a tout de même reconnu que la fille pleurait beaucoup. «Cela me gênait énormément car je ne savais pas ce qu'elle voulait».

La petite fille a été placée durant deux ans et demi dans une famille d'accueil. Les parents sont notamment accusés de lésions corporelles graves et de remise de substances nocives à des enfants. Le procès se poursuit aujourd'hui. (ap)

Massacre en Tasmanie: cadavre retrouvé

## Tueur inculpé de meurtre



Le tueur fou de Port Arthur a été inculpé hier de meurtre, deux jours après le massacre de 35 personnes dans l'Etat australien de Tasmanie. Martin Bryant (photo Keystone), âgé de 28 ans, avait été arrêté lundi à la suite d'un incendie qui a détruit la résidence dans laquelle il s'était enfermé avec trois otages pendant 18 heures.

Le forcené a été informé de son inculpation sur son lit d'hôpital où il est soigné pour des brûlures superficielles. Il a été placé sous surveillance policière par crainte d'actes de vengeance.

La police a par ailleurs annoncé hier avoir découvert les restes du troisième otage. Deux corps calcinés avaient déjà été retrouvés lundi. Le bilan du massacre a ainsi été porté à 35

morts et 19 blessés. Le forcené avait exécuté dimanche 32 personnes sur le site de l'ancien bagne de Port Arthur, devenu un centre touristique, avant de se réfugier dans le cottage.

La presse australienne a révélé que l'assassin vivait grâce à l'héritage de son ancienne compagne, décédée il y a quatre ans à l'âge de 60 ans. Il aurait acquis à l'époque 390.000 dollars (470.000 francs) sous forme de maisons, d'une exploitation agricole, de voitures, d'actions et de bijoux.

Le forcené résidait à Hobart, dans une maison mal tenue, près d'une clinique psychiatrique. La mort de sa compagne puis de son père ont fait de lui un reclus. La police a révélé qu'il avait été soigné pour troubles psychologiques. (ats, reuter, afp)

France

## L'abbé Pierre recule

L'abbé Pierre, le curé français des exclus, a fait hier un demi-acte de contrition sur la Shoah en condamnant ceux qui veulent la «nier, falsifier ou banaliser». Mais il n'a pas retiré son appui à Roger Garaudy, auteur d'un livre négationniste.

Personnalité la plus populaire de France, l'abbé, 83 ans, a fait l'unanimité contre lui en exprimant à plusieurs reprises depuis dix jours des doutes sur les circonstances du génocide juif perpétré par les nazis durant la Seconde Guerre mondiale. Il affirme, dans un communiqué à l'AFP, rédigé après une rencontre avec des dirigeants de la communauté juive, qu'il «entend en aucune manière laisser mettre en doute de quelque façon que ce soit l'atroce réalité de la Shoah et des millions de Juifs exterminés parce qu'ils étaient Juifs».

Mais il s'est refusé à lever son soutien, au centre du scandale, au philosophe Garaudy, un ex-dirigeant communiste converti à l'islam, auteur d'un livre anti-israélien, «Les mythes fondateurs de la politique israélienne». De plus, il a considéré que les preuves des «erreurs» qu'auraient commises son «ami» dans cet ouvrage n'ont pas toujours été apportées.

«Roger Garaudy, ayant oralement et par écrit pris l'engagement formel de reconnaître toute erreur qui lui serait prouvée, ce n'est que s'il ne tenait pas cet engagement que, avec tristesse, je lui retirerais ma confiance», note-t-il.

Rappelant qu'il avait lui-même «risqué sa vie» pour sauver les Juifs pendant la Seconde Guerre mondiale, l'abbé Pierre, de son vrai nom Henri Grouès, affirme aussi ne plus demander un «nouveau colloque d'historiens visant à établir une plus parfaite connaissance de l'histoire». (ats, afp)

Pour en savoir plus, notre programme est disponible sur demande. Secrétariat Versoix 7, tél. 28 63 65

# TRAVAIL, CHOMAGE ET EXCLUSION...

Notre société ne prend en compte que l'argent, provoquant ainsi chômage et exclusions. Nous voulons que l'économie soit au service des gens et non l'inverse. Pour y parvenir, la solidarité et le partage du travail sont indispensables.

**POP**  
Unité socialiste Liste N° 4



Edi. resp. Alain Bringolf

**IMMOBILIER**

Cherche  
**LOCAL environ 50 m<sup>2</sup>**  
Rez-de-chaussée, avec chauffage et eau, pour atelier de peinture, accès facile (prix modéré).  
Natel 079/213 31 31 132-787713

A louer à La Chaux-de-Fonds  
**garages individuels**  
rue du Commerce 83. Avec eau et électricité, Fr. 150.- par mois. Pour renseignements, ☎ 039/26 40 40 132-78541

A louer à Saint-Imier passage des Jardins, pour date à convenir  
**appartement 4 pièces**  
cuisine agencée, 3e étage, entièrement rénové.  
Loyer: Fr. 1200.- par mois charges comprises.  
☎ 039/41 42 88 6-557388

**paci**

A louer ou à vendre au centre ville  
**surfaces commerciales et industrielles**  
Av. Léopold-Robert 11a Jaquet-Droz 5  
Surfaces d'env. 1000 m<sup>2</sup> divisibles au gré du preneur.  
Toutes facilités pour accès et distribution de marchandises.  
Pour tous renseignements tél. 039/26 40 40 ou écrire à l'adresse suivante:  
**PACI SA**, rue du Commerce 83, La Chaux-de-Fonds 132-785910

**À VENDRE**  
**Peseux**  
**VILLA XXI<sup>e</sup> SIÈCLE**  
Cette habitation contemporaine de style futuriste préfigure déjà notre habitat de demain.  
Conçue avec art, elle confère à ses propriétaires un équilibre de vie en harmonie avec les matériaux et l'environnement grâce à une parfaite conception-répartition des espaces.  
L'homme du XXI<sup>e</sup> siècle ressent un sentiment de bien-être en franchissant le seuil d'entrée. Il y retrouve immédiatement ses marques en parfaite communication avec l'extérieur, l'espace et l'environnement dans la partie jour.  
La partie nuit inspire un sentiment de confort et de sécurité indispensable à son équilibre.  
Construction récente à toit plat avec des matériaux de haute qualité.  
Comprenant: grand salon avec cheminée, patio, cuisine équipée haut standing, réduit et WC, 4 chambres à coucher avec 3 salles d'eau.  
Quartier très calme non isolé.  
Vue imprenable sur le lac et les Alpes.  
**Fonds propres nécessaires: Fr. 180 000.-.**  
**espace & habitat**  
Tél. 039/23 77 77-76 132-787470

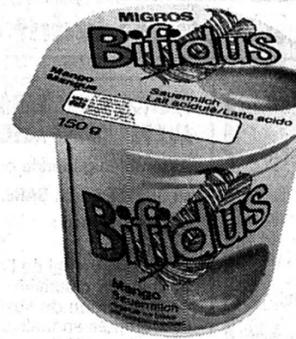
**DIVERS**

# LA QUALITÉ EN ACTION



**L'action-fraîcheur**  
jusqu'au 4.5  
**Pommes de terre «Bintje»**  
du pays  
le cabas de 2,5 kg **3.-**  
(1 kg 1.20)

**L'action-fraîcheur**  
jusqu'au 14.5  
**Spécialités grisonnes «M-Grisca»**  
**Jambon cru des Grisons**  
en tranches, les 100 g **5.40** **4.60**  
**Viande séchée des Grisons**  
en tranches, les 100 g **5.80**  
**Lard des Grisons à manger cru**  
à la pièce, les 100 g **2.65** **2.15**  
**en tranches, les 100 g** **4.20** **3.70**  
**Grisoni**  
la pièce de 200 g **4.50** **3.70**  
(100 g 1.85)



**L'action-fraîcheur**  
MULTIPACK jusqu'au 7.5  
**Tous les Bifidus**  
en gobelet de 150 g  
**-15 de moins**  
Exemple:  
Bifidus Mangue 150 g **-0.55**  
A partir de 2 gobelets au choix (100 g -37)



**Action**  
jusqu'au 11.5  
**Petits cœurs de chocolat fourrés**  
300 g **4.-**  
(100 g 1.33)



**Action**  
jusqu'au 7.5  
**Jus d'orange «Sun Queen Juice»**  
1 litre **-30 de moins**  
2 litres **-50 de moins**  
Exemple:  
Jus d'orange «Sun Queen Juice»  
2 litres **1.80**  
~~2.30~~ (1 l -90)



**L'action-fraîcheur**  
jusqu'au 4.5  
**Croissants pré-cuits**  
6 pièces  
200 g **2.10**  
~~2.60~~ (100 g 1.05)



**Action**  
jusqu'au 7.5  
**Huile de tournesol**  
1 litre **2.90**  
~~3.60~~

**Actions**  
jusqu'au 7.5  
**JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK!**  
**Cuisses de poulet** de Hongrie, élevage au sol, surgelées  
le sachet de 2 kg **10.50**  
(1 kg 5.25)  
**jusqu'au 7.5**  
**Tous les vinaigres**  
1 litre **-40 de moins**  
Exemple:  
Vinaigre de vin aux herbes  
1 litre **1.70** au lieu de 2.10  
**Toutes les mayonnaises**  
en pot de 340 g **-50 de moins**  
Exemple: Mayonnaise  
340 g **2.-** au lieu de 2.50 (100 g -59)  
**Parmigiano Reggiano**  
fromage italien à pâte dure  
le kg **18.50** au lieu de 23.-  
**Délices au fromage et Délices aux épinards**  
surgelés  
240 g **2.20** au lieu de 2.80 (100 g -92)  
**jusqu'au 7.5**  
**Concombres aux herbes aromatiques**  
en pot de 900 g (Eg. = 460 g) **1.90** au lieu de 2.50 (Eg. 100 g -41)  
**Cornichons**  
en pot de 800 g (Eg. = 470 g) **3.40** au lieu de 4.- (Eg. 100 g -72)  
**Assortiment de biscuits «Pause Café»**  
400 g **4.20** au lieu de 5.20 (100 g 1.05)  
**Demi-crème UHT**  
25 cl **1.80** au lieu de 2.30 (10 cl -72)  
50 cl **3.20** au lieu de 4.20 (10 cl -64)  
**jusqu'au 11.5**  
**Toutes les pâtes à tartes et à pizza**  
250-320 g **-30 de moins**  
500/640 g **-60 de moins**  
Exemple:  
Pâte feuilletée  
500 g **1.70** au lieu de 2.30 (100 g -34)



**Action**  
JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK!  
**Robe pour dame**  
Longue, sans manches, 100% viscose **28.-**



**Action**  
jusqu'au 14.5  
**Toutes les eaux de toilette pour femme et homme**  
**3.- de moins**  
Exemple:  
B.P.M.  
6 Eau de toilette pour femme et homme  
100 ml **15.-**  
~~18.-~~



**Action**  
jusqu'au 14.5  
**Chaussures de loisirs pour femme et homme**  
dessus cuir à fermetures agrippantes, semelle intérieure amovible, semelle extérieure synthétique, pointures 36-46 **30.-**  
~~48.-~~

# MIGROS



Lancia Z: monospace six places modulables

# Une manière de rendre l'espace plus convivial

Espace, confort, flexibilité, sécurité, sont quatre mots qui ont efficacement contribué à l'élaboration du monospace Lancia Z. Dont on sait qu'il fait partie de la bande des quatres. Qui ont nom, pour les trois autres, 806 de Peugeot, Evasion de Citroën et Ulysse de Fiat. En mettant la roue dans un segment en pleine expansion, le constructeur piémontais s'est fait un plaisir d'apposer sa griffe prestigieuse sur un véhicule haut de gamme. Histoire de prendre la mesure de concurrents huppés déjà bien introduits sur le marché helvétique.

Bref retour en arrière pour rappeler que Fiat-Lancia et le groupe français PSA (Peugeot-Citroën) ont uni leurs efforts pour mettre sur chaînes de montage un monospace digne de l'appellation. Qui, en outre, soit parfaitement capable de rivaliser avec une concurrence aux dents plutôt longues. Et, surtout, déjà implantée sur un marché en pleine expansion. La mode des loisirs sportifs aidant, de plus en plus de familles optent pour un habitacle au volume plus important que celui d'un break classique. En jetant son dévolu sur la Lancia Z, on entre de plain-pied dans un espace qui respire la perfection. Avec, en prime, une note haut de gamme qu'il est toutefois nécessaire de découvrir.



Deux grandes portes coulissantes latérales permettent d'accéder facilement à l'habitacle de la Lancia Z. (ltd)

## PORTES COULISSANTES

En effet, au premier regard, la Lancia Z n'affiche aucun signe extérieur de richesse particulier. Puisque seule la calandre de la marque, ainsi qu'un sigle discret à l'arrière permettent une identification spécifique du véhicule. Sinon, on surfe sur la discrétion. Par contre, en ouvrant une des cinq portes, dont deux sont largement coulissantes latéralement, le regard accroche immédiatement un intérieur en alcantara digne des prétentions de la Lancia Z. Prétentions qui sont d'évoluer dans les hautes

sphères de la catégorie. Evidemment, avec le prestige qui colle aux carrosseries de ces belles italiennes, comment pourrait-il en être autrement.

Si l'on ajoute à ce qui précède un moteur deux litres turbocompressé, pas trop gourmand, capable de développer gaillardement 147 chevaux, on comprendra mieux le plaisir de prendre place au volant. Dans un des six sièges montés dans la version es-

sayée. Bien sûr, le système de freinage (ABS de série) garantit parfaitement la sécurité du véhicule. Même si l'un des deux circuits

tombe en panne. Spacieux et lumineux, comme se plaît à le relever le constructeur, l'habitacle est également modulable. En ce sens qu'il suffit de faire pivoter les deux sièges avant de 180 degrés pour concrétiser un salon où l'on cause, dans le plus pur style face à face! Des sièges qui, fait à relever, sont de véritables fauteuils anatomiques munis de deux accoudoirs et d'appuie-tête. Ce dernier réglable en hauteur.

Bien pensé, le tableau de bord s'est avéré fonctionnel. Avec des cadrans et des instruments agréablement disposés. Et sur le-

quel on a greffé le levier de la boîte de vitesses manuelle à cinq rapports. Un levier facile à manipuler d'ailleurs. Qui se caractérise par un fonctionnement tout de fluidité et donc de précision. En ce qui concerne la sécurité passive, elle est renforcée par une surface vitrée généreuse (4 m carrés). Qui permet un tour d'horizon visuel de 360°. Sans angles morts.

## EXCELLENTE TENUE DE ROUTE

Excellente, la tenue de route doit beaucoup à la qualité d'un châssis judicieusement élaboré. Ainsi qu'à des suspensions à roues indépendantes (hydrauliques à l'avant). En pareil équipement, la Lancia Z se conduit comme une limousine. Si l'on ajoute encore à ce qui précède la puissance du moteur déjà évoquée, on retrouvera les sensations de conduite d'une voiture traditionnelle. Avec, évidemment, ne l'oublions pas, un volume généreusement dimensionné.

Inutile de préciser que la place, dans le compartiment à bagages modulable, car il est possible d'enlever un ou plusieurs sièges en deux coups de cuillère à pot, ne manque pas. Qui plus est, les objets oblongs, comme des skis par exemple, trouvent place entre les sièges. A n'en pas douter, la Lancia Z devrait séduire les automobilistes désireux de tenter l'aventure du monospace.

A.-H. Ru.



## CAPOTINAGE

### LANCIA Z

Marque: Lancia.

Modèle: monospace Z six places.

Prix: 47.300 francs.

Moteur: quatre cylindres, 1998 cmc, injection électronique turbocompresseur, 147 chevaux à 5300 tr/min.

Performances: de 0 à 100 km/h en 10,1 secondes, vitesse maximale de 195 à 200 km/h compteur, avec une boîte de vitesses manuelle.

Motricité: sur les roues avant.

Freins: ABS de série, à disques autoventilés à l'avant et à l'arrière.

Réservoir: 80 litres.

Consommation: moyenne de 10,1 litres (12 litres en ville et 7,7 en campagne).

Portes: cinq, dont deux coulissantes et un hayon généreux compris.

Poids à vide: 1665 kg.

De série: airbag conducteur, direction assistée, volant réglable en hauteur, ordinateur de bord, sièges avant pivotants, air conditionné, sellerie en alcantara.

### ALFA ROMEO

Marque: Alfa Romeo.

Modèle: 145 Quadrifoglio.

Prix: 27.800 francs.

Moteur: 4 cylindres en ligne, 2 litres multisoupapes, T-Spark, 1970 cmc, injection électronique Bosch Motronic, 153 ch à 6200 t/min.

Performances: de 0 à 100 km/h en 8,4 secondes, pour une vitesse maximale de 210 km/h (données d'usine), avec une boîte de vitesses manuelle à cinq rapports.

Motricité: sur les roues avant.

Freins: ABS de série, disques autoventilés à l'avant et à l'arrière.

Réservoir: 60 litres.

Consommation: moyenne de 8 litres aux 100 km (9,6 en ville et 6,6 en campagne).

Portes: trois, hayon compris.

Poids à vide: 1240 kg.

### KIA SPORTAGE MRDI

Marque: KIA.

Modèle: Sportage MRDI automatique.

Prix: 31.900 fr.

Moteur: quatre cylindres en ligne, DOHC, 16V.

Cylindrée: 1998 cmc.

Puissance: 128 chevaux.

Boîte: automatique à quatre rapports à commande électronique.

Motivisation: propulsion, traction à 4 roues enclenchable, démultiplicateur, moyeux automatiques à roue libre à l'avant, différentiel autobloquant.

0-100 km/h: 14,1 secondes.

Vitesse maximale: 163 km/h.

Poids à vide: 1460 kg.

Capacité du réservoir: 60 litres.

Poids tractable freiné: 1800 kg.

Alfa Romeo: à la découverte de la quadrifoglio

## Vous avez dit sportive!

La marque Alfa Romeo a de tout temps joui d'une bonne réputation. Belles latines racées, les voitures concoctées ne laissent généralement pas indifférent. Parmi les nombreux modèles proposés la Quadrifoglio, issue de la série 145, se profile en sportive à part entière. Agréable à l'œil, elle tient véritablement ses promesses. Et quant à l'aventure on conjugue le passé au futur, on peut sans complexe parler de réussite.

Diversification, nouvelles matières, technologies avant-gardistes, sécurité, assistance par ordinateur, autant de mots qui symbolisent l'évolution de l'automobile. Et qui ont permis de mettre sur macadam des véhicules à la fois hautement performants et, ma foi, fort confortables. Même lorsqu'ils affichent des prétentions sportives. Comme c'est le cas avec la Quadrifoglio que l'on doit à Alfa Romeo.

Complétant agréablement la vaste gamme du constructeur italien, cette merveille du genre dérivée de la série 145 ne déçoit pas ses utilisateurs. Au premier abord, soyons franc, elle ne paye pas spécialement de mine. Pourtant, en y regardant de plus près, on enregistre quelques détails qui ne trompent pas. Ne serait-ce que ses pneus 195/55, montés sur des jantes en alliage léger de 15 pouces.

Berline compacte bicorps, la Quadrifoglio pourrait parfaitement symboliser un style de vie BCBG dynamique. Toutefois, pas question de prendre place dans l'habitacle pour s'offrir seulement une tranche de frime. Non, pas du tout, en s'installant



Lorsque la sportivité prend la forme de l'Alfa Romeo Quadrifoglio, l'élégance est aussi au rendez-vous. (ltd)

au volant, il est aussi nécessaire de se forger une philosophie inhérente à la conduite de ce genre de «petit bolide». Qui, soit dit en passant, peut parfaitement engendrer de folles passions à l'italienne. Si l'on sait, par exemple, que les 153 chevaux du fameux moteur T-Spark 2 litres multisoupapes permettent d'accélérer de 0 à 100 km/h en quelque 8,4 secondes. D'une souplesse exemplaire, la boîte de vitesses manuelle propose cinq rapports merveilleusement bien étagés. On en veut pour preuve les 100 km/h atteints en... deuxième! Sans pour autant que le niveau sonore n'attaque les trompes d'Eustache des occupants.

Sur la planche de bord, sobriété constatée. Puisque l'inutile n'a pas sa place. Cadrans et interrupteurs divers sont faciles

à consulter, à manipuler. Ce qui renforce encore le côté sécurisant de la conduite, car rien ne vient perturber l'attention du conducteur. En ce qui concerne la tenue de route, il paraît difficile de faire beaucoup mieux dans cette catégorie tant la Quadrifoglio adhère au revêtement. Grâce en partie à sa motricité sur les roues avant, en virage elle garde la ligne au millimètre. A tel point que la montagne et quelques courbes audacieuses lui conviennent à merveille. Dotée d'une garde au sol relativement basse, cette Alfa Romeo de la meilleure veine propose incontestablement la sécurité active à chaque tour de roue. Attention toutefois à ne pas sortir des «belles routes», sinon bonjour les dégâts en «sous-sol».

A.-H. Ru.

KIA Sportage MRDI: une version automatique

## La dimension familiale

Depuis son apparition sur le marché helvétique, le constructeur coréen KIA a d'entrée de cause séduit le public avec ses modèles Sportage. Il faut dire que ce véhicule polyvalent n'a jamais été vendu comme un tout terrain, mais comme un véhicule de loisirs résolument familial. Et, pourtant, le Sportage est tout simplement redoutable dans le terrain.



La KIA Sportage MRDI automatique?

Elle est tout simplement sensationnelle. (ltd)

Une voiture familiale aussi ample que performante, dotée de surcroît d'une traction quatre roues enclenchable et d'une boîte de réduction? Voilà de quoi allécher le pèlerin. Surtout que la KIA Sportage est particulièrement impressionnante quand on décide de quitter la route.

Il faut dire que l'importateur a proposé, dès 1994, une exécution cinq portes, ce qui lui a permis de faire son nid dans le secteur pourtant impitoyable des véhicules polyvalents.

## UN LOOK SYMPATHIQUE

Il faut surtout ajouter que la KIA Sportage possède un look hautement sympathique, même si l'importateur a dû renoncer au pare-buffles pour des raisons de législation.

Quoi qu'il en soit, le caractère familial ne nuit nullement à l'apparence extérieure. Le style est original, le confort intérieur à la hauteur des ambitions affichées et le comportement routier particulièrement sympathique.

Le modèle qui nous intéresse est équipé d'un moteur de deux litres développant 128 chevaux. Quant à cette fameuse boîte automatique à commande électro-

nique, elle permet d'opter pour différents styles de conduite (ravageuse ou asthmatique), mais également de bloquer les changements de rapport en pressant sur une touche «hold».

La KIA Sportage offre également l'avantage de posséder une suspension suffisamment molle pour autoriser une utilisation nerveuse et rapide lors de la conduite «off road», sans que pilote et passagers se retrouvent perpétuellement avec un crâne écrasé au plafond.

## UNE CONSTANCE

Sans reproche sur routes normales et performante sur autoroutes, la KIA Sportage est surtout parfaitement à l'aise dans le terrain. Et, malgré ses lignes élégantes et fines, la bête regorge de place pour les passagers comme pour les bagages.

A tel point que dans cette catégorie de prix et de volume, la KIA figure en tête du peloton. On le signalera d'autant plus volontiers que les véhicules «off road» sont généralement trop grands ou trop petits.

Y a qu'à. Y a KIA!

P.-A. Br.



# Ton avenir t'appartient



Les métiers des techniques de l'habitat ouvrent la porte à de belles carrières

Pour concrétiser ton choix: les entreprises d'installation sanitaire et de ferblanterie suivantes te donnent la possibilité d'acquérir une formation de base sous la forme d'apprentissage de:

- Ferblantier/ère durée 3 ans
- Monteur/euse sanitaire durée 3 ans
- Ferblantier/installateur sanitaire durée 4 ans
- Dessinateur/trice-projeteur/euse en installation sanitaire durée 4 ans

**Possibilité de perfectionnement: maîtrise fédérale, maturité professionnelle et hautes écoles techniques ET-ETS-EPF**

Utilise la possibilité de faire un stage dans l'une ou l'autre de ces entreprises!

**Liste des entreprises cherchant un ou plusieurs apprentis pour août 1996:**

Pour tous renseignements: Association des maîtres ferblantiers et appareilleurs

Neuchâtel et environs

Balmer & Gabus, Boudevilliers  
 A. Bauermeister & P. Muller SA, Neuchâtel  
 F. Boudry & F. Moser SA, Pesex  
 M. Bonfiglio, Neuchâtel  
 Gerber SA Neuchâtel  
 G. Gyger, Savagnier  
 Hildenbrand SA, Neuchâtel  
 Luppi & Fils SA, Pesex  
 Matile & Cie, Cernier  
 A. Marti, Saint-Blaise

A. Ortlieb & L. Hirschi SA, Cortaillod  
 Perrenoud SA, Saint-Aubin  
 R. Perret SA, Le Landeron  
 G. Salvi, Boudry  
 Setimac, Neuchâtel  
 P. Scuri, Saint-Martin  
 Simonin Porret SA, Saint-Aubin  
 P. Sydler, Neuchâtel  
 E. Käslin SA, Boudry

Pour le district de La Chaux-de-Fonds  
 c/o Laurent Winkenbach  
 La Chaux-de-Fonds  
 ☎ 039/26 86 86

Pour le district du Val-de-Travers  
 c/o Jean-Claude Geiser, Fleurier  
 ☎ 038/61 28 89

Pour le district du Locle  
 c/o J.-D. Schindelholz, Le Locle  
 ☎ 039/31 65 00

**ASSOCIATION CANTONALE NEUCHÂTELOISE DES MAÎTRES FERBLANTIERS ET APPAREILLEURS**

Par son président: M. Gilbert Gyger  
 2065 Savagnier ☎ 038/53 28 17



132-787407

## Bonne fête maman!

**BARBARA**  
 Bonne fête ma petite maman que j'aime. Jo te fais plein de gros câlins.  
 Ta petite Julie (das das).  
 Bonne fête Barbara.

**KINIOU**  
 Avec nos meilleurs souhaits pour passer d'un bon pied vers un bel été ensoleillé, mais... sans trop d'orange!  
 Bonne fête Kinio.  
 Bonne fête Kinio.

**MARLYSE**  
 Gros bisous à notre chère p'tite mère que nous adorons et qui mériterait d'avoir sa fête tous les jours de l'année.  
 France, Diane et Karie.  
 Bonne fête Marlyse.

**BÉATRICE**  
 Mère venue à notre chère p'tite maman et merci pour tout l'amour que tu nous as donné. Affectueux.  
 Tes trois lardons.  
 Bonne fête Béatrice.

**LAËTTIA**  
 Mon plus grand souhait, de borner plein les yeux pour toi, Frédérique et Johan, ceci pour la vie.  
 Ta moitié qui vous adore.

**MARYSE**  
 Tout mon cœur pour toi maman, je t'aime plus que tout au monde.  
 Aurere.  
 Bonne fête Maryse.

**MÉMÉ**  
 Bonne fête chère maman, merci pour ta gentillesse, merci de pouvoir toujours compter sur toi, merci enfin d'être là pour notre plus grande joie à tous.  
 Monique.  
 Bonne fête Mémé.

**MI MAMA**  
 Te deso que passes un dia muy feliz con toda tu familia con mucho cariño tu hija que te quiere mucho. Montsin. Benito.  
 Bonne fête Mi Mama.

**RACHIDA**  
 A notre bien aimé(e) maman Rachida, nous te souhaitons bonne fête.  
 Bonne fête Rachida.

**RAPHAËLE**  
 Petit John est devenu un grand garçon mais a tellement mal au cœur, au corps, dans ce monde-bête et méchant! J'espère revenir dans ton ventre.  
 Bonne fête Raphaëlle.

**MAM'S**  
 Surprise... C'est à l'occasion de ta fête que nous désirons te dire combien on t'aime et on te soutient dans ton équilibre.  
 Les 4 Jumeaux.  
 Bonne fête MAM'S.

**RENÉE**  
 A moment exceptionnel, moyen exceptionnel pour te montrer toute mon affection.  
 Dan.  
 Bonne fête Renée.

**RENÉE GUILLET**  
 Je voulais te remercier d'être là quand il faut et surtout lâche qui n'est pas avec, ne supporte!!! Je t'adore.  
 Bonne fête Renée Guillet.

**MAMMY YVONNE**  
 Jojo, Nicolas, Prudence, Marcel, Dédé et Manu l'envoient à toi mammy adorée, plein de bisous.  
 Bonne fête Mammy Yvonne.  
 Paul, Nino, Steve et David.

**MAMMYCHETTE**  
 Que ces quelques mots t'apportent santé, joie et bonheur. Bonne fête maman et tendresse grand-maman.  
 Bonne fête Mammychette.  
 Paul, Nino, Steve et David.

**MARIE-THÉRÈSE**  
 Maman, gros bisous.  
 Bonne fête Marie-Thérèse.

**CATHERINE**  
 Chère Mami, je t'envoie depuis Maman mes meilleurs vœux à l'occasion de la fête des Mères. Gros becs.  
 Ton Dédé.  
 Bonne fête Catherine.

**CÉCILE**  
 Maman, en ce jour de fête, nous passons très fort à toi, Nicolas l'envoie deux gros bisous. A bientôt.  
 Mère: Adis, Thomas et Nicolas.  
 Bonne fête Cécile.

**CHRISTIANE**  
 Deviette: Fen ai plein la bouche et la sont invivables! Des bisous pour ma maman que j'aime et j'embrasse très fort.  
 Vincent.  
 Bonne fête Christiane.

**CHRISTINE**  
 Johan et Daniel sont très contents d'avoir une maman comme toi.  
 Moral.  
 Bonne fête Christine.

**COCO**  
 Bonne fête maman. Tu es belle comme une cocoonelle. Tu as des ailes d'hirondelle et tu voles dans le ciel.  
 Julia et Jan.  
 Bonne fête Coco.

**CORINNE**  
 Chère maman, je viens te dire avec papa, un beau jour pour la fête des mères. Nous t'aimons beaucoup. Gros becs.  
 Jessica et Papa.  
 Bonne fête Corinne.

**FRIEDA**  
 Bonne fête maman, grand-maman, arrière-grand-maman. Tu es toujours une place dans nos cœurs! Gros bisous.  
 Bonne fête Frieda.

Amis lecteurs, à l'occasion de la Fête des Mères, L'Impartial vous propose de faire paraître une petite annonce dans une page spéciale de son édition du samedi 11 mai 1996. Si vous souhaitez vous aussi, transmettre un chaleureux message à votre maman, envoyez-nous votre texte accompagné d'une participation de Fr. 20.- (TVA incluse). Nous nous chargerons de faire parvenir une carte, quelques jours avant la parution, à la maman concernée, l'avisant qu'un message personnel l'attend dans L'Impartial du 11 mai.

Mon message (25 mots maximum): A \_\_\_\_\_ (ce prénom ou petit nom sera utilisé pour le classement alphabétique des messages).

Mon adresse: Nom \_\_\_\_\_ PRÉNOM \_\_\_\_\_ RUE/NO \_\_\_\_\_ NPA/LOCALITÉ \_\_\_\_\_

Adresse de la destinataire de votre message: Nom \_\_\_\_\_ PRÉNOM \_\_\_\_\_ RUE/NO \_\_\_\_\_ NPA/LOCALITÉ \_\_\_\_\_

Complétez ce coupon, glissez-le dans une enveloppe avec un billet de Fr. 20.- (ou 2 de Fr. 10.- pas de monnaie), et adressez le tout, en recommandé, à: Publicitas, Spécial Fête des Mères, Place du Marché, 2302 La Chaux-de-Fonds ou passez à notre réception. Date limite pour l'envoi des coupons: jeudi 2 mai 1996.

**BUVETTE DU MONT-DARD**  
**ouverte**  
 dès aujourd'hui. A bientôt  
 ☎ 038/53 20 74 132-787771

**VITRERIE MIROITERIE JOST**  
 Numa-Droz 185  
 (039) 26 40 77  
 JOUR NUIT

**A vendre**  
 2 fauteuils Bergères, tissu Gobelin et velours de Genève, 1 lustre cristal 8 branches.  
 Pour achat fauteuils: F. Botteron, tapissier, Envers 11, Le Locle, ☎ 039/31 23 85.  
 Lustre: G. Perrotet, électricité, Daniel-Jean Richard 35b, Le Locle, ☎ 039/31 26 64 132-787777

**POMPES FUNÈBRES NIGGLI S.A.**  
 SERVICE PERMANENT  
 Saint-Imier P. Kupferschmid  
 Tél. 039 / 41 27 55

**SOUL HEIMO & FILS SA**  
 Maîtrise fédérale  
 Tapis Parquets Plastiques Entretien Stores  
 Tél. 039/28 16 24  
 rue du Parc 9  
 La Chaux-de-Fonds 132-780118

**A vendre BOIS DE CHEMINÉE**  
 sec, scié, bûché  
 Livraison à domicile  
 Franz Schmutz, Sonvilier  
 ☎ 039/41 39 66. Natel 077/37 51 40 132-778346

## DIVERS Socialistes



**PAMBIANCO Milko**, économiste, enseignant, juré



**ROBERT Marie-Christine**, secrétaire, vice-présidente de l'UPN

**La Chaux-de-Fonds à l'horizon 2000: emploi et qualité de la vie!**



**RÜEGG Sylvie**, enseignante 132-787098



**SCHWEINGRUBER Cédric**, juriste

**JE VAIS VOTER!**  
 Le Parti socialiste La Chaux-de-Fonds

Reservé à votre annonce  
 La Chaux-de-Fonds - Tél. 039/21 04 10 Le Locle - Tél. 039/31 14 42  
 PUBLICITAS

Football - Première ligue: Bruno Rupil, ancien Serriérois, se plaît au FCC

## «Ça ne pouvait pas être pire»

**Centenaire du FC Lausanne** - Dans le cadre des festivités de son centenaire, qui se dérouleront du mercredi 28 août au dimanche 1er septembre 1996, Lausanne recevra à La Pontaise, en match amical, le samedi 31 août, la formation portugaise de Boavista. Celle-ci occupe actuellement le cinquième rang du championnat du Portugal, dont le titre ne devrait pas échapper à son rival local, le FC Porto.

Real Madrid

## Capello: confirmé

L'entraîneur de l'AC Milan, Fabio Capello, a annoncé qu'il quittait le club italien pour diriger le Real Madrid la saison prochaine, dans un entretien accordé à «la Gazzetta dello Sport» hier.

«C'est décidé. Je vais entraîner le Real Madrid. Je n'ai pas encore signé pour l'instant, mais je pars», a déclaré au quotidien sportif italien Capello, qui a mené le club milanais à quatre titres de champion d'Italie en cinq ans.

Fabio Capello, lié à l'AC Milan jusqu'en juin, a notamment justifié sa décision de quitter le club milanais par la clause contractuelle que lui avait imposée ces dernières années le président délégué du club milanais, Adriano Galliani: cette clause prévoyait l'obligation pour l'entraîneur milanais de remporter certains titres, sous peine de devoir faire face à un licenciement.

«Un club qui vous oblige à signer une telle clause est un club qui ne vous fait pas confiance», a déclaré Fabio Capello, qui a précisé ne pas être «amer» et déclaré avoir pris sa décision de quitter Milan en mars, à l'issue d'un entretien avec le président du club madrilène, Lorenzo Sanz.

En 1991, Capello avait succédé à Arrigo Sacchi, parti pour diriger la sélection nationale italienne. Le nom le plus fréquemment cité parmi les entraîneurs susceptibles de prendre la succession de Capello à l'AC Milan est celui d'Oscar Tabarez, ex-entraîneur de Cagliari. (si)

## ALLEMAGNE

Rostock - Fribourg ..... 1-0  
Uerdingen - Leverkusen .. 3-0  
Schalke 04 - Stuttgart .... 2-0  
Karlsruhe - Dortmund ... 5-0

## CLASSEMENT

1. Dortmund	30	16	10	4	64-34	58
2. Bayern	30	18	4	8	58-37	58
3. Mönchengl.	30	14	8	8	48-45	50
4. Rostock	30	12	10	8	44-37	46
5. Schalke 04	30	10	14	6	36-33	44
6. Karlsruhe	31	11	11	9	48-41	44
7. 1860 Munich	30	10	10	10	46-41	40
8. Hambourg	30	9	13	8	42-44	40
9. Stuttgart	31	9	13	9	54-55	40
10. W. Brême	30	8	14	8	32-35	38
11. Fribourg	31	10	8	13	26-37	38
12. St-Pauli	30	9	9	12	40-44	36
13. Leverkusen	30	7	13	10	33-32	34
14. Cologne	30	7	13	10	26-30	34
15. Düsseldorf	30	6	14	10	31-41	32
16. Francfort	30	7	10	13	40-56	31
17. Kaiserslaut.	30	5	15	10	27-35	30
18. Uerdingen	31	4	11	16	31-49	23

Joueur discret, qui ne s'embarrasse pas de fioritures sur une pelouse - «Je suis physique, mais pas dur» -, Bruno Rupil revit depuis qu'il a rejoint La Charrière. Avec le FCC, il a retrouvé le plaisir de jouer qu'il avait perdu pendant son passage à Serrières au début de cette saison. Un club qu'il a quitté sans aucun remords: «Ça ne pouvait pas être pire» lance ce Fleurisan qui a rongé son frein durant son séjour chez les «vert et blanc» et qui espère sortir un grand match ce soir face à ses anciens coéquipiers.

Par Julian CERVIÑO

«Je ne serais animé d'aucun esprit de revanche, assure le latéral du FCC. L'important, c'est que l'équipe gagne. Cela dit, si je peux prouver à certaines per-

## LE POINT

Hier soir Fribourg - Old Boys ..... 5-0 (1-0)

Ce soir 20.00 La Chx-de-Fds - Serrières

## CLASSEMENT

1. Fribourg	23	18	3	2	57-16	57
2. Münsingen	23	13	4	6	43-24	43
3. Granges	23	11	9	3	39-23	42
4. Thoune	23	12	2	9	42-36	38
5. Colombier	23	10	5	8	33-25	35
6. Serrières	22	9	7	6	42-27	34
7. Lyss	23	8	10	5	32-34	34
8. Bienne	23	9	6	8	30-24	33
9. Concordia	23	9	13	40-56	28	
10. Bümpliz	23	7	6	10	32-37	27
11. Riehen	23	6	7	10	39-37	25
12. Chx-de-Fds	22	7	3	12	26-40	24
13. Old Boys	23	4	5	14	25-52	17
14. Le Locle	23	1	4	18	11-61	7

Le coup de fil aux entraîneurs

## Pas de faveur pour le FCC

Non, Serrières ne va pas monter à La Chaux-de-Fonds dans l'intention de faire une faveur au FCC. «Ce serait mal connaître Pascal Bassi que de s'attendre à un cadeau de sa part» commente d'ailleurs Pierre-Philippe Enrico, entraîneur du FCC. Autrement dit, ce soir à La Charrière, on assistera à un vrai derby.

«Même privé de nombreux éléments (ré: huit en tout), Serrières demeure un adversaire redoutable, annonce PPE. Nous n'allons pas nous montrer trop présomptueux. Il s'agit de tempérer notre euphorie en se rappelant que la loi des séries veut qu'elles aient toutes une fin.»

En fait, hier, le mentor des «jaune et bleu» était plutôt inquiet qui ne savait pas s'il pourrait compter sur Dantas (élongation derrière une cuisse), De Piante et Pittet qui ont respectivement écopé de leur sixième - merci pour le renseignement... - et troisième avertissement à Bâle samedi dernier. «Nous attendons une réponse du comité de la première ligue» glisse PPE. Il est par contre certain qu'en cas de pluie l'accès aux tribunes sera gratuit.

## «ILS SONT FAVORIS»

«Je ne souhaite pas voir le FCC descendre, car je préfère me rendre à La Chaux-de-Fonds et recevoir ce club, plutôt que de jouer contre Riehen, commente Pascal Bassi, entraîneur de Serrières. Ce n'est pas pour autant

sonnes que j'ai le niveau de la première ligue, tant mieux.» Vous l'aurez compris, Bruno Rupil n'a pas forcément le traitement auquel Pascal Bassi l'a soumis. «J'étais un des rares à participer à tous les entraînements, mais il ne me faisait pas jouer, explique-t-il. Il me disait toujours que mon tour viendrait, mais il n'est pas franchement venu.» Et Bruno Rupil a fini par perdre patience. «Un joueur qui vient de deuxième ligue dans une équipe de tête de première ligue doit, au moins, attendre une saison pour devenir titulaire. Cela dit, actuellement, Bruno Rupil aurait sa place chez nous» rétorque Pascal Bassi. Peut-être, mais en attendant ce pur produit du FC Fleurier porte désormais le maillot «jaune et bleu» et pourrait fort bien rester à La Charrière la saison prochaine. «Si nous nous maintenons, il y a 90% de chance que je rempile» glisse-t-il.

C'est ce celui qui a évolué deux saisons à NE Xamax (une en Inter B1 et une Inter A2), après son départ de son club formateur, se plaît beaucoup au FC La Chaux-de-Fonds. «L'ambiance est vraiment très sympathique ici et je me sens très bien dans ce club, souligne-t-il. De plus, les infrastructures sont excellentes. Cela dit, je ne suis pas surpris. Tous ceux qui ont joué au FCC m'avaient dit que je ne serais pas déçu et je savais où je mettais les pieds en venant à La Chaux-de-Fonds.»

## UN DÉFI TRÈS INTÉRESSANT

C'est donc sans trop d'appréhension que le Vallonnien de 20 ans, qui a défendu les couleurs de Noiraigue durant les deux dernières saisons, est monté dans nos Montagnes. «J'ai discuté avec Enrico durant un tournoi en salle à Neuchâtel et je me suis dit que je n'avais rien à perdre en rejoignant le FCC,

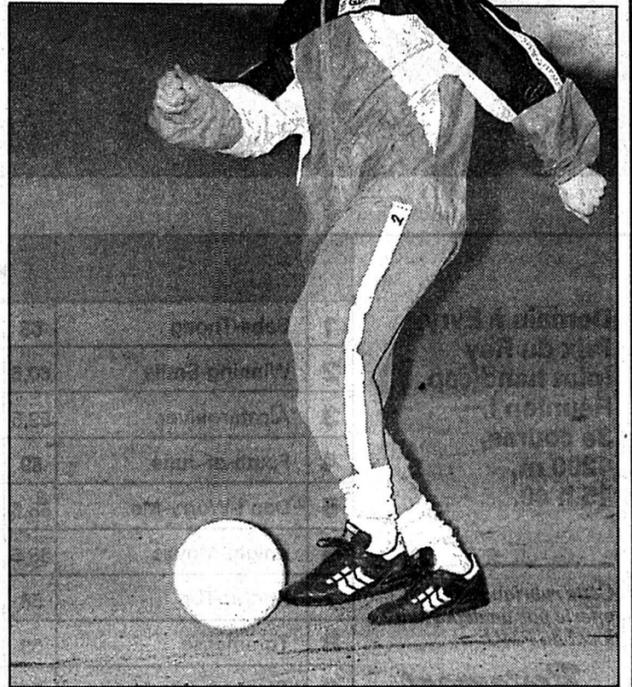
narre-t-il. De toute façon, ça ne pouvait pas être pire qu'à Serrières. A La Chaux-de-Fonds, avec tous les assimilés que compte cette équipe, mes chances de jouer étaient très grande et, comme Enrico m'a assuré qu'à la reprise tout le monde repartait à zéro, je n'ai pas trop hésité. Surtout que je préfère nettement évoluer en 4-4-2 qu'en 3-5-2 comme à Serrières.» Bref, Bruno Rupil est comme un poisson dans l'eau chez les «jaune et bleu».

Reste que le FCC naviguait en eau très trouble lorsque le Fleurisan a débarqué à La Charrière. «Participer au sauvetage de cette équipe constitue un défi très intéressant, déclare cet apprenti mécanicien sur automobile. J'ai toujours considéré que les Chaux-de-Fonnières n'étaient pas à leur place en bas du classement et qu'ils avaient les moyens de se sortir d'affaire. Avec des joueurs de la valeur de Guede et De Piante, il y a vraiment mieux à faire que de se battre contre la relégation. J'ai vraiment l'impression qu'avant il y avait quelque chose qui clochait.» Ah bon, on ne s'en était pas aperçu...

## «NOUS NE CRAIGNONS PLUS RIEN»

«Maintenant, on tire tous à la même corde et l'entraîneur sait très bien motiver tout le monde, poursuit Bruno Rupil. Cette solidarité qui nous anime explique en grande partie nos bons résultats. Mais, il ne faut pas s'emballer, nous avons certes fait un bon bout de chemin, mais nous ne sommes pas encore sauvés. Nous allons d'abord essayer d'éviter les barrages, mais si nous devons passer par là, nous le ferons.» En tous les cas, Bruno Rupil ne s'attend pas à ce que les futurs adversaires du FCC fassent des cadeaux et surtout pas Serrières ce soir.

«Ce n'est pas Bassi qui va laisser des points à qui que ce



Bruno Rupil

«Je savais où je mettais les pieds.»

(Impar-Galley)

soit, affirme-t-il. De toute manière, après notre match à Bâle (ré: auquel Rupil blessé à l'épaule n'a pas participé), nous ne craignons plus rien.» C'est donc sans peur et sans reproche que le Fleurisan entrera ce soir

sur La Charrière avec la ferme intention de ne pas ménager ses anciens potes, le tout même si son employeur n'est autre que Jean-Marc Roher, le président-joueur du FC Serrières.

J.C.

## Une dent contre Noiraigue

Bien qu'étant Vallonnien, Bruno Rupil ne porte pas le FC Noiraigue dans son cœur. «Je suis un peu amer car le président néraoui, Bernard Hamel, avait promis certaines choses et il n'a pas tenu ses promesses après notre échec en finales, révèle le Fleurisan. Nous devons tous toucher des primes, mais moi je n'ai rien reçu. Qu'on se comprenne bien, je ne joue pas au football pour de l'argent, mais lorsqu'on fait des promesses il faut les tenir. Dans ces conditions, je préfère faire des kilomètres supplémentaires pour venir jouer à La Chaux-de-Fonds plutôt que de retourner à Noiraigue.» Ça peut se comprendre.

J.C.

LNA, tour final: match nul et vierge à Tourbillon

## Sommet sans but

A Tourbillon, Sion a manqué l'occasion de refaire son retard sur Grasshopper au terme du match au sommet de la onzième journée du tour final pour le titre. Le match nul et vierge qui a sanctionné la rencontre a servi les intérêts des Zurichois qui, après sept victoires en série, ont certes concédé un nul, mais conservé leurs six points d'avance sur les Sédunois.

L'ambiance était électrique sur et autour de la pelouse sédunoise. Dès la 17e minute, l'arbitre Détruche dictait un penalty pour une intervention de Gaspoz sur Türkiylmaz. Le duel entre les deux enfants terribles du football suisse, «Kubi» et Lehmann, tournait à l'avantage du capitaine sédunois.

La partie a été surtout marquée par l'expulsion de deux joueurs. Ibrahim regagnait les vestiaires à la 43e minute pour une faute anodine sur La Placa. Il était suivi par Antoine Kombouaré. Averti pour voies de fait à la 36e minute sur Türkiylmaz, le Calédonien se voyait brandir le carton rouge pour une faute sur Erceg (87e). A l'image du Servettien Jean-Michel Aebly, durement sanctionné (cinq mat-

ches) pour son carton rouge samedi contre Aarau, Kombouaré risque bien d'être absent pour le reste de la saison.

## ● SION - GRASSHOPPER 0-0

Tourbillon: 13.200 spectateurs. Arbitre: M. Détruche (Thonex). Sion: Lehmann; Gaspoz, Kombouaré, Wicky, Quentin; Sylvestre, Colombo, Lonfat, La Placa (69e Mirandinha); Vidmar, Giallanza (80e Pascale). Grasshopper: Zuberbühler; Haas, Gren, Vega, Gämperle; Ali Ibrahim, Vogel, Koller, Comisetti; Abdullahi (46e Lombardo), Türkiylmaz (85e Erceg).

Notes: Sion sans Bonvin, Vercurusse, Moser ni Fournier (blessés). Grasshopper sans Subiat, Yakin ni Thüler (blessés). Lehmann retient un penalty de Türkiylmaz (19e). Avertissements à Abdullahi (7e), Kombouaré (36e), La Placa (40e) et Koller (63e). Expulsions d'Ali Ibrahim (43e) et de Kombouaré (87e).

## ● AARAU - BÂLE 1-0 (1-0)

Brügglifeld: 5100 spectateurs. Arbitre: M. Stadler (Bazenheid). But: 13e Ratinho 1-0. Aarau: Hilfiker; Bader, Pavlicevic, Studer, Christ; Saibene (83e Markovic), Heldmann, Skrzypczak, Wyss; Kirik (74e Wiederkehr), Ratinho (46e Allenspach). Bâle: Huber; Ceccaroni, Meier, Walker, Zuffi; Cantaluppi (63e Moser), Nyarko, Smajic, Sutter; Rey, Yakin (68e Okolosi).

Notes: Aarau sans Brugnoli ni Kilian (blessés). Bâle sans Hasler, Tabakovic, Orlando (blessés) ni Kondé (avec les - 16 ans autrichiens). Présence d'Otto Rehhagel (ex-entraîneur de Bayern Munich). Avertissements à Cantaluppi (9e, faute grossière), Pavlicevic (10e, antijeu), Rey

(33e, faute grossière), Allenspach (56e, antisportivité) et Bader (79e, antijeu).

## ● SERVETTE - SAINT-GALL 3-2 (1-1)

Charmilles: 3000 spectateurs. Arbitre: M. Philippoz (Sion). Buts: 11e Ippoliti 1-0. 42e Diallo 1-1. 65e Ippoliti 2-1. 70e Moudi 2-2. 86e Margarini 3-2. Servette: Pascolo; Nemecek; Weiler, Karlen, Müller (81e Margarini); Barberis, Ippoliti, Pizzinat, Neuville (87e Duchosal); Sesa, Sogbie (77e Baumann).

Saint-Gall: Pédat; Moudi, Koch, Brunner, Wanner; Winkler (75e Leandro), Slavtchev (55e Steingrubler), Tejada; Zellweger, Diallo, Frick.

Notes: Servette sans Aebly, Barea (suspendus), Fernandez, Juarez ni Renato (blessés). Saint-Gall sans Giannini (suspendu), Andrioli, Bühlmann, Milton ni De Siebenthal (blessés). Avertissements à Tejada (28e, faute grossière) et Sogbie (53e, faute grossière).

Le soir 18.30 NE Xamax - Lucerne (TV)

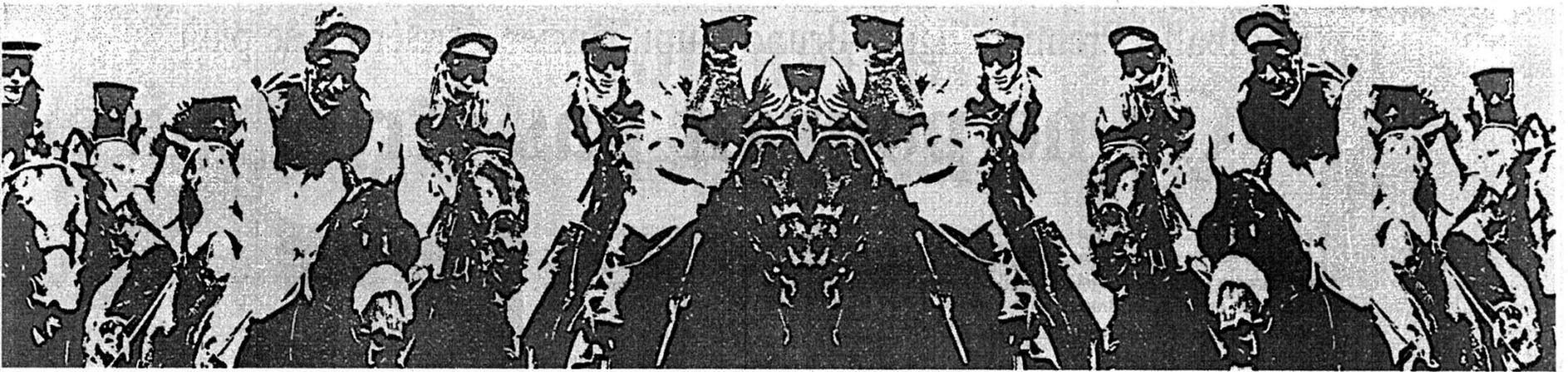
## CLASSEMENT

1. Grasshopper	11	7	4	0	21-4	47	(22)
2. Sion	11	6	2	3	14-9	41	(21)
3. NE Xamax	10	5	3	2	16-11	39	(21)
4. Aarau	11	6	3	2	19-11	35	(14)
5. Lucerne	9	2	1	6	11-11	27	(20)
6. Servette	11	2	5	4	15-17	25	(14)
7. St-Gall	11	2	2	7	7-27	22	(14)
8. Bâle	10	1	2	7	5-18	20	(15)

Entre parenthèses, points de la qualification

## PROCHAINE JOURNÉE

Samedi 4 mai. 17 h 30: Saint-Gall - NE Xamax. 20 h: Bâle - Sion. Grasshopper - Servette. Lucerne - Aarau. (si)



**Demain à Evry,  
Prix du Rey  
(plat handicap,  
Réunion I,  
3e course,  
1200 m,  
15 h 40.**

*Cette rubrique vous est  
offerte par un dépositaire  
local du PMU:*

**Restaurant  
Cortina**

Rue du Bois-Noir 39  
2300 La Chaux-de-Fonds  
Tél. 039 269 335



**Seule la liste officielle  
du PMU fait foi.**

	CHEVAL	POIDS	CORDE	JOCKEY	ENTRAÎNEUR	COTE	PERF.	NOTRE OPINION
1	Baba-Thong	63	13	O. Doleuze	C. Head	23/1	5p(95)4p	2 C'est surtout un coup de cœur, car il n'aura probablement pas son terrain; mais comme ses courses sont souvent la bouteille à encre, on tente.
2	Winning-Smile	60,5	17	T. Gillet	T. Cloud	12/1	0p(95)5p	
3	Alcatarquiver	59,5	1	F. Sanchez	M. Delcher-Sanchez	29/1	1p3p(95)	12 Il débute bien l'année et sa place est encore parmi les premiers.
4	Fouth-of-June	59	18	T. Jarnet	H. Van Zuylen	8/1	0p(95)0p	
5	Don't-Worry-Me	58,5	9	A. Junk	G. Henrot	13/1	1p1p5p	17 Il est très courageux et se bat jusqu'au bout, sa place sur l'échelle retient l'attention.
6	Knight-Moves	58,5	7	C. Asmussen	L. Audon	16/1	8p(95)0p	
7	Hunter-Top	58	6	G. Mossé	N. Clément	21/1	(95)0p0p	4 Ce n'est pas la qualité qui manque et peut reprendre le cours de ses bonnes perfs.
8	Tommelise	58	3	O. Thirion	J. Hammond	28/1	(95)6p4p	
9	Treasure-Beach	58	2	J. Boisnard	H.-A. Pantall	7/1	4p3p3p	10 Deuxième représentant d'une écurie qui ne fait pas que de la figuration.
10	Egoïste	57,5	5	D. Bœuf	J. Capitte	15/1	5p6p1p	
11	Posen-Tune	57,5	12	G. Guignard	L. Boulard	32/1	3p0p0p	14 Il tient bien sa partie en province et ne monte pas dans la capitale pour rien.
12	Kaymadi	57	15	Y. Barberot	S. Wattel	7/1	3p1p(95)	
13	Artic-Starry	56,5	8	A. Sanglard	R. Crepon	17/1	0p(95)0p	9 Régulier et adepte de ces parcours, il sera probablement très appuyé à la cote.
14	Windsor-du-Berlais	56,5	10	M. Cesandri	A. Lyon	25/1	3p7p3p	
15	Eligado	55	4	C. Dehens	B. Tevels	29/1	0p0p3p	18 Baissé de cinq livres depuis l'automne, il retrouve gentiment des conditions qui lui laissent ses chances.
16	Meadow-Leader	54,5	11	O. Peslier	M. Rolland	12/1	0p1p7p	
17	Strimmer	54	16	W. Mongil	J. Capitte	14/1	0p3p3p	LES REMPLAÇANTS: 6 Après une rentrée moyenne, il devrait afficher des progrès; n'est surtout pas impossible.
18	Poignard	53	14	M. Boutin	Haras du Tribury	22/1	5p9p9p	

IMPAR-PRONO  
2\*  
12\*  
17\*  
4  
10  
14  
9  
18  
\*BASES  
COUP DE POKER  
14  
AU 2/4  
2 - 17  
AU TIERCÉ  
POUR 16 FRANCS  
2 - 12 - X  
IMPAR-SURPRISE  
17  
4  
11  
12  
7  
9  
6  
18

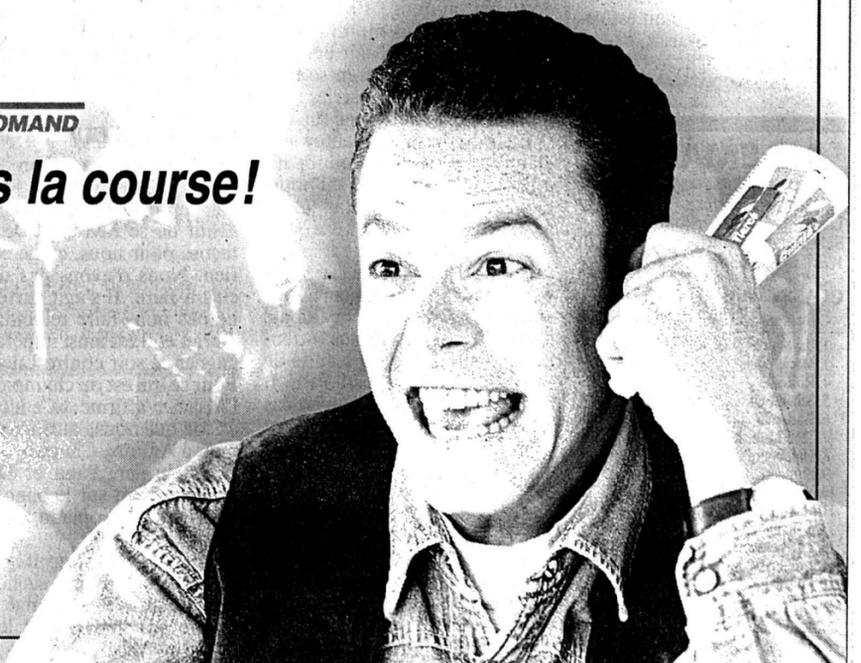
**L'ÉVÉNEMENT À NE PAS MANQUER**

**Depuis ce mercredi 1er mai,  
Bienne et le Jura bernois sont dans la course  
avec 10 nouveaux points PMU,  
pour parier sur les courses françaises et suisses.**

**Bienne:** Restaurant du Cercle Ouvrier, R. de Morat 41 • **Pub Ascot,** Rte d'Orpond 15 • **Restaurant La Chartreuse,** Pl. de la Gare 11 • **Bévilard:** Restaurant de l'Union, R. Principale 1 • **Crémines:** Restaurant Croix-Blanche • **Evilard:** Restaurant Le Beaulieu, Rte Principale 48 • **Moutier:** Pub de la Vieille Ville, R. Centrale 70 • **St-Imier:** Restaurant La Rotonde, Pl. du Marché 2 • **Tavannes:** Hôtel de la Gare, R. de la Gare 4 • **Tramelan:** Hôtel Restaurant de l'Union, R. de la Gare 4.



**La Suisse est dans la course!**



# Football - Promotion-relégation LNA/LNB: nul à Delémont

## Sur toute la ligne

**Simmons en justice** - Matthews Simmons, le supporter de Crystal Palace qui avait été agressé par Eric Cantona en janvier 1995, a comparu devant le Tribunal de Croydon pour répondre de l'inculpation de «comportement et propos menaçants». Les témoins se sont succédé à la barre pour raconter comment Simmons (21 ans) s'était précipité en bas des tribunes pour venir insulter et faire des gestes obscènes à l'attention de Cantona. (si)

### BRÈVES

#### Athlétisme

##### Nelly Glauser aux JO

Une performance exceptionnelle réussie dimanche au Marathon de Rotterdam a permis à Nelly Glauser d'arracher sa sélection pour les Jeux olympiques d'Atlanta. La Jurassienne de Boncourt, vingtième des championnats du monde de Göteborg, a pris une remarquable quatrième place, en 2 h 32'48". La limite olympique suisse était fixée à 2 h 33". Nelly Glauser a terminé derrière la Belge Siegers 2 h 28'06" et la Mexicaine Diaz 2 h 29'48" et la Hollandaise van Schuppen 2 h 31'26". (y)

#### Football

##### Ponte prolongé

Le FC Zurich a prolongé pour une année le contrat de son entraîneur Raimondo Ponte (41 ans), à la tête du club du Letzigrund depuis le 21 mars 1995.

#### Automobilisme

##### Burri huitième

A l'issue de la deuxième étape du Tour de Corse, l'équipage suisse Olivier Burri - Christophe Hofmann, sur une Subaru Impreza, occupe la huitième place à 6'54" des leaders français Philippe Bugalski et Jean-Paul Chiaroni (Renault Maxi Mégane).

#### Basketball

##### FR Olympic égalise

LNA. Play-off, finale (deuxième match): FR Olympic - Monthey 103-81 (56-47). 1-1 dans la série.

### PMUR

#### Hier à Vincennes Prix Céluta

Tiercé: 13 - 10 - 14  
Quarté+: 13 - 10 - 14 - 17  
Quinté+: 13 - 10 - 14 - 17 - 4

#### Rapports pour 1 franc:

Tiercé dans l'ordre: 3859,00 fr.  
Dans un ordre différent: 610,70 fr.

Quarté+ dans l'ordre: 18.101,80 fr.  
Dans un ordre différent: 745,00 fr.

Trio/Bonus (sans ordre): 122,50 fr.

#### Rapports pour 2 francs:

Quinté+ dans l'ordre: 835.409,00 fr.

Dans un ordre différent: 8703,80 fr.

Bonus 4: 208,20 fr.

Bonus 3: 69,40 fr.

#### Rapports pour 5 francs:

2sur4: 108,50 fr.

### ● DELÉMONT - LAUSANNE 1-1 (1-0)

Ce n'est pas demain la veille que Delémont épinglera une formation de LNA à son tableau de chasse. Remarquez, le coup a failli marcher. Les Jurassiens se sont «seulement» fait rejoindre à treize minutes du coup de sifflet final. Encore raté, comme dirait l'autre. Mais Dieu que ce derby romand entre Jurassiens et Vaudois a ressemblé à un vulgaire navet. La partie s'est soldée par un score nul. Le verdict a été à l'image du match, n'ayons pas peur de l'écrire. Triste. Vraiment triste.

Delémont  
Gérard STEGMÜLLER

Roger Läubli est un petit coquin. Ou un cachottier, c'est selon. La veille du match, l'entraîneur des SRD ne s'était en effet pas gêné pour rouler dans la farine certains de ses éléments les plus huppés. Il promettait des changements. Des grands. Et toujours selon le boss, on allait voir ce qu'on allait voir.

Alors on a vu. Pas grand-chose. Ou plutôt rien du tout. Une fois de plus, Delémont aura énormément déçu. Lausanne itou. Dans ce contexte, on comprendra que seuls les fins techniciens, les stratèges, les gens qui ont tout compris, ont réussi à prendre leur pied hier soir à La Blancherie.

Franchement, on les envie.

### EN LNB, NULLE PART AILLEURS

Incontestablement, du côté de Delémont, l'heure n'est pas en-



Martin Fryand - Cyrille Maillard

L'affrontement entre Lausannois et Delémontains n'a pas atteint des sommets.

(Keystone)

core aux repréailles. Mathématiquement, la LNA est toujours accessible. Même après le remis-

d'hier soir. Et les dirigeants jurassiens, ainsi que leur entraîneur, ne sont pas décidés à se

faire réellement une raison. Ils n'osent pas regarder la réalité en face. La place de Delémont, c'est en LNB. Nulle part ailleurs. Beaucoup le pensent, en sont certains. Mais l'avouer est une autre partition. Question d'orgueil, sans doute.

Ainsi, alors que l'on nous avait annoncé une équipe des «Sports» nouvelle mouture, c'est une formation delémontaine somme toute classique qui a donné la réplique à une phalange vaudoise qui s'était déplacée dans le nouveau canton pour décrocher un point. Ce qui fut fait. Mais à quel prix... Un conseil pour les personnes

qui souffrent d'insomnie: qu'elles viennent faire un tour du côté de La Blancherie. Ça ne peut pas faire de tort.

### VUKIC SIFFLÉ

On va quand même parler du match. Ou plutôt de ce qui mérite d'être signalé. Et par rapport à ce qu'on a vu, ce n'est pas hier soir qu'on a attrapé des crampes à la main, que tout le monde se rassure. Puisque l'on parle de crampes, les acteurs de cette parodie de football n'en ont pas attrapées non plus. Match nul, balle au centre.

Il fallut attendre... la quarante et unième minute (sic!) pour entendre les spectateurs applaudir une action digne de ce nom. Sérieux. La réussite de Boudouma - le Marocain a subtilement prolongé du chef un coup de coin de Varga - a surpris tout le monde (44e). Surtout les Lausannois, persuadés que rien ne pouvait leur arriver, telle-ment la résistance était insignifiante.

Les Vaudois sont parvenus à rectifier le tir. Pour cela, il a fallu attendre la 77e. Auparavant, Fryand avait touché du bois (58e). C'est tout. Un centre tiré de Celestini pour Sane trompait un Crevoisier impuissant (77e). Avec une unité dans leur besace, les Lémaniques ont dès lors estimé avoir rempli leur contrat. Les Delémontains, inexistantes en deuxième période à l'exception d'une incursion de Lorenzo (73e), n'ont surtout pas cherché à envenimer les débats. Désolant.

Les supporters des SRD, d'habitude si conciliants, ne se sont pas gênés de siffler en fin de match un certain Vukic, une fois de plus porté disparu. Mais le Croate ne fut pas le seul à désert-ter les rangs.

Vivement, vivement la fin.

G.S.

### AUTRES STADES

#### ● ZÜRICH - LUGANO 1-1 (1-0)

Letzigrund: 1500 spectateurs. Arbitre: M. Dafflon (St-Barthélemy).

Buts: 39e Castillo 1-0. 47e Galvao (penalty) 1-1. Zurich: Stiel; Huber (21e Gambino), Fischer, Andersen, Studer; Tarone (54e Makalalalane), Hodel, Nonda, Nixon (68e Ziegler); Güntensperger, Castillo.

Lugano: Walker; Morf, Vanetta, Galvao, Modica; Carrasco (74e Gentizon), Penzavalli (85e Fiechter), Esposito, Rzasza; Magnin, Sival (80e Kallon).

Notes: Zurich sans Baldassarri, Widmer, Walker ni Di Jorio (tous blessés). Lugano sans Fusi ni Romagna (suspendus). Avertissements à Tarone (41e, faute grossière), Magnin (60e, réclamations), Modica (62e, faute grossière) et Andersen (65e, faute grossière).

#### ● KRIENS - YOUNG BOYS 1-3 (0-0)

Kleinfeld: 800 spectateurs. Arbitre: M. Leuba (Chexbres).

Buts: 57e Aduobe 0-1. 87e Dittgen 0-2. 90e Ahinful 1-2. 91e Dittgen 1-3.

Kriens: Brunner; Fallegger (59e Marthaler), Schönenberger, Perini; Burri, Zwysig, Gross, Ahinful, Stoop; Esposito, Ndlovu.

Young Boys: Pulver; Gerber (77e Pagano), Baumann, Streun; Aebi, Prytz, Eich, Lenggen; Maiano (73e Schweizer), Dittgen, Aduobe.

Notes: Kriens sans Egli, Colatrella, Treibold, Dongiovanni (blessés) ni Londono (suspendu). Young Boys sans Neqrouz (blessé) ni Sermeter (suspendu). Expulsion de Stoop (85e, deuxième avertissement).

#### ● YVERDON - ÉTOILE CAROUGE 3-2 (2-0)

Stade municipal: 1550 spectateurs. Arbitre: M. Vollenweider (Rüti).

Buts: 13e Yenay 1-0. 45e Douglas 2-0. 67e Benson 3-0. 86e Escofet 3-1. 89e Martinez 3-2.

La Blancherie: 2200 spectateurs.

Arbitre: M. Foelmi (Willisau).

Buts: 44e Boudouma 1-0. 77e Sane 1-1.

Delémont: Crevoisier; Froidevaux, Maillard, Kohler, Bui-Dominé, Varga, Cancellara (50e Marchand), Boudouma; Lorenzo (78e Gigon), Vukic. Lausanne: Brunner; Kuffer (68e Celestini), Biaggi, Pister, Hânzi; Savovic, Piffaretti,

Rehn, Kaeslin (79e Iglesias); Fryand (76e Romano), Sane.

Notes: pelouse en bon état, pluie fine à partir de la demie-heure. Delémont est privé des services de Poulard et Vernaz (blessés), alors que Lausanne évolue sans Oggier, Comisetti, Moro (blessés) ni Chassot (suspendu). Avertissement à Savovic (31e, faute grossière). Coups de coin: 5-7 (4-4).

### Coupe neuchâteloise: Noiraigue s'impose facilement

## La logique respectée

#### ● SAINT-BLAISE - NOIRAIGUE 0-5 (0-1)

Diminué par les absences de plusieurs titulaires, Saint-Blaise n'a pu tenir longtemps la dragée haute à Noiraigue, hier soir lors de la finale de la Coupe neuchâteloise. Sur un terrain gras et glissant, les protégés de Pierre Meyer ont concédé un revers indiscutable face à une formation néraouie particulièrement réaliste.

Saint-Blaise  
Fabrice ZWAHLEN

Terriblement limités offensivement, les Saint-Blaisois n'ont pu profiter, faute de moyens, des largesses d'une défense visiteuse peu à son affaire. Ainsi, si les joueurs du Bas ont dominé territorialement la première demie-heure, ce sont les Nérouis, sur un coup franc à la Del Piero botté des vingt-cinq mètres par Vonlanthen, qui ouvrirent la marque (39e). «Jusqu'à l'ouverture du score, Saint-Blaise a bien résisté» dira au terme des débats Claude Zürcher. Bien disposé sur le terrain, agressifs en diable, les joueurs du Littoral avaient certes bousculé les visiteurs, mais ils n'avaient pas pu mettre réellement en danger le portier Vuilliomonet.

Menant 1-0 à la pause, les visiteurs ne mirent pas bien long en seconde période à clore l'affaire. Puisqu'à la 62e, c'est l'ex-Loclois Gilles Mettraux qui



Fulvio Manini - Yves Forney

Les Saint-Blaisois ont été dépassés hier soir.

(Impar-Galley)

transformait le deuxième coup franc dangereux des Nérouis, profitant de l'occurrence d'un mur mal disposé par Thévoz. Dès lors, les Saint-Blaisois, abattus par la tournure des événements, perdirent totalement pied. Fatigués, ils encaissèrent encore trois buts ans la dernière demie-heure.

«La défaite ne se discute pas, soulignait l'entraîneur saint-blaisois, toutefois le score est trop sévère. Mes joueurs se sont bien battus, voilà l'essentiel.» Côté néraoui, en concrétisant cinq de leur sept occasions, les Vallonniers ont fait preuve d'une efficacité offensive prometteuse en vue des finales d'ascension en première ligue. Toutefois certaines lacunes défensives, principalement observées sur les ailes, mériteront toute l'attention de Claude Zürcher ces prochaines semaines.

Les Fourches: 250 spectateurs.

Arbitre: M. Pereira (Marin).

Buts: 39e Vonlanthen 0-1. 62e Mettraux 0-2. 72e Jenni 0-3. 80e Forney 0-4. 90e Hamel 0-5.

Saint-Blaise: Thévoz; Manini; Perrinjaquet, Sanz (83e Kuhn), Perez; Lecoultre, Torri, Grob, Lopez (46e Riba), Junod (76e Mota); Burkhardt.

Noiraigue: Vuilliomonet; Rizvanovic; Hamel, Carème, Guye; Vonlanthen, Mettraux, Jenni, Bulle; Forney, Stevic.

Notes: Saint-Blaise est privé de Piemontesi (malade), Stutz (à l'armée), Boza, Russillon, Salvi, Huguenin et Meyer (blessés). Avertissements à Lecoultre (15e, réclamations), Vonlanthen (40e, faute grossière) et Sanz (71e, faute grossière). Coups de coin: 4-7 (3-3). F.Z.

#### CLASSEMENT

1. FC Zurich	11	7	4	0	18	8	25
2. Young Boys	11	7	3	1	21	10	24
3. Lausanne	11	4	6	1	16	10	18
4. Yverdon	11	3	4	4	15	17	13
5. Lugano	11	3	4	4	11	15	13
6. Delémont	11	2	4	5	12	19	10
7. Kriens	11	1	4	6	12	16	7
8. Carouge	11	0	5	6	4	14	5

#### PROCHAINE JOURNÉE

Samedi 4 mai. 20 h: Lausanne - Zurich. Lugano - Yverdon. Young Boys - Delémont. 20 h 30: Etoile Carouge - Kriens.

### À L'AFFICHE

#### LNB, tour de relégation

Ce soir  
19.00 Naters - Schaffhouse

#### CLASSEMENT

1. Winterthur	9	5	2	19	12	33	(16)
2. Baden	9	5	1	3	13	32	(16)
3. Schaffhouse	8	4	3	1	11	6	29 (14)
4. Wil	9	3	4	2	20	15	27 (14)
5. Naters	8	3	2	3	9	9	20 (9)
6. Chiasso	9	1	4	4	9	13	20 (13)
7. Locarno	9	1	5	3	9	11	19 (11)
8. Soleure	9	1	3	5	4	16	18 (12)

ÉLECTIONS COMMUNALES 4-5 MAI 1996

# CHOISIR LES VRAIES PRIORITÉS

libéral-ppn

Nous luttons contre les inégalités  
parce que nous plaçons  
l'être humain au centre  
de nos préoccupations.

LA CHAUX-DE-FONDS  
NOTRE AVENIR

La Chaux-de-Fonds

Ed. resp.: Patrick Haldermann

# PICKPAY

Le Discounter de marques

B 18/96 valable du  
1 au 7 mai 1996

**PICKPAY** 24.4.-10.8.96  
**BINGO**  
Voici les prochaines 3 marques

--	--	--

Super jeu,  
supers lots!

San Pellegrino

gazeuse  
1,5 litre pet

Chai de Bordes blanc  
Bordeaux AC  
7,5 dl, 1994/95

21% **5.99**  
7.60

24% **1.99**  
1.31

Le gros lot!

<b>Bahlsen</b> pistaches, 250 g	4.80	<b>3.48</b>
<b>Lindt Fioretto</b> 3 sortes, 126 - 138 g	5.45	<b>4.95</b>
<b>Yogourt Yoplait</b> toutes les sortes multipack 6 x 180 g	4.88	<b>3.88</b>
<b>Café la Semeuse mocca</b> en grains, 500 g	9.96	<b>8.96</b>
<b>Marques de Riscal Rueda DO</b> 7,5 dl 1994	12.50	<b>9.90</b>
<b>Karibik Ice Tea</b> apple peach / orange instant 900 g	9.83	<b>8.33</b>
<b>Bière Amstel</b> boîte de 5 dl	1.45	<b>1.19</b>
<b>Lenor Ultra</b> 3 sortes, 2 litres recharge	9.90	<b>7.90</b>
<b>Chaussettes de tennis pour hommes</b> 5 pièces, divers grandeurs		<b>5.99</b>

**Tablettes Cailler**  
toutes les sortes  
duo 2 x 100 g

3.10 **2.29**

**Branches Minor**  
2 x 5 pièces  
240 g

4.70 **3.88**

**Cacahuètes Bahlsen**  
500 g

3.25 **2.78**

**Riz Uncle Ben's**  
1,8 kg

6.40 **5.76**

**Karibik Ice Tea**  
classic  
sachet de 900 g

7.95 **6.45**

**Coca Cola / light**  
6 x 50 cl pet

5.88 **4.88**  
Fr. 1.-

**Maga Color Compact**  
3 kg recharge

16.90 **12.99**  
23%

Notre succursale près de chez vous:  
Métropole-Centre, La Chaux-de-Fonds

**SPECTACLES - LOISIRS**

**Concert CS-RENDEZ-VOUS**

Salle de musique de  
La Chaux-de-Fonds  
mardi 14 mai 1996

Direction artistique: **Michael Haefliger**

**Orchestre de Chambre du  
Festival de musique de Davos**

Direction: **Karel Boeschoten**  
Solistes: **Lauréats du Concours  
suisse de musique pour la jeunesse  
Notburga Puskas, harpe**  
Compositeur invité: **Beat Furrer**

18h00 **Concert-dialogue  
RENDEZ-VOUS**  
20h00 **Concert RENDEZ-VOUS  
après le Apéritif RENDEZ-VOUS  
concert: au foyer**

Œuvres d'Edvard Grieg  
Beat Furrer, création  
Félix Mendelssohn Bartholdy  
Antonín Dvořák

Billets: fr. 15.-  
Location dès le 9 avril 1996:  
Crédit Suisse, Av. Léopold-Robert 58,  
2301 La Chaux-de-Fonds,  
Tél. 039/21 99 11  
Heures d'ouverture: lu-ve 8h15-12h15 /  
13h45-17h00, jeudi jusqu'à 17h30

CREDIT SUISSE  
CS  
UN APPORT DU CS À LA CULTURE

**Pourquoi pas  
vous?**

**Donnez  
de votre sang  
Sauvez des vies**

**SURFEZ SUR INTERNET**

**Offre exceptionnelle de lancement!**

A l'occasion de l'installation à La Chaux-de-Fonds  
d'une borne Internet, L'Imparnet offre  
à ses lecteurs une connexion  
au prix très avantageux de **Fr. 50.- pour 3 mois.**  
(entreprises exclues)

Pour vous brancher sur Internet,  
vous devez disposer de:

- 1 ordinateur
- 1 ligne téléphonique
- 1 modem 14 400 ou 28 800 bps  
(disponible chez Smartphone SA)

Renseignements:  
Smartphone SA Tél. 021/721 51 51  
Services Internet aux entreprises,  
développement de vitrines WWW:  
Arcantel SA Tél. 038/ 205 505

Pour **Fr. 25.- par mois!**  
Avec borne d'accès  
à La Chaux-de-Fonds

**L'Imparnet**

**Bulletin de commande**

➔ Adresse de l'installation

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_  
Rue \_\_\_\_\_  
NPA, localité \_\_\_\_\_  
Tél. \_\_\_\_\_  
E-mail désiré (4-8 caractères) \_\_\_\_\_

Mot de passe (4-8 caractères) \_\_\_\_\_

➔ Type de système

PC/Windows 3.xx:  PC/OS/2 Warp  
 PC/Windows 95  Macintosh

➔ Abonnement

Offre spéciale L'Imparnet 3 mois: **Fr. 50.-**  
 Fr. 250.- par an Sans frais d'inscription  
Offre spéciale incluant le logiciel, une boîte aux  
lettres E-mail, la navigation illimitée sur le Web.

➔ A renvoyer (poste ou fax 038/205 751) à:  
**Arcantel SA, Jaquet-Droz 1, 2007 Neuchâtel**

# Course à pied - TdCN: la troisième étape ce soir aux Verrières Avec Rey et Capol

**Mort sur le ring** - Victime d'une hémorragie cérébrale lundi soir sur le ring, le boxeur australien Lance Hobson (23 ans) est décédé hier, a annoncé un porte-parole de l'Alfred Hospital de Melbourne. L'ancien champion australien des poids plume était tombé dans le coma lors d'un combat contre Liu Gang, à la sixième reprise. Les médecins ont tenté sans succès une intervention chirurgicale pour lui retirer un caillot de sang du cerveau. (si)

## BRÈVES

### Fléchettes

#### Dans le mille!

Ligue neuchâteloise de fléchettes. Pour le titre: Gris-Niou - Peseux 3-3. Rebell - Nomades 4-2. Garnet Joker - Ascot 2-2. Olé - Gainsbar 4-2. Classement (13 m): 1. Olé 21 pts. 2. Nomades 20. 3. Garnet Joker 17. 4. Peseux 16. 5. Rebell 13. 6. Gris-Niou 9. 7. Ascot 4. 8. Gainsbar 3. Championnat d'été: Shakesy Girls - Areuse 1-5. Bé- roche - Bevaix 3-3. Bull Dogs - Blue White 5-1. Classement: 1. Areuse 18. 2. Bull Dogs 13. 3. Bevaix 10. 4. Blue White 7. 5. Bé- roche 6. 6. Shakesy Girls 0.

### Lutte suisse

#### Vuillequez en vue

Neuf jeunes Chaux-de-Fonniers se sont rendus dimanche à Perles, pour y disputer la Journée seelandaise de lutte suisse pour garçons-lutteurs. Ils s'y sont bien comportés, et plus spécialement Thierry Vuillequez (1985) qui, dans sa catégorie et avec un total de 57 points, a obtenu le cinquième rang, une palme à l'appui.

## TV-SPORTS

### TSR

19.15 Tout sport.

### Suisse 4

18.25 Football.

LNA, tour final: NE Xamax - Lucerne.

### France 2

15.45 Tiercé.

### France 3

20.35 Tout le sport.

### Canal+

16.40 Basketball.

### ARD

13.05 Sport-extra.

### ZDF

16.45 Sport-extra.

### NBC

22.00 Golf.

### RTP

23.30 Remate.

### EUROSPORT

08.30 Formule 1.

10.00 Hockey sur glace.

12.00 Equitation.

13.00 Basketball.

13.30 Offroad.

14.00 Sumo.

15.00 Football.

16.00 Hockey sur glace.

Russie - Italie.

18.30 Motors.

19.30 Formule 1.

20.00 Hockey sur glace.

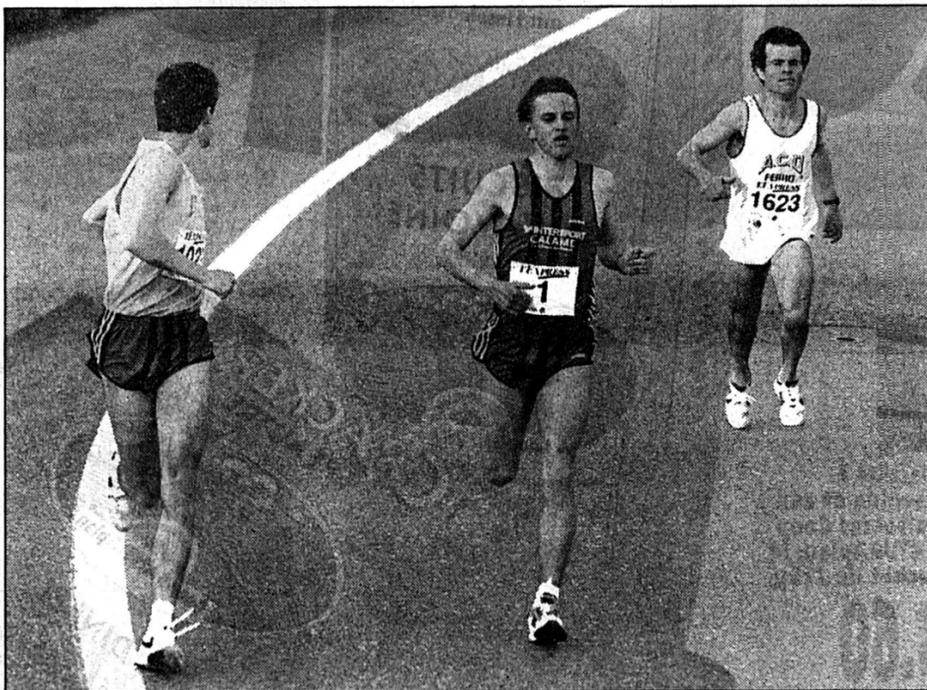
République tchèque - Allemagne.

22.30 Football.

00.00 Tennis.

00.30 Equitation.

Eh oui, le onzième Tour du canton de Neuchâtel en est déjà à sa troisième étape. Ce soir, c'est aux Verrières que tout le peloton de l'épreuve organisée par Sport Plus se retrouvera. Et la soirée risque de débiter plutôt péniblement pour les concurrents car les 12,3 km qu'ils auront à parcourir s'annoncent comme les plus pénibles depuis le départ à Cornaux. En tête de la course, les inséparables Stauffer et Aubry auront la visite de Jürg Capol, double champion suisse de ski de fond, et André Rey, récent vainqueur de la patrouille des glaciers.



Christophe Stauffer - Jean-Michel Aubry - Elvas Aires  
Ils auront la visite d'André Rey et Jürg Capol ce soir.

(Impar-Galley)

étape assez casse-pattes avec pas mal de portions de terrain sera celle qui va faire le plus mal, aux premiers comme aux derniers. Vous êtes donc avertis.

C'est donc à l'usure que la différence se fera en tête de la course. «La présence de Jürg Capol et Andrey va peut-être contribuer à accélérer le rythme et cela pourrait s'avérer bénéfique pour moi, commente le gendarme chaux-de-fonnier. Cela dit, il n'y aura peut-être pas de grandes différences ce soir, à moins que l'un de nous craque.» Vous l'avez compris, «nous» c'est Christophe Stauffer et Jean-Michel Aubry.

A première vue, Aubry à l'air d'avoir mieux récupéré des efforts consentis durant les deux mercredis précédents. «Ça va toujours» glisse-t-il. «J'ai eu un peu de peine à digérer la dernière étape, assure Christophe Stauffer. C'est certainement à cause de mon manque d'entraînement. Avant j'étais plus frais, mais maintenant une certaine fatigue se fait sentir. En plus, j'ai attrapé un petit virus et cela n'arrange rien. Alors, ce soir, il faudra voir comment je vais supporter cette étape. Mais, je ne m'en fais pas trop, je ne cours pas pour gagner. J'avoue pourtant que si j'étais mal classé, je

ne prendrais pas forcément le départ. Actuellement, je me sens un peu obligé de défendre ma première place.» Comme quoi, courir en tête ça motive, même lorsqu'on est en pleine préparation d'examen.

Cela dit, si la course en tête promet d'être une nouvelle fois passionnante, l'animation ne va pas manquer aujourd'hui du côté des Verrières. Tout commencera d'ailleurs cette après-midi dès 17 h avec la course des enfants qui devrait réunir entre septante et quatre-vingts coureurs en herbe recrutés par le très dynamique Pierre-Eric Rey. J.C.

## CLASSEMENTS GÉNÉRAUX

### Toutes catégories

**Hommes:** 1. Stauffer 1 h 10'17"3. 2. Aubry 1 h 10'23"3. 3. Aires 1 h 15'16"5. 4. Béguin 1 h 16'42"3. 5. Saisselin (Crêt-du-Loche) 1 h 17'28"4. 6. Zaugg 1 h 17'49"7. 7. Rohner (Lauterbrunnen) 1 h 17'59"5. 8. Glauser (Couvet) 1 h 18'06"0. 9. Aeschlimann (Uzigen) 1 h 18'12"6. 10. Silva (Peseux) 1 h 18'32"4.

**Dames:** 1. Rueda-Oppliger 1 h 24'38"2. 2. Ducommun 1 h 26'12"1. 3. Joly 1 h 27'22. 4. Jakob 1 h 27'50". 5. Schneider 1 h 30'21"3. 6. Cuenot 1 h 33'27". 7. Châtelain 1 h 33'49"5. 8. Amstutz 1 h 34'22"7. 9. Carinato 1 h 36'13"9. 10. Skouta 1 h 37'02"8.

### Par catégories

**Elites:** 1. Stauffer 1 h 10'57". 2. Aubry 1 h 10'23"3. 3. L. Béguin 1 h 16'42"3. 4. Glauser 1 h 18'06"0. 5. Lonfat 1 h 19'42"0.

**Seniors I:** 1. Aires 1 h 15'16"5. 2. Huguenin 1 h 15'57"2. 3. Saisselin 1 h 17'28"4. 4. Zaugg 1 h 17'49"7. 5. Rohner 1 h 17'59"5.

**Seniors II:** 1. Giorgianni 1 h 16'39"0. 2. Gaillard 1 h 17'15"6. 3. Furrer (Bevaix) 1 h 19'26"4. 4. Brechbühl (Konolfingen) 1 h 20'50"4. 5. Maeder (Courgevaux) 1 h 22'20"6.

**Vétérans:** 1. Rosat (La Brévine) 1 h 18'03. 2. Reber (Cernier) 1 h 26'47"7. 3. Wacker (Bettlach) 1 h 27'04"5. 4. Durr (Münchenbuchsee) 1 h 27'21"2. 5. Haenzi (Meimisberg) 1 h 28'21"7.

**Juniors:** 1. Miorini (Prêles) 1 h 23'31"5. 2. Pellaton (La Brévine) 1 h 25'26"8. 3. Mangin (La Chaux-de-Fonds) 1 h 26'55"5. 4. Von Gunten (La Chaux-de-Fonds) 1 h 27'25"5. 5. Gacond (La Chaux-de-Fonds) 1 h 27'56"1.

**Dames 1:** 1. Rueda-Oppliger 1 h 24'38"2. 2. Ducommun 1 h 26'12"2. 3. Joly 1 h 27'22"8. 4. Schneider 1 h 30'21"3. 5. Cuenot 1 h 33'27"3.

**Dames 2:** 1. Jakob 1 h 27'50"1. 2. Châtelain 1 h 33'39"5. 3. Amstutz 1 h 34'22"7. 4. Thuler (Cornaux) 1 h 38'01"5. 5. Bourquin 1 h 38'47"8.

## Courses neuchâteloises 1996: le point après six manches

### Jaunin et Joly en tête

Après les six premières manches du championnat «Courses neuchâteloises» 1996, et avant le 53e Tour de Corcelles du 12 mai, Isabelle Joly (sixième en 1995) mène de justesse chez les dames, devant Dora Jakob, alors que le Cépiste Jaunin précède son camarade de club Glauser.

### CLASSEMENTS ACTUELS

#### Juniors dames:

1. Krähenbühl (CEP) 90 points.

#### Dames:

1. Joly (Colombier) 110 points. 2. Jakob (Cormondrèche) 109. 3. Schick (La Châtagne) 77. 4. Neuenschwander (Thielle-Wavre)



76. 5. Spoede (La Chaux-de-Fonds) 67. 6. Robert (La Chaux-de-Fonds) 53.

#### Dames vétérans:

1. Desy (Cortaillod) 153 points. 2. Thüler (Cornaux) 90. 3. Wyss (La Chaux-de-Fonds) 72.

#### Juniors

1. Kitsos (CEP) 87 points. 2. Lienher (CEP) 74. 3. Gurnahm (La Chaux-de-Fonds) 57.

#### Hommes:

1. Jaunin (CEP) 131 points. 2. Glauser (CEP) 108. 3. Aubry (La Chaux-de-Fonds) 90. 4. Parisot (La Chaux-de-Fonds) 83. 5. Bel (Le Cerneux-Péquignot) 70. 6. Nussbaum (Gorgier) 69.

#### Vétérans I

1. Furrer (CEP) 145 points. 2. Cruz (Couvet) 129. 3. Vauthier (Les Vieux-Prés) 102. 4. Kaufmann (Cortaillod) 84. 5. Da Silva (Cressier) 79. 6. Montandon (Marin) 69.

#### Vétérans II

1. Lauber (La Chaux-de-Fonds) 121 points. 2. Lamielle (La Chaux-de-Fonds) 114. 3. Dumon (Fleurier) 102. 4. Boillat (La Chaux-de-Fonds) 98. (af)

## Judo - Tournoi international à Gênes

### Hänni bon cinquième

Samedi et dimanche, avait lieu à Gênes (Italie) l'un des premiers tournois internationaux de judo de haut niveau de cette année 1996. Une quinzaine de pays venant de toute l'Europe, dont la France, la Roumanie, la Pologne, la Russie, l'Allemagne et l'Italie, avaient délégué leurs meilleurs combattants. Pour la Suisse, une sélection composée d'une part des meilleurs Romands, et d'autre part des membres de l'équipe nationale suisse avait fait le déplacement en Italie.

Le judoka chaux-de-fonnier Mikael Hänni faisait partie de cette équipe. Hänni combattait dans

la catégorie juniors -65 kg, sa nouvelle catégorie depuis le début de l'année, et effectuait ainsi son premier tournoi international dans celle-ci.

Il passa le premier tour sans aucun problème. Il se trouva alors face à un combattant polonais devant lequel il a dû s'incliner à l'issue d'un combat acharné. Le Polonais réussit à accéder à la finale, permettant ainsi au Chaux-de-Fonnier de prendre part aux combats de repêchage, Hänni combattit alors contre le titulaire de l'équipe d'Italie et gagna en moins de huit secondes.

Le Suisse se retrouva donc contre un combattant de l'équi-

pe de Roumanie. Celui-ci blessa Hänni à l'œil durant le combat, ce qu'il n'aurait pas dû faire, puisque le Chaux-de-Fonnier, énervé par sa blessure, infligea une véritable correction au Roumain et accéda ainsi en finale pour la troisième place. Là, il combattit à nouveau contre un Italien, mais dut s'incliner.

Mikael Hänni termina donc son tournoi avec une très belle cinquième place, effectuant ainsi le meilleur résultat junior des Suisses pour cette compétition. Notons que le rival romand d'Hänni, Yann Schumacher, n'a pas réussi à passer le premier tour. (sp)

## L'étape du jour

Troisième étape: Les Verrières - Les Verrières (12,3 km)  
Départ (19 h) et arrivée (19 h 45): Les Verrières (centre du village).  
Parcours: Les Verrières - La Vy-Perroud - La Vy-Jeannet - Les Places (19 h 09) - Bellevue (19 h 20) - Petit-Bayard (19 h 25) - Grand-Bayard (19 h 29) - Combe Clerc - Le Crêt (19 h 34) - Les Verrières.  
Collaboration: Ski-Club Les Cernets-Verrières.

## Natation - Le CNCF en évidence

### La relève s'affirme

Ces quinze derniers jours ont été riches en compétitions pour le CNCF. A Lancy d'abord, puis à Berne, ce sont deux fortes délégations chaux-de-fonniers qui ont entrepris ces déplacements, revenant couvertes de lauriers.

En terre lancéenne, plusieurs meilleures performances personnelles (MPP) ont été battues par les nageurs du CNCF, la palme revenant à Alain Pellaton, avec cinq records personnels. Ce meeting genevois avait comme particularité de comporter une phase qualificative disputée en dauphin, dos, brasse et crawl, sur des distances de 50 m ou 100 m selon les classes d'âge. A l'issue de ces qualifications, les huit meilleur(e)s de chaque catégorie à l'addition des quatre temps accédaient à la finale, disputée soit sur 100 m quatre nages ou 200 m quatre nages.

Côté résultats proprement dit, Fanny Schild, Laure Pelletier et Yannick Bastin ont décroché l'or, Chimène Gostelli, Alain Pellaton récoltaient de l'argent, alors qu'Adeline Frascotti et Sarah Zappella se paraient de bronze.

### RELAIS GAGNANT

Le week-end dernier, les protégés de Simon Passet se sont re-

trouvés à Berne, pour disputer les Journées bernoises. Quelque cinq cents nageurs provenant de vingt-six clubs romands et alémaniques s'y étaient donné rendez-vous.

Chez les garçons, Yannick Bastin (10 ans et moins) a décroché l'or sur 100 m dauphin et l'argent sur 100 m brasse. Dans la catégorie 11-12 ans, Dejan Gacond s'est mis en évidence, terminant premier sur 200 m quatre nages et deuxième sur 100 m libre et 100 m dos. Quant à Marc Zappella, il terminait deuxième sur 100 m dauphin. A noter, toujours dans cette catégorie, la première place du relais chaux-de-fonnier (Gacond, Zappella, Bastin et Pürro) sur 4 x 50 m quatre nages.

Chez les 15-16 ans, Philippe Boichat a remporté le 100 m brasse et récolté l'argent sur 100 m dauphin. Enfin, Lionel Voirlot (17-19 ans) s'est adjugé le 100 m brasse et terminé deuxième sur 400 m libre, devant Sébastien Gacond.

Côté féminin, Carine Montandon a une nouvelle fois frappé un grand coup, chez les 15-16 ans, en s'adjugeant le 200 m quatre nages et le 100 m libre, tandis que Stéphanie Cour prenait la troisième place du 200 m quatre nages. (ab)

# COOP

# US INFORME:

NOUVEAU 18/96 F

Biscuits à l'avoine et aux noisettes Coop NATURAplan, le sachet de 225 g,

**3.60**



## Crackers à l'épeautre et biscuits à l'avoine et aux noisettes

### Les crackers à l'épeautre Coop NATURAplan...

Bienvenus au petit-déjeuner, ils sont aussi idéals pour préparer des en-cas au fromage ou des amuse-gueule.

### ...et les biscuits à l'avoine Coop NATURAplan...

et aux noisettes sont nourrissants, et tellement croustillants! Parfaits à l'heure du thé ou pour calmer une petite faim.

### Origine:

Les ingrédients de ces crackers et biscuits sont tous de culture biologique contrôlée.

### Fabrication contrôlée:

Les matières premières utilisées pour les produits Coop NATURAplan ont été produites sans auxiliaires chimiques de synthèse.

### Qualité garantie:

Des contrôles et une surveillance permanente garantissent que les règles de production fixées par l'ASOAB (Association suisse des organisations d'agriculture biologique) ont bien été respectées. C'est ce qu'atteste le bourgeon "Bio".

### 100% naturel:

Coop NATURAplan est un label de qualité auquel seuls ont droit les produits naturels dont les qualités initiales ont été préservées pendant le processus de transformation.



Crackers à l'épeautre Coop NATURAplan, 125 g,

**1.95**

## NOUVEAU:

**Pera-Vera Mövenpick.** Un sorbet léger à la poire et une délicate crème glacée avec des petits morceaux de poires. Voilà la création Mövenpick de l'année 1996, et c'est diablement tentant! Prix: 1000 ml, 9.70\*; 200 g

**2.80\***



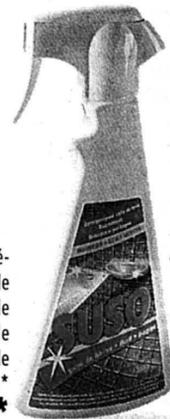
**Nescafé Red Cup Classic, 2x150 g.** Un café fort en arôme, qui se conserve encore mieux dans son nouveau sachet rigide refermable. Prix de lancement: 2 x 150 g

**13.90**



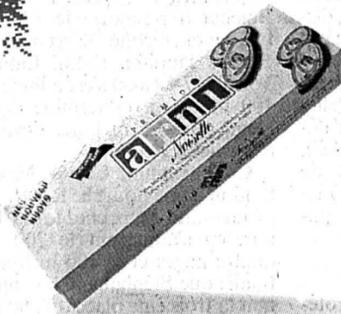
**Suso Salle de bain.** Suso ménage votre porte-monnaie, mais pas de quartier pour la saleté et le calcaire de la salle de bains! Laisse une agréable senteur fraîche. En vaporisateur. Prix de lancement: 500ml, la recharge 2.50\*

**2.90\***



**Biscuits ARNI Premio Noisette.** Un sablé délicat sur un fond de chocolat laisse deviner une délicieuse crème de noisettes. Un enchantement pour le regard et le palais! Prix: 125 g

**2.75**



**Yoyo-Drink Citron.** Rafraîchissants, désaltérants et toujours jeunes, les Yoyo-Drinks Coop sont devenus des classiques! Découvrez le petit dernier au citron. Prix: 2 dl

**1.95\***



**Croutinos Paysanne, Gourmet Knorr.** Des petits croûtons dorés à mettre dans la salade, avec des noix et des lardons ou avec du soja et des graines de tournesol. Prix: 23 g

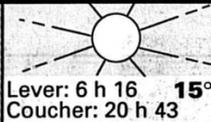
**1.50\***



\* Ne se trouve pas dans les petits points de vente Coop

03-358129/4x4

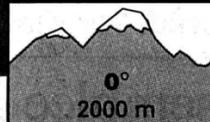
Coop



Lever: 6 h 16 15°  
Coucher: 20 h 43



Lever: 18 h 33 9°  
Coucher: 5 h 13



0°  
2000 m

Lac des Brenets  
750.17 m  
Lac de Neuchâtel  
429.37 m



# Neuchâtel: patrons et syndicalistes face à la mondialisation économique

## Un consensus bien poli

Face au défi posé par la mondialisation de l'économie, entreprises et syndicats sont-ils aujourd'hui partenaires ou adversaires? Pour répondre à la question, l'Union syndicale cantonale neuchâteloise (USCN) avait organisé un débat, hier à Neuchâtel, entre patrons et représentants politiques de gauche. Un débat au ton poli et consensuel, suivi par plus d'une centaine d'entrepreneurs et de syndicalistes, qui rend d'autant plus incompréhensible la cristallisation des positions constatée dans le terrain.

D'emblée, côté patrons, Jean-Claude Vagnières, administrateur délégué du Groupe Cortailod, en a appelé au moratoire social. Le poids de charges sociales toujours plus élevées - progression de 400% en 20 ans alors que la productivité n'a augmenté que de 19% pendant le même laps de temps - pèse sur la compétitivité des entreprises helvétiques, incitant à la délocalisation.

Un poids supportable que l'on peut compenser par une plus grande qualité technologique et professionnelle de l'industrie suisse mais qu'il ne faut en aucun cas alourdir par des déséquilibres supplémentaires issus de conflits entre partenaires sociaux, a estimé pour sa part Pierre-Olivier Chave, directeur de Précinox S.A. Et le directeur de rappeler que le principal capital d'une entreprise est son personnel et qu'il y a d'autres domaines d'action sur lesquels il convient d'abord d'agir - ententes cartellaires, franc fort pénalisant l'exportation, prix de l'énergie - afin de réduire les coûts de production.

### À GAUCHE

A gauche de l'échiquier, la conseillère aux Etats genevoise et présidente de la FTMH, Christiane Brunner, a fustigé «ce milieu patronal qui tient le couteau par le manche et en profite pour imposer sa loi à coup de déréglementation et de dénonciations de conventions collectives». Ceci, alors que les organisations syndicales font, elles, preuve d'une souplesse sidérante et d'une énorme modestie revendicative. Le maintien de notre capacité concurrentielle ne



Représentants de gauche, syndicalistes et patrons à la même table

MM. Jean-Claude Vagnières, administrateur délégué du Groupe Cortailod, Pierre-Olivier Chave, directeur de Précinox La Chaux-de-Fonds, Patrice Mugny, rédacteur en chef du «Courrier» à Genève, Mme Christiane Brunner, présidente de la FTMH, et M. Pierre Dubois, président du Conseil d'Etat neuchâtelois. (de gauche à droite). (Impar-Galley)

- LA CHAUX-DE-FONDS
- LE LOCLE
- HAUT-DOUBS
- NEUCHÂTEL
- VAL-DE-RUZ
- VAL-DE-TRAVERS
- JURA BERNOIS
- JURA

### La Chaux-de-Fonds

#### Les écoliers votent à gauche

Lors d'une simulation d'élections communales effectuée à l'Ecole secondaire de La Chaux-de-Fonds, les écoliers et écolières ont voté massivement pour la gauche. Leur législatif rêvé: 29 élus de gauche sur 41 conseillers généraux. Mais c'était pour l'exercice.

Page 21

### Commerçants de Neuchâtel-Ville

#### Appel aux futurs élus

Places de parc supprimées, manifestations perturbantes, propreté et sécurité bafouées: les commerçants du centre-ville de Neuchâtel revendiquent une amélioration de situation. Pour le faire savoir, ils ont adressé un message très clair aux candidats aux élections.

Page 26

### Grand Conseil bernois

#### Débat sur la N5

Le Seeland et Bienne craignent des retards dans la réalisation de l'achèvement de la N5, entre Soleure et Bienne. Cette liaison sera-t-elle prête à temps pour l'Exposition nationale de 2001? Après un débat animé, le Grand Conseil bernois a été rassuré.

Page 28

### Loi sur le travail, récolte de signatures

## De Purry parle à de Pury

Original, le lancement en Pays neuchâtelois de la récolte de signatures pour le référendum



contre la révision de la Loi sur le travail récemment adoptée par la majorité bourgeoise des Chambres fédérales. C'est carrément à un dialogue d'outre-tombe que l'on a eu droit, hier sur la place Pury, à Neuchâtel, entre un David de Purry, l'ancien, et un David de Pury, le jeune, auteur du fameux «Livre blanc» et représenté pour l'occasion par une effigie détournée du réformateur Guillaume Farell.

Le conseiller d'Etat neuchâtelois Pierre Dubois et la conseillère aux Etats genevoise Christiane Brunner sont certes venus dire publiquement la nécessité de combattre une révision qualifiée «d'unique et inacceptable», voire de «restauration du néolibéralisme du XIXe siècle». Mais

c'est sans conteste David de Purry, l'ancien, qui leur a ravi la vedette. Un de Purry d'autrefois, marchand d'esclaves dans un siècle où ce commerce était permis, revenu du pays des morts le temps d'un discours déclamé en voix «off» par un facétieux socialiste pour mettre en garde son descendant contre «les nouvelles formes d'esclavage» postulées par son livre blanc comme par la révision de la nouvelle loi.

Plus sérieusement, les organisations syndicales et les partis de gauche, qui ont lancé le référendum à l'échelle nationale il y a une quinzaine de jours, espèrent aboutir rapidement afin de permettre au souverain helvétique de se prononcer sur le sujet en décembre prochain.

(cp-Impar-Galley)

doit pas conduire au renouveau du libéralisme du début du siècle, a martelé la syndicaliste. Un néolibéralisme qui n'a en tout cas pas cours dans le canton, a relevé le conseiller d'Etat Pierre Dubois en évoquant le «Sonderfall» neuchâtelois, soit le dialogue et la concertation entre partenaires primant encore et toujours au Pays de Neuchâtel malgré les aléas conjoncturels.

Si l'on a pu diverger sur le ton, en matière de dialogue, de

concertation et de paix sociale, les quatre personnalités se sont fait fort de rappeler leur attachement à ces principes. Comment, dans ces conditions consensuelles en diable, expliquer la dichotomie entre le discours et la réalité du terrain? Apparemment, comme l'a résumé Ch. Brunner, «en Suisse, on aime beaucoup parler de partenariat social, mais on a beaucoup plus de peine à le mettre en pratique».

C. P.

### Jura: Bodum sur le banc des accusés

## La girolle au tribunal

Hier, deux représentants de la multinationale Bodum, qui a une succursale à Lucerne, étaient assis sur le banc d'infamie à Delémont. Motif: cette société est accusée par Nicolas Crevoisier de Lajoux d'avoir

copié purement et simplement la girolle qui sert à racler le célèbre fromage de Bellelay, la Tête de Moine. Bodum s'en défend et multiplie les artifices de procédure...

Page 30

### MÉTÉO

#### Le temps qu'il faisait hier à...

	min.	max.		min.	max.
Amsterdam Clair	4°	15°	Johannesburg Nuageux	11°	19°
Athènes Nuageux	12°	24°	Lisbonne Nuageux	12°	19°
Bangkok Pluvieux	27°	31°	Londres Nuageux	5°	13°
Barcelone Nuageux	13°	17°	Madrid Pluvieux	7°	21°
Bruxelles Nuageux	4°	15°	Miami Pluvieux	24°	29°
Chicago Neigeux	2°	7°	Oslo Pluvieux	2°	8°
Copenhague Nuageux	1°	9°	Paris Nuageux	7°	18°
Francfort Nuageux	9°	18°	Rome Pluvieux	9°	19°
Genève Nuageux	11°	15°	Stockholm Nuageux	2°	8°
Helsinki Nuageux	-2°	10°	Tokyo Nuageux	17°	23°
Jérusalem Clair	15°	27°	Vienne Nuageux	6°	21°

### Le temps qu'il fait

Prévisions jusqu'à ce soir: pour toute la Suisse, à part quelques brèves éclaircies le matin, ciel le plus souvent très nuageux; reprise des averses dans toutes les régions l'après-midi et le soir; en montagne, averses possibles en soirée.

### Le temps qu'il va faire...

Une zone dépressionnaire s'étend de la France à l'Europe centrale entraînant de l'air humide et instable vers nos régions.

Evolution probable de jeudi à dimanche: jeudi et vendredi, au nord souvent très nuageux, pluies intermittentes, brèves éclaircies de foehn jeudi en Valais central et dans l'est; au sud, très nuageux et quelques pluies, fréquentes vendredi; tendance pour samedi et dimanche, accalmie à partir de l'ouest.



Une solution radicale des radicaux : faire payer l'entrée au Bois du Petit-Château !

JE VAS VOTER !

## Assemblée cantonale des Clubs de loisirs

## Quels loisirs pour quels retraités?

Quels loisirs pour quelle catégorie de retraités? L'Association neuchâteloise des Clubs de loisirs (ANCL) a débattu de cette question de plus en plus actuelle vendredi dernier à l'Ancien Manège lors de son assemblée annuelle. Par ailleurs, Pro Senectute a dressé un rapide bilan de l'aide apportée aux personnes âgées dans le besoin, sans cesse plus nombreuses.

Pour la première fois dans son histoire, notre société compte quatre âges. Aussi, il n'est plus possible de grouper les retraités dans une seule et même catégorie, et nombre de personnes de soixante à septante ans demeurent parfaitement actives et autonomes. Elles ne se sentent pas vieilles, et rechignent en conséquence à s'inscrire dans un club de ce genre.

D'où la création en octobre dernier d'une Commission de réflexion sur l'avenir des Clubs de loisirs du canton, sur proposition de Pro Senectute. «Quels sont les besoins en loisirs des jeunes retraités? Faut-il trouver d'autres occupations afin qu'ils s'engagent davantage?». Telles sont les questions auxquelles l'ANCL entend trouver des réponses au plus vite.

La commission dispose déjà de sondages et d'études effectuées à l'échelle de la Suisse romande, et elle espère affiner son analyse par le biais de questionnaires distribués récemment aux membres des quinze clubs neuchâtelois. Une fois établie une synthèse des besoins de chaque catégorie de retraités, des propositions plus concrètes seront faites dès cet automne, et un premier rapport sera terminé avant la fin de l'année. Entre-temps, le 21 septembre, l'ANCL aura célébré comme il se doit sa dixième année d'existence, à la salle du Bugnon aux Ponts-de-Martel. Les inscriptions sont à envoyer jusqu'au 18 août à Anne-Marie Tripet, Grand-Rue 84 à Chézard-Saint-Martin.

## PRO SENECTUTE: DU PAIN SUR LA PLANCHE

La commission de réflexion, tout comme l'ANCL il y a dix ans, est née d'une proposition de Pro Senectute. Son directeur Jean-Philippe Uhlmann a tracé un bref résumé des activités de cette association, qui emploie sept assistants sociaux sur le canton. «Le nombre de personnes âgées qui ont besoin d'une aide supplémentaire est du reste en hausse, a-t-il annoncé; en 1995, 832 cas ont été pris en charge par nos services, dont 242 nouveaux par rapport à l'année précédente». Il faut sa-



voir en effet que beaucoup de personnes âgées n'ont pas de deuxième pilier, et que le travail ne manque donc pas pour Pro

Senectute, qui vient d'engager une huitième personne à mi-temps pour faire face à la demande. I.R.

Spectacle des ACOO

## Espacité, morne plaine?

Avec «Festival», l'Ecole secondaire va faire l'événement de la semaine prochaine au Théâtre de la ville. Devenu un «must» de la vie locale, le spectacle des ACOO, en textes, danse et musique, propose une facétieuse réflexion sur l'utilisation d'un lieu public, en l'occurrence la place Le Corbusier; 75 élèves sont à l'œuvre.

La caractéristique de «Festival», ce qui le différencie des spectacles précédents de l'Ecole secondaire, c'est qu'il s'est émancipé, qu'il a conquis son autonomie. L'aventure a commencé il y a trente ans, sous l'impulsion de M. André Dubois, directeur à l'époque.

Réunissant, à l'origine, les sections préprofessionnelles, l'entreprise a suscité la création des ACOO (activités complémentaires à l'option) et retenu l'intérêt des élèves de l'Ecole secondaire en général qui, depuis dix ans, prennent part aux spectacles. En trente ans, près de 3.000 élèves sont montés sur les planches. 150 inscriptions parviennent chaque année aux organisateurs, qui pourront n'en retenir que la moitié!

## UNE ÉCOLE DE VIE

C'est qu'avant d'être un spectacle, les activités théâtrales représentent un acte pédagogique, une école de vie. L'élève devra s'astreindre à une grande discipline, consacrer du temps, entraîner sa mémoire, surmonter son trac, travailler en collectivité.

Faire de la place Le Corbusier un lieu de rencontre, de convivialité et d'animation est une des intentions des autorités locales certes, mais apprivoiser un nouveau lieu, n'est pas si simple. «Festival» sera le temps où l'on pourra réfléchir à haute voix, où, en textes et chorégraphies, les choses pourront être éclaircies, tandis que des chansons naîtront des idées géniales.

## CRÉATION MAISON

Maîtres et élèves ont collaboré à la création des textes, à la conduite du fil rouge. Certaines musiques ont été écrites, pour la circonstance, par les maîtres de la maison. Pour les disciplines non scolaires, les costumes, les décors, ou la sonorisation, l'Ecole a fait appel à des spécialistes, ce qui a permis de nouer d'excellentes relations avec le monde culturel de la ville.

D. de C.

● Théâtre de la ville, 6, 7, 9, 10 et 11 mai, 20 h. Location Tabatière (039) 23 94 44.

● Avant-première publique, dimanche 5 mai, 14 h 30.

## Rédaction LOCALE

Tél: 039/210 210  
Fax: 039/210 360

Alain MEYRAT  
Ivan RADJA  
Pierre-F. BESSON  
Christiane MERONI

LA CHAUX-DE-FONDS

## BRÈVE

Défilé à la Maison du Peuple  
L'habit fait-il la belle?



Vendredi soir dernier à la Maison du Peuple, la femme a vraiment été dans tous ses états! Coiffée par le salon Domino, fleurie par Turt-schy-Flours, habillée par la boutique Capucine et les vêtements PKZ, mariée par la boutique Le Jardin de la mariée et déshabillée par la boutique Élégance, elle a su merveilleusement charmer le public venu nombreux pour l'admirer. Du sous-vêtement chic au maillot de bain coquin, la femme a également su mettre en exergue les tons printaniers du vêtement de classe avec la douceur tout africaine du safari. Tout le charme et la beauté féminine se sont exprimés quand, se métamorphosant, la robe à longue traîne bouillonnante est devenue, en un tour de main, une robe de cocktail sexy. Seul petit clin d'œil aux années soixante, les perruques. La recherche artistique, complétée par les coiffes et accessoires de Dolly-Mode ont su mettre en valeur les coiffures de rêve des mannequins, transformés, le temps d'un défilé, en éblouissantes jeunes mariées. (comm.-ch.m-Impar-Leuenerger)

## AGENDA

«Passe-moi les jumelles»  
Avec Laurent Bourgnon

L'émission «Passe-moi les jumelles» de ce soir sera consacrée en partie à Laurent Bourgnon. Le navigateur d'origine suisse est né à La Chaux-de-Fonds, où il n'a passé que les quatre premières années de sa vie avant de prendre le large avec ses parents. Quelques images ont été tournées dans sa ville natale, ainsi qu'au Locle et sur le lac des Brenets. A voir ce soir sur la TSR à 20 h 05. (Imp)

## La ville accueille deux classes polonaises

## «Soyez les bienvenus!»

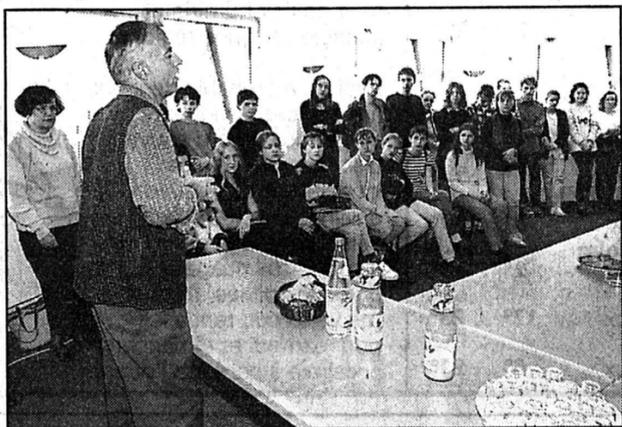
Quand le hasard rencontre une volonté d'ouverture et une tradition d'accueil - celle de deux écoles chaud-fonnières - il en résulte d'heureuses retrouvailles, ici, entre deux classes polonaises.

L'une, venant d'un lycée de Poznań (3e échange), l'autre de la ville côtière de Koszalin (2e échange), elles ont été officiellement reçues, hier à Espacité, par Jean-Martin Monsch. En quelques mots et quelques chiffres, celui-ci leur a brossé un tableau de la ville, où les cultures se mélangent depuis fort longtemps, mettant en exergue l'enrichissement que constituent de tels échanges scolaires pour les uns et les autres, les mailles du filet ainsi tissé ne pouvant que déboucher sur une meilleure connaissance et compréhension mutuelles, seules garantes d'un développement harmonieux des relations européennes.

Tandis que les hôtes du Gymnase cantonal, dont la langue française est l'une des branches principales, découvrent les cours, la région ainsi que les Alpes bernoises, ceux de Koszalin, plus jeunes - ils sont dans une classe spéciale pré-gymnastique et leur programme hebdomadaire comporte 16 heures de français - mettent le cap sur la

fabrication du chocolat, les gorges de l'Areuse, le Papillorama, les Alpes valaisannes et Genève. Les voyages retours pour les élèves chaud-fonnières qui les accueillent auront lieu en octobre pour les gymnasiens et à la fin de l'année scolaire pour les secondaires.

Cette petite réception a également été l'occasion d'une surprise pour les participants à ces échanges; ils ont pu faire brièvement connaissance avec l'un des artistes les plus en vue en Pologne actuellement: Stasys Eidrigevicius, hôte, lui, de l'atelier communal d'artistes et auteur de la prochaine exposition du Musée des beaux-arts du Locle, qui s'ouvrira le 11 mai. (sg)



## Jeunes Polonais accueillis à Espacité

J.-C. Regazzoni (Collège des Forges) et une partie de ses hôtes; ci-dessus, Stasys Eidrigevicius, artiste de Varsovie. (Impar-Leuenerger)

## Au Conseil général de La Sagne

## La dernière séance

Les comptes 1995, un escompte de 5% sur l'impôt 1996, deux crédits extraordinaires et le départ du conseiller communal Gervais Oreiller (PS), qui ne se représentera pas pour la prochaine législature, tels furent les principaux objets du Conseil général de La Sagne (voir «L'Impartial» du 30 avril), réuni lundi soir sous la présidence de Willy Aubry (PRD). C'était la dernière séance avant les élections communales du week-end prochain.

Avec des charges de 5.244.458 fr et des revenus de 5.390.545 fr, le bénéfice réalisé pour l'exercice 1995 se monte à 146.086 fr, alors que le budget avait laissé entendre un excédent de recettes de 79.280 fr. C'est donc une excellente opération pour le Conseil communal qui a aussitôt demandé une répartition de ce bénéfice. Ainsi, 40.000 fr seront réservés à l'achat d'un véhicule, 50.000 fr à l'entretien des bâtiments et 50.000 fr pour un escompte de 5% sur l'impôt 1996 pour les personnes physiques.

Que faut-il retenir des principales charges de la commune? Celles de l'administration communale sont moins élevées que prévu (303.046 fr), de l'enseignement et de la formation (942.232 fr), de la culture, loisirs et sports (30.807 fr), de la santé (152.079 fr), de la prévoyance sociale (321.173 fr), du trafic régional en général (401.814 fr), de la protection et de l'aménagement du territoire (321.530 fr).

En revanche, au budget 1995, il avait été prévu des rentrées fiscales inférieures aux comptes 1994. De ce fait, l'impôt sur le revenu et la fortune des personnes physiques rapporte 135.000 fr de plus que prévu. Raison pour laquelle, à l'unanimité, les conseillers ont non seulement félicité et remercié l'administration communale, mais encore accordé un escompte de 5% sur l'impôt communal 1996 aux personnes physiques.

## DEUX CRÉDITS EXTRAORDINAIRES

325.000 fr sont d'abord alloués pour le remplacement de la

conduite d'eau potable au Haut-du-Crêt.

Devant l'urgence de terminer les travaux d'épuration et du remplacement de la conduite d'eau, l'exécutif demandait un crédit de 176.000 fr pour la création d'un trottoir allant de la place du village en direction du Clos-à-Bec. De ce crédit, il faut déduire une subvention cantonale de 64.005 fr qui devrait être accordée. Là encore, pas de problème et c'est à l'unanimité que le Conseil général donne son feu vert.

Il appartenait à Jacqueline Matile, présidente de commune, de faire l'éloge de son collègue et de remercier Gervais Oreiller qui ne se représente plus pour la prochaine législature. Une personnalité qui sera fort regrettée pour le travail accompli et pour la conduite de son dicastère. Gervais Oreiller était entré au Conseil général en 1978, représentant le Parti socialiste. En 1988, il était nommé au Conseil communal. DS

## PUBLI-REPORTAGE

## Pizzeria de l'Ancienne, un an déjà!



Le grand succès de la Pizzeria des Allées à Colombier, avec ses 150 sortes de pizzas, a incité l'un des frères De Giorgi (Luigi) à ouvrir une succursale à La Chaux-de-Fonds, exploitée par M. et Mme J. Leira, en face de la Migros Métropole à l'enseigne de la Pizzeria de l'Ancienne. Depuis 1 an, on peut y déguster les mêmes pizzas dans un cadre aux allures de vacances, avec salles pour les jeunes, les non-fumeurs et un coin de jeux pour les enfants.

Ouvert tous les jours dès 10 heures.

Pizza non-stop dès 11 heures.

A midi, du lundi au vendredi, prix réduits pour étudiants, apprentis, AVS, AI.

Pizza sans gluten.

Le jour de votre anniversaire, nous vous offrons votre pizza.

Pizzeria de l'Ancienne, Jaquet-Droz 43, ☎ 039/23 14 95, La Chaux-de-Fonds.

132-78725

## Conseil général: comptes 95 et bilan de législature acceptés à l'unanimité

# Le sprint final

La dernière séance du Conseil général de la législature 1992-1996, lundi soir à l'Hôtel de Ville, s'est transformée en véritable marathon, pour se terminer en extremis à une heure avancée... Malgré cela, le législatif s'est vu contraint de renvoyer à une date ultérieure le rapport de la Commission intercommunale La Chaux-de-Fonds - Le Locle. Avant l'acceptation à l'unanimité des comptes 1995 et du bilan de la législature, plusieurs interpellations ont cependant pu être traitées.

à tous de ne pas laisser se répandre la rumeur». **Isolation de la Salle de musique.** Réputée pour son acoustique, la Salle de musique connaît depuis quelques années des problèmes d'isolation des fenêtres, des carences au niveau des installations techniques et des insuffisances en ce qui concerne les services d'accueil. Plusieurs musiciens de renom comme I Musici ou M. Jean-Claude Gaberel (auteur de la bande-son du film Farinelli) se sont du reste éloignés de ce lieu d'enregistrement pour l'une ou l'autre de ces raisons. Directeur des Affaires culturelles, Jean-Martin Monsch a précisé qu'il s'agissait plutôt de vibrations que de bruit proprement dit. «Nous étudions le problème et il se pourrait que Philips finance une cabine d'enregistrement». En ce qui concerne l'accueil, les choses se sont arrangées depuis qu'une secrétaire à temps partiel a été engagée.

grande différence entre une candidature sur le papier et un entretien de vive voix avec la personne concernée».

**Complexe Esplanade.** «La gauche s'en gargarise, la droite s'en félicite, mais quel est au juste le coût final du lotissement d'Esplanade aux Cornes-Morel?». En réponse à cette intervention du radical Pierre Hainard, le responsable des finances, Daniel Vogel, a apporté un décompte précis des sommes engagées. «Le coût final revient à 94.700.000 fr, soit 497 fr par m<sup>2</sup>; des travaux pour 26 millions ont été commandés à l'extérieur, dont 19 millions pour une seule entreprise, qui a fabriqué les murs du lotissement; si nous sommes allés chercher ailleurs, c'est tout simplement parce qu'il n'existe pas d'entreprise de ce type dans la région». Le taux d'occupation pour ce quartier récent est par ailleurs satisfaisant: «Le premier secteur est complet, avec 70 logements occupés sur 70; le deuxième comprend 67 appartements dont 57 sont habités; la proportion descend pour le 3e secteur, où 30 logements sont loués sur les 86 existants; quant au 4e, il compte 71 appartements, mais seuls 8 sont occupés pour l'instant». Il convient de préciser que ces derniers secteurs n'ont été terminés que récemment.

Eplatures. Le directeur des Services industriels Georges Jeanbourquin a reconnu «que la plainte était fondée à l'époque, car les réglages de départ de l'usine étaient hésitants». Mais il semble maintenant que tout est rentré dans l'ordre. «Des études

ont démontré à mi-décembre que les émissions de poussières et de CO<sub>2</sub> étaient conformes aux exigences du Service cantonal de protection de l'environnement; il serait vraiment surprenant qu'il subsiste des odeurs». IR

### Rendez-vous en l'an 2000

Comme le veut la tradition, les présidents de l'exécutif et du législatif ont sacrifié au discours de fin de législature. Pour sa part, le président du Conseil communal Charles Augsburger a exprimé toute sa reconnaissance aux conseillers généraux «pour la qualité et la quantité du travail fourni durant les quatre dernières années».

Il s'est particulièrement félicité que «l'intérêt de la cité ait toujours passé avant l'intérêt partisan (...), condition sine qua non pour que l'essentiel des énergies soit consacré au bien public». Et d'évoquer la transformation en profondeur de la ville, grâce à des réalisations telles que la tour Espacité, le complexe Esplanade, la construction de l'usine d'incinération des déchets Cridor+, ou l'amélioration notoire des voies d'accès. «L'achèvement du tunnel sous La Vue-des-Alpes ainsi que la pose de giratoires à toutes les entrées de la ville l'ont sortie d'un isolement certain».

«La Chaux-de-Fonds n'est en effet plus une réserve d'Indiens, monoindustrielle de surcroît», a renchéri le président du législatif Pascal Guillet. «La ville, tout comme la région, a su diversifier son industrie, et à l'heure actuelle l'horlogerie ne représente plus que 20% des emplois dans la commune».

Il a également rappelé que cette ouverture sur l'extérieur avait trouvé sa juste récompense dans l'obtention du fameux Prix Wakker en 1994, prouvant ainsi que le «trou où il neige en juillet» avait fait place à une cité moderne et reconnue comme telle, «qui mérite plus que jamais sa place de troisième ville de Suisse romande».

Se tournant vers l'avenir, il a émis le souhait que la société «se recentre davantage sur l'humain à l'approche du troisième millénaire, qui sera atteint au cours de la prochaine période administrative». «Une époque s'achève», a constaté pour sa part Charles Augsburger, qui a souligné l'importance vitale de la solidarité, «que nous nous devons de renforcer face aux défis majeurs qui nous attendent au cours de la législature 1996-2000». (ir)

### BRÈVES

#### Conseil général

##### Demande d'amnistie

Sept signataires ont déposé un projet de résolution à caractère national, lundi lors de la dernière séance de la législature du Conseil général. En substance, ils proposent que la ville «prie instamment le Conseil fédéral de prendre rapidement les mesures nécessaires propres à amnistier à titre posthume, voire de leur vivant, les Suisses et peut-être Suissesses qui se sont engagés il y a soixante ans dans les Brigades internationales, mises sur pied pour combattre l'émergence du fascisme en Espagne». Rappelant que leur sacrifice n'a pas empêché la vague de terreur en Europe, les signataires relèvent l'acte courageux des engagés volontaires; et suggèrent qu'une telle prise de position de la part du Conseil fédéral «rendrait enfin hommage et quelque peu de justice à ces concitoyens, et représenterait un signe clair à l'encontre de l'extrême droite qui revient malheureusement en force jusqu'à l'intérieur même des murs de notre ville». (Imp)

#### Fête de la musique

##### 55 groupes inscrits

La première édition de la Fête de la musique à La Chaux-de-Fonds, le 21 juin prochain, sera célébrée sous le signe de la diversité. Pas moins de 55 groupes ou artistes solistes se sont inscrits, alors que les organisateurs en attendaient une quarantaine, dans des genres très divers, avec toutefois une prédominance du rock. Les formations viendront de tout l'Arc jurassien, y compris de France, et même de Genève. Même diversité quant aux lieux: Bikini Test, le P'tit Paris, le Bélix, le Conservatoire, le Théâtre, la place du Marché accueilleront des concerts. Des animations pour enfants auront lieu place Le Corbusier. D'autres endroits plus inattendus vibreront également aux sons des orchestres. L'équipe de Zebra Crossing, l'organisateur, est toujours à la recherche de bénévoles, qui sont invités à s'annoncer au (039) 23.93.61. (comm-imp)

**Accusations de vivisection contre l'hôpital.** Suite à une interpellation du Parti radical qui demandait à l'exécutif de se prononcer sur cette affaire, la conseillère communale Claudine Stähli-Wolf a précisé que «tout à l'époque s'est passé très vite; le jour même de la réaction de l'Hôpital, le tous-ménages de l'Association antivivisection basée au Tessin était dans les boîtes aux lettres». Par ailleurs, en réaction à la récidive de cette association, la plainte de l'un des docteurs victime de ces insinuations a été étendue au journal tessinois spécialisé de portée internationale dans les colonnes duquel les accusations avaient été réitérées. «Il s'agit d'un sujet extrêmement émotionnel, et c'est notre devoir

**Conservation des fonds spéciaux à la Bibliothèque.** La désignation d'une archiviste à la Bibliothèque de la ville n'a manifestement pas été du goût du POP, lequel a qualifié cette démarche de «seul point décevant de la législature». «Une seule personne ne peut être à la fois à l'accueil du grand public et se consacrer à la recherche pure, c'est par trop disparate», a fait remarquer Francis Stähli. «Si nous avions eu les moyens, nous aurions retenu les deux principaux candidats, l'un à la recherche, l'autre pour les contacts», a rétorqué Jean-Martin Monsch. Et d'ajouter qu'il existe «une

## Les priorités d'Ecologie et Liberté Pour une ville pionnière

Dans ce siècle finissant, l'individualisme et l'égoïsme semblent devenus des valeurs prépondérantes au sein de notre société libérale. Les milieux économiques prônent une dérégulation du marché, dérégulation totale qui conduira à un effritement, puis à un démantèlement des acquis sociaux, sous prétexte que ceux-ci bloquent la croissance et le retour au plein-emploi. Face à de telles allégations, les forces de gauche se doivent de réagir, en proposant des solutions acceptables pour tous aux problèmes liés à la conjoncture, tout en défendant ces acquis sociaux pour lesquels ces mêmes forces de gauche se sont battues durant des décennies.

Ecologie et Liberté est convaincu que la croissance quantitative forcée, avec les inévitables rationalisations qu'elle engendre, ne pourra plus assurer le plein-emploi, même en cas de reprise conjoncturelle. Le partage du temps de travail, dans les professions où il est possible, apparaît comme une solution d'avenir.

Le partage du temps de tra-



vail n'est pas seulement une issue au chômage; il constitue une véritable mesure d'émancipation pour tous les êtres humains, et se positionne comme une condition indispensable à une nouvelle répartition des rôles entre les sexes.

Ecologie et Liberté désire encourager l'implantation et le développement d'entreprises dans notre cité. Il est non seulement indispensable d'offrir aux promoteurs des infrastructures modernes et compétitives, mais également respectueuses de l'environnement.

Ecologie et Liberté est d'avis que notre ville doit se poser davantage en pionnière dans des domaines tels que l'utilisation des énergies renouvelables, le tri ainsi que la récupération des déchets. Par ailleurs, notre ville doit rattraper son retard en ce qui concerne les pistes cyclables et l'attractivité des transports publics.

Le fait que le CIFOM ait rencontré l'appui massif des Chaux-de-Fonnières et des Chaux-de-Fonnières a convaincu Ecologie et Liberté que notre ville avait fait preuve d'une grande maturité, et avait montré sa volonté de collaborer avec Le Locle. Ce rapprochement intercommunal reçoit le soutien total d'Ecologie et Liberté. Les Montagnes neuchâtelaises sont une entité, et c'est en ayant conscience de cette réalité que nos deux cités pourront conserver ce statut de villes aux hautes qualifications techniques, ouvertes sur le monde et progressistes.

Ecologie et Liberté  
Section de  
La Chaux-de-Fonds

## Simulation d'élections à Numa-Droz Les écoliers votent à gauche

Vendredi dernier, toutes les classes de 4e classique, scientifique et moderne du Centre Numa-Droz prenaient part à une simulation d'élections communales. Les jeunes ont assisté à des séances du Conseil général, ont soumis un questionnaire à tous les candidats et se sont entretenus avec des délégués des partis venus présenter leur programme avant le scrutin. Après quoi, les élèves ont voté.

Le dépouillement et le comptage se sont déroulés lundi et mardi. Les résultats, s'ils n'ont aucune valeur sur le plan juridique, montrent un Conseil général différent de celui que les adultes élisent il y a quatre ans. La majorité de gauche y est encore plus solide (29 élus sur 41), mais le rapport des forces diffère. Socialistes et populistes sont à égalité avec 13 sièges pour chaque formation, suivis des radicaux (10), des écologistes (3, comme à l'actuel Conseil) et des libéraux-PPN, en queue de classement avec deux représentants seulement.

On constate que tous les

conseillers communaux sont élus, mais qu'aucun d'entre eux ne termine en tête de liste. Les mieux placés sont, dans quatre cas sur cinq, ceux qui sont venus «vendre» leur parti aux élèves lors de la séance d'information de vendredi. Qu'est-ce qui a motivé les choix? Difficile de le dire à la place des intéressés, mais la présentation de chaque parti par son délégué a pu jouer un rôle. Les jeunes candidats s'en tirent bien dans l'ensemble, mais plusieurs enseignants tirent leur épingle du jeu. La participation s'est élevée à 91,4% - on croit rêver - des 82 électeurs inscrits. On n'a enregistré qu'un bulletin nul, preuve que les votants ont joué le jeu. Les partis aussi, relevait Ariane Dumont, la prof qui est à l'origine de l'expérience. Les élèves auraient même souhaité parler plus longtemps avec les candidats, mais deux périodes, c'est vite passé. Même à l'école. Conclusion unanime: à refaire. (am)

### NAISSANCES

Nous avons le plaisir d'annoncer la naissance de notre p'tit

## THEO

le 28 avril 1996 à 21 h 15  
Clinique LANIXA S.A.  
2300 La Chaux-de-Fonds  
Virginie et Marco  
MILANI-GUYOT  
Doubs 131  
2300 La Chaux-de-Fonds  
Un grand merci au Dr Reichen et à son équipe.

Qu'importe le nom, pourvu que les syllabes qui le composent soient pétrées d'amour.  
Je me prénomme

## GREGORY

Je suis né le 30 avril 1996 et remplis de tendresse le cœur de Laetitia et de mes parents.  
Clinique LANIXA S.A.  
2300 La Chaux-de-Fonds.  
Famille  
Steve KAESER-MICHEL  
Un grand merci au Dr Reichen et à toute l'équipe sympa de LANIXA S.A.

### PUBLICITÉS

**L'Impartial**  
PUBLICITAS  
La Chaux-de-Fonds  
**Aujourd'hui fermeture de nos bureaux à 12 heures**

**Aujourd'hui 1er mai**  
**GECO** GÉRANCE ET COURTAGE SA  
**Fermée**  
Sortie annuelle du personnel  
En cas d'urgence: tél. 077/37 35 04

### PUBLICITÉ

**Socialistes**  
Avec nous, socialistes, les locataires gagnent:  
• des loyers qui restent modérés en Ville,  
• une protection constante contre les congés-ventes,  
• un droit de bail qui les protège vraiment.  
**Les 4 et 5 mai, ne l'oubliez pas!**

**FRUTIGER CONFECTION**  
«mode de vie...»

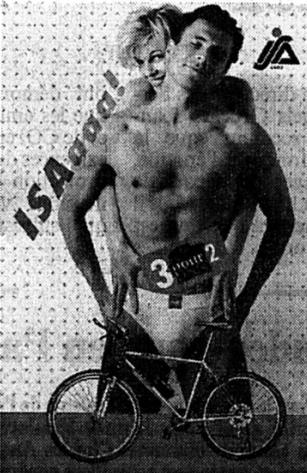
Daniel-JeanRichard 15  
2400 LE LOCLE  
Tél. 039/31 17 20

**SUPEROFFRE**  
**3 pour 2**

avec en plus la possibilité de gagner le magnifique VTT exposé dans notre vitrine durant le mois de mai.

Tentez votre chance! Venez participer au concours!

Aujourd'hui, ouvert toute la journée



**Police-secours: 117**

**DEMANDES D'EMPLOI**

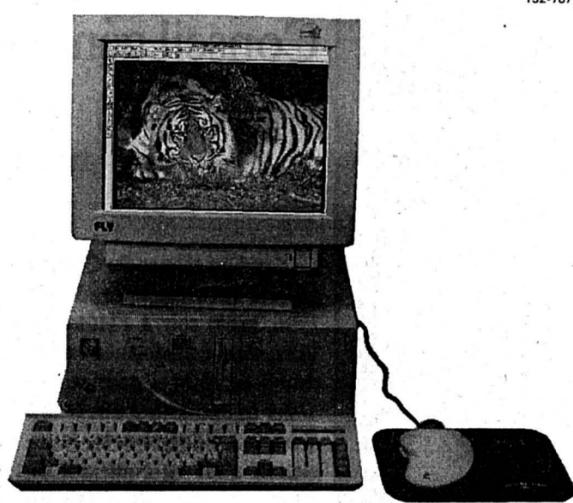
Dame 36 ans cherche travail le matin dans **magasin, kiosque, café**  
Ouverte à toutes propositions sérieuses.  
☎ 039/28 83 89

**FLYCOM SARL**  
Temple-Allemand 33  
2300 La Chaux-de-Fonds  
Tél. : (+41) (+39) 28 05 05  
Fax : (+41) (+39) 289 333

*Votre partenaire informatique*

**INAUGURATION!**

**Nous inaugurons notre nouveau magasin au Locle!**  
Présentation de divers produits pour usage privé / professionnel / commercial / technique  
**Venez le vendredi 3 Mai, Daniel-Jeanrichard 27**  
de 10h00-12h00 et 14h00-18h00  
Nombreuses offres spéciales valables seulement durant l'inauguration  
**FLYCOM est présent sur SUISSE, CANADA, FRANCE**



**OFFRES D'EMPLOI**

**VILLE DU LOCLE**  
**MISE AU CONCOURS**

Un poste de:

**GÉRANT DU CENTRE D'ACCUEIL DES CALAME**

est mis au concours.

Ce poste convient parfaitement à un couple marié et désirant avoir une activité complémentaire et dont l'un des conjoints est disponible la journée.

**Profil désiré:**  
- contact facile avec le public;  
- conduite irréprochable;  
- collaboration avec les milieux touristiques;  
- obligation d'assurer une permanence le week-end, vacances scolaires et jours fériés.

**Conditions:**  
- salaire selon contrat;  
- part au chiffre d'affaires  
- gestion administrative du centre;  
- obligation d'habiter l'immeuble (date d'entrée à convenir) (logement de 4 pièces).

**Entrée en fonction:** 1er juillet 1996.

Pour tout renseignement, s'adresser à la Gérance des bâtiments, ☎ 039/31 62 62, Hôtel de Ville (guichet No 25).

Les offres de service manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae doivent être adressées au Service du personnel, av. du Technicum 21, 2400 Le Locle, jusqu'au 10 mai 1996.

Entreprise de décolletage de moyenne importance de l'arc jurassien cherche un

**responsable de l'assurance qualité**

qui sera appelé à diriger dès son entrée en fonction le «secteur» qualité, et à terme d'amener l'entreprise à obtenir de la certification ISO 9000.

**Profil requis des candidats:**  
- avoir suivi un cours de formation «qualités»;  
- bilingue français/allemand;  
- faculté de travailler de manière indépendante.

Date d'entrée en fonction: à convenir.

Les candidatures accompagnées des documents usuels peuvent être envoyés à l'adresse suivante:

**Fiduciaire Bruno Henz & fils S.à r.l.**  
Case postale 33, 2853 Courfaivre

**DIVERS**

**DP Les attaques personnelles, armes de la gauche locloise**

Le président du groupe socialiste l'a avoué en coulisses: «les élections proches revêtent peut-être plus d'importance à nos yeux que l'examen des comptes». Sur 27 questions posées à l'exécutif, dix ont directement été adressées à Rémy Cosandey, dont les trois quarts par les socialistes. Pourquoi? «Désir», et l'aveu provient également des coulisses, de «déstabiliser l'homme». (L'Express du 27 avril).

Les populistes, eux, dans leur feuille jaune, attaquent aussi sans cesse Droit de parole et son représentant au Conseil communal.

Nous sommes scandalisés par ces procès d'intention qui visent à discréditer notre mouvement et notre élu à l'exécutif. Le coup est d'autant plus bas qu'il est porté à un homme qui, depuis 32 ans, se dévoue sans compter pour le bien de la ville et qui a toujours fait preuve d'une grande rigueur budgétaire.

Une transparence totale règne à l'Hôtel de Ville depuis 4 ans (même les kilomètres effectués par les conseillers communaux sont publiés!) et M. Cosandey ne fait jamais attendre les personnes qui sollicitent un rendez-vous. C'est sans doute ce qui gêne les socialistes et les populistes et qui explique leurs regrettables dérapages.

Une seule réponse:

**voter DROIT DE PAROLE**

François Aubert, Isabelle Haldimann, Laurent Juillerat, Francis Maillard, Michel Matthey, Jean-Claude Porret, Annick Poyard, Véronique Züllli (conseillers généraux).

**Répondez s.v.p. aux offres sous chiffres...**

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres.

Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

**FEUILLETON**

Feuilleton de «L'IMPARTIAL» 167

Mary Higgins Clark

**Recherche jeune femme aimant danser**

Roman

(Droits réservés: Sciaky Presse et Albin Michel)

Après avoir révélé tout ce qu'elle savait ou soupçonnait, Susan sentit une immense lassitude l'envahir. Il ne lui restait plus à présent qu'à vivre avec elle-même pour le restant de son existence

- Madame Fox, je vais vous demander quelque chose d'extrêmement pénible. Nous avons besoin de comparer nos informations avec celles de l'agence Harkness. Le fait qu'ils aient pris votre mari en filature pourrait être d'une grande utilité. Pouvez-vous agir normalement avec lui pendant un jour ou deux? Ne l'oubliez pas, notre enquête peut l'innocenter.

- Sauvegarder les apparences n'est pas difficile avec mon mari. La plupart du temps, il ne me remarque pas, excepté pour se plaindre.

Lorsqu'elle fut partie, Vince appela Erin.

- Nous tenons notre première chance et je ne veux pas la gâcher. Voilà mon plan...

Le mardi après-midi, Jay Charles Stratton fut arrêté pour vol. Les ins-

pecteurs de la police départementale de New York, conjointement avec le personnel de la sécurité de la Lloyd's de Londres, avaient découvert le recelleur d'une partie des diamants volés. Le reste des pierres qui formaient le contenu de la pochette disparue furent retrouvées dans un coffre-fort loué au nom de Jay Charles.

La réunion s'était éternisée et l'ambiance dans les bureaux était tendue. Comment expliquer à vos meilleurs clients que les comptables d'une société vous ont grugé? Ce genre de malentendu n'était plus censé se produire.

Doug appela chez lui à plusieurs reprises et s'étonna d'entendre la baby-sitter au téléphone. Il se traitait définitivement quelque chose. Il ferait mieux de rentrer à la maison ce soir. Remettre les choses au point

avec Susan ne serait pas trop difficile. Il sentit sa confiance en lui l'abandonner. Elle ne commençait quand même pas à soupçonner... A moins que?

Mardi en fin d'après-midi, Darcy rentra directement chez elle en sortant de son travail. Tout ce qu'elle désirait, c'était faire réchauffer une boîte de soupe et se coucher tôt. La tension des deux semaines dernières la rattrapait. Elle le sentait.

A 20 heures, Michael téléphona.

- J'ai déjà entendu des voix épuisées, mais la vôtre bat tous les records.

- Je n'en doute pas.

- Vous avez trop exigé de vous, Darcy.

- Ne vous inquiétez pas.

(A suivre)

La Brévine: les adieux du président de commune

# Bonne retraite, M. Schmid!

La vallée de La Brévine a besoin de personnes qui défendent ses intérêts. Président de la plus grande des trois communes, à savoir La Brévine, Robert Schmid fait partie de celle-ci. Dynamique, il est un de ces hommes qui a la tête sur les épaules. En vingt ans de Conseil communal, dont dix à la présidence, il a toujours suivi une ligne de conduite droite, ferme, peut-être un peu stricte aux yeux de certains. Cette volonté de ne pas aller par quatre chemins pour parvenir au but lui a toutefois valu beaucoup de satisfactions, mêlées néanmoins de quelques désillusions bien normales. C'est avec un brin de nostalgie qu'il quitte ses fonctions à la fin de la législature.

let 1976, à la suite de la brusque disparition d'Albert Huguenin, le président de commune d'alors, il accepte un poste à l'exécutif.

## TOUT DE SUITE DANS LE BAIN!

Responsable du dicastère des eaux et de l'épuration, il vit sur le terrain la lente gestation de la mise en service du réseau d'eau potable pour l'ensemble de la vallée. Au départ, cela ne va pas sans mal, car le crédit de 1,66 million de francs pour l'édification d'une station d'épuration avec système séparatif est combattu par un référendum et menace le projet initial. Heureusement, les Bréviniers comprennent l'importance de l'enjeu et les travaux peuvent démarrer. «Même les référendaires nous ont confié après qu'ils regrettaient leur initiative», se rappelle M. Schmid. Plus tard et avec ses autres collègues, il est amené à suivre de très près le projet de construction d'une halle omnisport, lié à la création d'un terrain de football adjacent.

Là également, il faut faire preuve de dynamisme, d'enthousiasme, de sagacité et de clairvoyance pour «vendre» la marchandise. «Je suis persuadé que nous avons dépensé l'argent de la collectivité publique à bon escient, tant pour la jeunesse qu'au profit des sociétés locales. Je me félicite que le terrain de football soit si bien entretenu et tire mon chapeau à l'AS Vallée.

Cela dit, on nous a souvent reproché de tout investir pour les jeunes et rien pour les chemins. Pourtant, des crédits extrabudgétaires pour un montant total de 1,262 million de francs ont été votés depuis 1970», constate notre homme.

## SACRIFICES IMPORTANTS

Pour mener à chef toutes ces réalisations, M. Schmid doit consentir pas mal de sacrifices au niveau de sa vie familiale et de son métier de forgeron. Depuis que ses fils ont repris le flambeau, il a un peu moins de soucis. En septembre 1986, il



Robert Schmid

Un président de commune dynamique qui a la tête sur les épaules. (Favre)

succède à Fernand Matthey à la présidence de la commune. Outre la surveillance générale, il est chargé du dicastère des travaux publics. Durant cette législature, le Conseil communal s'occupe d'un autre gros dossier: l'acquisition d'un terrain au lieu-dit «Chez Guenet», pour la création d'un lotissement.

Ce projet implique la réfection du chemin de la Bonne Fontaine. «Encore une bonne chose pour le développement du village et à l'heure actuelle, six

parcelles sont déjà vendues. Ces quatre dernières années ont été plus calmes. Il a en effet fallu se refaire une santé financière en amortissant toutes les dépenses. Si je pouvais formuler un vœu pour l'avenir, ce serait que l'agriculture puisse se maintenir à l'image de ce qu'elle est aujourd'hui.»

Entre l'entretien de sa maison aux Taillères, le jardinage et les champignons, M. Schmid s'appête à vivre une retraite bien remplie. PAF

## Petite cuisine interne

Pour le novice, le fonctionnement d'une commune à l'interne peut paraître un rien secret, voire complètement fermé. Il faut cependant préciser que tous les dossiers traités par le Conseil communal ne sont pas forcément l'affaire de tous. Dans un tel contexte, il est nécessaire qu'une bonne cohésion règne au sein de l'autorité exécutive. A écouter M. Schmid, cela semble avoir été le cas à La Brévine.

«Nous nous sommes toujours très bien entendus entre nous, tout en s'arrangeant pour les (nombreuses!) représentations. Pour ce qui est des relations que nous avons entretenues avec le Conseil d'Etat, nous avons réussi à obtenir passablement d'arrangements, simplement en rencontrant les personnes concernées et en discutant ouvertement avec elles.» Entre politiciens d'ailleurs, le tutoiement est de rigueur, c'est plus sympathique. (paf)

«Si ce n'était pas pour raison d'âge, je serais volontiers encore resté quelques années. Mais il y a un temps pour tout et l'équipe a besoin d'un renouvellement, de jeunes qui amènent de nouvelles idées», confie notre interlocuteur en guise de préambule. D'autant que les mandats politiques, ça le connaît. Tout d'abord membre de la Commission scolaire - feu Charles Guyot, acteur du célèbre film de Henry Brandt «Quand nous étions petits enfants», était l'instituteur de l'époque - il entre au Conseil général en 1962. En juin-

Ces eaux de Martel-Dernier qui alimentent Les Ponts-de-Martel

## «Production» contrôlée à la source

L'opération «portes ouvertes», organisée samedi dernier par la commune des Ponts-de-Martel, aux installations de captage et de filtrage des sources de Martel-Dernier a intéressé une belle frange de la population. Il est vrai que le système imaginé par le Conseil communal, et plus particulièrement son président, Michel Monard, est intéressant à plus d'un titre.

Bien que des zones de protection des sources sont définies, ou en voie de l'être, c'est d'abord à la qualité des eaux que les autorités se sont attaquées. De manière simple, mais efficace.

C'est en fait trois sources alimentées par divers bassins versants des environs des côtes de Martel-Dernier qui sont dirigées sur un seul lieu de captage. Compte tenu du lieu et des activités économiques essentiellement dirigées vers l'agriculture, l'une ou l'autre de ces sources pouvait devenir inconsommable. C'est sur la base de cette réflexion qu'il a été réalisé un système rotatif permettant d'analyser chacune d'elle toutes les six minutes. En cas de problème, le fontainier communal est informé en priorité, mais l'alerte parviendra aussi en d'autres endroits dès que l'ensemble du système sera automatisé. Un clapet fermera automatiquement la source contaminée et enverra immédiatement «l'eau au trou» indique M. Monard. L'intervention humaine se résumera alors à un simple contrôle du tableau de commandes de l'alimentation.

Toutefois, l'eau trop chargée de matières fécales est éliminée - il s'agit essentiellement de cela dans ce secteur. Mais elle conti-

nua à être analysée. Et si jamais elle répondait à nouveau à des normes sanitaires correctes, ne serait-ce que quelques heures plus tard, elle pourra être à nouveau injectée dans le réseau.

C'est la première fois en Suisse que de tels appareils d'analyse du purin ou de lisier ont été conçus par une maison spécialisée afin de répondre aux besoins spécifiques des Ponts-de-Martel. «Dommage, nous aurions pu déposer un brevet» rigole le président de commune. «Car maintenant ce type d'engins a été commercialisé».

Arrivées brutes dans un lieu de captage unique, les eaux sont donc analysées, puis filtrées et chlorées. En moyenne annuelle, ces sources de Martel-Dernier permettent d'assurer à peu près le 50% de la consommation de la commune, «soit sur l'ensem-

ble 300 litres d'eau par habitant et par jour (mais il faut alors tenir compte des exploitations agricoles et du bétail) et quelque 200 litres d'eau par jour pour le village» signale M. Monard.

Une installation complémentaire permet de vérifier le débit de ces sources (jusqu'à 190 litres par minute en périodes favorables) chassées vers le petit réservoir de Voisinage (en général par gravitation) ou le «grand réservoir de La Motta» où le liquide est poussé par des pompes, qui a en principe «la capacité de contenir un jour de consommation» signale le conseiller communal Jean-Paul Durini, responsable du dicastère des eaux.

Lorsque les sources locales font défaut, Les Ponts-de-Martel recourent à la conduite ali-

mentant - depuis les gorges de l'Areuse - la ville de La Chaux-de-Fonds. Là aussi le système sera automatisé de manière à ne

plus devoir aller vérifier deux fois par jour (tôt le matin et à 18 h) le niveau du réservoir. (jcp)



Le fontainier communal

Des explications claires et convaincantes. (Impar-Perrin)

## SOCIÉTÉS LOCALES

### SEMAINE DU 1ER AU 7 MAI

- AMIS DES CHIENS LE LOCLE Société réunissant les chiens de toutes races, avec ou sans pedigree. Entraînements tous les samedis. Rendez-vous à 14 h sur le terrain de la Société des Amis des chiens, Col-des-Roches 85, vis-à-vis du garage Opel derrière les entrepôts fédéraux. Renseignements: (039) 26.65.48 (heures des repas).
- AMIS DE LA NATURE SECTION LE LOCLE-LES BRENETS Chalet des Sanays, 4-5 mai, gardien Ch. Gaschen. Course dans le Chablais.
- CAS SECTION SOMMATEL 3-4-5 mai, le Finsterrhorn, rendez-vous des participants le 2

mai à 18 h à la Jaluse, ou tél. 31.29.14. Gardiennage au Fiotet: 4-5 mai, L. Berthoud, F. Matthey. Gardiennage à Roche-Claire: 4-5 mai, L. Schneider, M. Gentil.

- CHŒUR D'HOMMES ÉCHO DE L'UNION Lundi 6 mai, répétition à 20 h à la Maison de paroisse.
- CLUB DU BERGER ALLEMAND LE LOCLE Mercredi au chalet à 15 h, samedi au chalet à 14 h.
- CONTEMPORAINES 1918 Mercredi 8 mai à 14 h précises, au Cercle de l'Union, paiements et instructions de la course suivis du match au loto.
- CONTEMPORAINES 1924 Prochaine réunion le 9 mai à la

Tourne. Départ 10 h 30 place Bournot. Inscriptions pour le repas jusqu'au 4 mai au 038/45.10.31 ou au 31.23.01.

- PAROISSE CATHOLIQUE La paroisse accepte vos objets, meubles, petits et grands en bon état en vue du Marché aux puces. Tél. M. Röthlin, 31.24.51 ou M. Moullet, 31.29.52.
- SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX LE LOCLE Renseignements: tél. président M. JeanRichard, 31.81.34. Gardien du chenil: L. Grandjean, tél. 31.18.93.
- VÉLO-CLUB EDELWEISS Jeudi 2 mai à 20 h au Café des Sports, assemblée.

## Rédaction du LOCLE

Tél: 039/31 33 31  
Fax: 039/31 33 32

Jean-Claude PERRIN  
Claire-Lise DROZ

## AGENDA

### Comoedia

#### Pour les familles des enfants cancéreux

«Cabarévation» de Comoedia continue sa trajectoire triomphale au théâtre de La Combe-Girard. Toutes les représentations se jouent quasiment à guichets fermés. Mais les retardataires ont de la chance: il reste encore quelques places pour la représentation de vendredi 3 mai, réservations à la boulangerie Marending, tél. 31.11.90. Alors, courez-y vite, d'autant que, ce soir-là, la troupe locloise joue au profit de l'Association romande des familles d'enfants cancéreux (ARFEC). Une association créée en 1987 à Lausanne, et qui dispose depuis l'année passée d'une antenne neuchâteloise. Elle a pour but de favoriser les contacts entre les parents et associations d'enfants cancéreux, de s'occuper des intérêts et des besoins des enfants atteints d'un cancer, d'apporter une expérience et des moyens aux familles, et d'encourager la recherche. L'aide de l'ARFEC est très concrète: par exemple, la mise à disposition, pour les parents d'un enfant en traitement au CHUV, d'un appartement à 5 minutes de l'hôpital, ou un service de prêt express sans intérêts pour les familles dans le besoin. Le cirque Monti ou «Les Amis de la scène» de Boudry se sont déjà produits en faveur de cette association. Aujourd'hui, c'est au tour de Comoedia de répondre présent. ARFEC, CCP 10-22952-6. Antenne neuchâteloise: tél. 039/ 24.19.47 ou 038/42.11.37. (cld)

### Eglise protestante Camp de paroisse

Le «Lien» signale que le camp de la paroisse protestante du Locle aura lieu à l'Ascension, du 16 au 18 mai, à «La joie de vivre», à La Côte-aux-Fées. Promenades, réflexions, jeux, découverte, détente sous le thème de «l'arbre» sont au programme. Tous les paroissiens, même le temps d'un jour, seront les bienvenus. Inscriptions et programme détaillé au secrétariat de paroisse. (Imp)

### Les Ponts-de-Martel Séance supprimée

La séance du Club des aînés des Ponts-de-Martel de ce prochain jeudi 2 mai, à 13 h 30 à la salle de paroisse, est supprimée en raison du culte de décès, à la même heure au Temple, d'une personne de la localité. (Imp)

## PUBLICITÉ

L'Impartial

PUBLICITAS  
Le Locle

Aujourd'hui  
fermeture  
de nos bureaux  
à 12 heures



## Festiv'art 96 «Mode et Danse»

## Des spectacles pour tous

Le public de la région franco-suisse de Villers-le-Lac n'ignore plus l'existence de Festiv'art, cette manifestation culturelle bisannuelle lancée en 1978 par le collège de Villers-le-Lac et qui souffle avec «La mode et la danse» sa dixième bougie. Du 1er au 12 mai, le visiteur ira de surprise en surprise car le programme qui lui est proposé est copieux, voir ci-contre.

L'épicentre du phénomène se situe place Droz Bartholet, à Villers-le-Lac où l'espace Festiv'art composé de la salle du Casino, des chapiteaux Camille Claudel et Isadora Duncan, se partage entre une exposition grandiose, véritable musée de la mode, un 2e symposium de sculpture sur bois et des animations et spectacles attrayants.

## SCULPTEURS MONDIAUX

En 1994, le public avait découvert des artistes extraordinaires. Cette année encore, ils manieront le ciseau à bois, après une ébauche à la tronçonneuse, d'Italie, venant de Pologne, de Roumanie, du Mexique, des USA (tribu indienne Abénaki), d'Argentine, de Corée, d'Estonie, de Hongrie, de Belgique, du Pérou, du Burkina Faso et de France.

Hébergés chez l'habitant, ils ont dix jours pour réaliser une sculpture de deux mètres de haut dans le tilleul rose sur le thème de Festiv'art. L'œuvre reste leur entière propriété. Le spectacle permanent de ces ar-



## Le monde extraordinaire et authentique de Mme Claude Stocard.

Un véritable musée à découvrir entre le 1er et le 12 mai, Salle des fêtes (dite du Casino) à Villers-le-Lac.

tistes au travail attire des milliers de personnes. Pour la petite histoire, une des plus belles œuvres de 94, qui a donné la photographie de l'affiche de Festiv'art 96, est aujourd'hui propriété d'une Neuchâteloise.

## UN MUSÉE DE LA MODE

L'exposition centrale de Festiv'art 96 est un véritable bijou. Pour quinze francs français, le public entrera dans un véritable musée temporaire de la mode. Dans des loges fabriquées par le

personnel du collège (avec l'aide de la Municipalité), plus de quarante mannequins à taille humaine présentent une évocation spectaculaire de l'évolution des toilettes, du mariage de Sissi à la haute couture des années cinquante, dans une mise en scène réalisée par la propriétaire vosgienne de la collection, Madame Stocard.

## DES SPECTACLES SUPERBES... ET FOUS...

Le projet d'établissement du

collège de Villers-le-Lac a toujours inclus, de façon prioritaire, l'ouverture culturelle permettant aux jeunes de découvrir, rencontrer, s'exprimer. Entre le 1er et le 12 mai, la programmation permettra au public de satisfaire tous ses goûts en matière d'art: de la réalisation d'un tableau vendu au profit des Restos du cœur au concert pianistique de l'artiste de Saint-Malo, Jean Hody (8 mai, 20 h 45), aux prestations de l'orchestre d'accordéons: Ac-

cord des Monts (5 mai, 17 heures).

## ISADORA ET LE GROUPE SUISSE 1001 WAY

La soirée du samedi 4 mai (20 h 45) sera, sans aucun doute, une révélation pour les spectateurs qui risquent de se presser, fort tôt, à l'entrée du grand chapiteau blanc, place du Casino. Le chorégraphe responsable du groupe de danse moderne Isadora a, à cet effet, réalisé la performance d'allier présentation de mode et ballet. En partenariat avec de jeunes Parisiens créateurs d'un concept de vêtements transformables (Formes et Couleurs), la présence physique du groupe musical en plein essor «1001 Way» dont un des membres réside à La Chaux-de-Fonds, les danseuses et danseurs offriront au public, dans une ambiance qu'aurait adorée M. Duras, une chorégraphie de rêve, «la vie tranquille».

A ne manquer sous aucun prétexte d'autant plus qu'il sera possible de gagner quelques pièces de vêtements au tirage au sort. Enfin le public n'en sera pas quitte avec l'ambiance Festiv'art, puisqu'il pourra, au théâtre de Morteau, assister à deux autres spectacles dont nous reparlerons dans nos colonnes, «Mod'en folie» (10 mai), «Festi'danse» (11 mai) concoctés à base de présentation de mode classique entrecoupée d'animations de comédiens professionnels désopilants et de danse avec des ateliers collégiens et de la compagnie Ishtar de Martine Fioux, dans une création pour Festiv'art «Double hantise».

Dominique INGLADA

## Rédaction du HAUT-DOUBS

Tél: 81 64 03 80  
Fax: 81 64 21 08

Alain PRÊTRE  
Pascal SCHNAEBELE  
Roland VERY  
Denis ROY  
Dominique INGLADA

## BRÈVE

## Montbéliard

## Cadavre profané

Une dame de 89 ans, admise à la morgue de l'hôpital de Montbéliard, a subi des profanations à caractère sexuel. La découverte de cette agression post-mortem a scandalisé le personnel de l'hôpital et suscité l'ouverture d'une enquête judiciaire. (pr.a)

## AGENDA

## Festiv'art à Villers-le-Lac

## Expositions et animations

Sculpteurs sur bois au travail, de 7 h 30 à 19 h, entrée libre;

exposition de «Costumes d'autrefois», de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h; entrée 15 FF, enfants gratuits.

Réalisation du tableau au profit des Restos du cœur, adulte 30 FF, enfants 15 FF.

Animations, Villers-le-Lac: 1er mai et 8 mai, créations des enfants;

4 mai, «Modes et couleurs», 20 h 45, Isadora et «1001 Way»;

5 mai: concert accordéons des Monts et école de musique, 17 h

Théâtre de Morteau: 10 mai: «Mod'en folie», 20 h 45

11 mai: «Festi'danse», 20 h 45

## Agriculteurs du Haut-Doubs à Pontarlier

## La ferme de la colère

Il faudra moins d'une nuit aux agriculteurs du Haut-Doubs en colère pour construire une ferme en pleine ville de Pontarlier.

Samedi prochain les habitants de la capitale du Haut-Doubs n'en croiront pas leurs yeux en apercevant, place d'Arçon, face à la Sous-Préfecture un bâtiment d'élevage avec veaux, vaches, cochons...

Les paysans des cantons de la

montagne, de Mouthe à Saint-Hippolyte, qui se seront attaqués à l'ouvrage vendredi soir, ne cherchent pas à figurer dans le livre des records. Non, leur énergie poursuit un objectif plus terre à terre dénonçant ainsi la suppression par l'Etat de la subvention de 65.000 FF accordée jusqu'à présent pour la construction de bâtiments agricoles en zone de montagne.

Ce coup de pouce aidait assurément la décision de passer à

l'acte lorsque les conditions d'exploitation exigeaient de s'équiper d'un bâtiment moderne. L'abrogation de ce soutien financier gèle les perspectives de modernisation des infrastructures de l'agriculture de montagne ce qui fait réagir durement la profession.

Ainsi tous les présidents de la FDSEA et du CDJA des dix-huit cantons du Haut-Doubs se sont rencontrés lundi soir à Morteau pour décider de cette

action, fixée au samedi 4 mai, à Pontarlier. Ils demeureront sur place toute la journée pour dialoguer avec les citadins et les gagner à leur cause. «Le gouvernement annonce une restriction du budget agricole de 25% et les crédits affectés jusqu'ici à la montagne vont repartir en Bretagne pour mettre aux normes européennes les fermes de là-bas», explique André Tisserand, président de la FDSEA pour le canton de Morteau. Ce syndica-

liste parle «d'abandon de l'agriculture montagnarde», relevant que «l'Etat soutiendra dorénavant prioritairement les fermes d'au moins septante vaches». Un cheptel qu'évidemment seule une poignée d'exploitations du Haut-Doubs réunit. André Tisserand considère que «cette politique va à l'encontre de la relance de l'emploi», observant que «les agriculteurs ont tout stoppé ce qui était prévu». (pr.a.)

## FINANCE

# Le n°1 pour l'argent comptant.

Veuillez me verser Fr. \_\_\_\_\_

Je rembourserai par mois env. Fr. \_\_\_\_\_

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Rue \_\_\_\_\_ No \_\_\_\_\_

NPA/Domicile \_\_\_\_\_

Date de naissance \_\_\_\_\_

Signature \_\_\_\_\_

J'autorise jusqu'à nouvel ordre la Banque Procrédit à utiliser mes indications pour l'examen de cette demande et pour la ZEK.

Adresser à Banque Procrédit, Av. L.-Robert 25, 2301 La Chaux-de-Fonds (08.00 - 12.15/13.45 - 18.00 heures) ou téléphoner au

039-23 16 12

BANQUE Xprocrédit

Pour un crédit de Fr. 5000.- p. ex. avec un intérêt annuel effectif de 13,9 % total des frais de Fr. 363,40 pour 12 mois (indications légales selon l'art. 3 lettre f de la LCD). «Le crédit à la consommation est interdit lorsqu'il a pour effet de provoquer le surendossement de l'emprunteur.» (selon Loi sur la police du commerce du Canton de Neuchâtel)

## VACANCES - VOYAGES



## NOS GRANDS VOYAGES

Du 9 au 16 juin	Normandie - Bretagne	8 jours	Fr. 1210.-
Du 23 juin au 6 juillet	Angleterre - Ulster - Ecosse	14 jours	Fr. 2900.-
Du 7 au 14 juillet	Pise - Rome - Florence	8 jours	Fr. 1390.-
Du 25 juillet au 3 août	Les capitales scandinaves	10 jours	Fr. 2190.-
Du 11 au 24 août	Angleterre - Ulster - Ecosse	14 jours	Fr. 2900.-
Du 18 au 25 août	Pise - Rome - Florence	8 jours	Fr. 1390.-

## Vacances BALNÉAIRES

COSTA BRAVA - Sant Antoni - Platja d'Aro - Rosas			
Du 6 juillet au 24 août	Départ tous les samedis	8 jours	dès Fr. 630.-
	Prolongation de	7 jours	dès Fr. 350.-

## Nouvelle formule exclusive...

...voyage de jour pour l'aller et le retour!  
...nous restons sur place durant tout le séjour, à votre disposition!  
...hôtels de choix, chaleureux et sympathiques!

Renseignements et inscriptions:

La Chaux-de-Fonds - Tél. 039/24 15 24 • Neuchâtel - Tél. 038/25 82 82

## DIVERS

Le luxe à portée de tous

# Boutique FAILLE-HIT

Daniel Bellen  
Capital + Confiance

# 50%

LA CHAUX-DE-FONDS

Léopold-Robert 11 - Tél. (039) 23 76 23

Nous ouvrons 50 boutiques et créons ainsi 300 postes de travail!

Publicité intensive, Publicité par annonces

Le chef vous recommande!



Super vacances balnéaires dans les hôtels les mieux situés de

# MAJORQUE

Superbes hôtels, propriété suisse, directement sur la mer, piscines intérieures et extérieures

Le Nr 1 pour Majorque depuis bientôt 50 ans!

Propres hôtels, situations uniques directement sur la mer à l'écart du tourisme de masse. Rendez-vous des gourmets car nous sommes en cuisine! Réductions pour enfants jusqu'à 60%.



Centrale de réservations - 075 / 231 11 88

ou Martrey 5, 1005 Lausanne - 021 / 320 60 71  
ou dans toute bonne agence de voyage

Départs tous les dimanches  
de GVE / BSL / ZRH

Hotel Romantica p. exemple:  
Fr. 520.-  
p. Pers. - 1 sem. CH.D - PC

174-710788/ROC valable pour les départs en mai

L'annonce, reflet vivant du marché

DIVERS

## VENTE DIRECTE

Les immeubles de la rue de l'Industrie 3 et 5 vont être rénovés.

Les personnes intéressées à récupérer, avant les démolitions intérieures, des matériaux de construction tels que:

- parquet en fougères
- agencement de cuisine avec appareils
- vieux poêles
- fenêtres PVC double vitrage
- citerne à mazout en PVC
- etc...

sont invitées à se présenter sur les lieux

ce vendredi 3 mai entre 13 h 30 et 16 h 30

Les personnes qui souhaiteraient fixer un rendez-vous en dehors de ces heures sont priées d'appeler le 077/46 10 24

CAPSA SA, 1693 Chavannes-sous-Orsonnens  
☎ et fax 037/53 18 27

130-777581

SPECTACLES - LOISIRS

## SALON INTERNATIONAL DU LIVRE ET DE LA PRESSE

Genève - Palexpo 1<sup>er</sup> au 5 mai 1996



Ouvert tous les jours de 9h30 à 19h00  
Nocturne le vendredi 3 mai jusqu'à 21h30

L'annonce, reflet vivant du marché

# L'Impartial

Votre quotidien préféré vous accompagne en vacances!



- Le changement d'adresse se fait par écrit, (minimum de 6 jours ouvrables).
- Emoluments: Pour la Suisse Fr. 2.50 par changement. Pour l'étranger, première semaine Fr. 6.50. Par semaine supplémentaire ou fraction de semaine Fr. 3.50.
- Avion: Prix suivant le pays.
- Pour l'étranger: L'Impartial décline toute responsabilité en cas de distribution défectueuse, celle-ci pouvant être irrégulière et indépendante de notre volonté.

### BULLETIN DE CHANGEMENT D'ADRESSE

Nom et prénom:  
(Prière d'écrire en lettres majuscules)

Domicile actuel: Rue: \_\_\_\_\_  
NPA/Localité: \_\_\_\_\_

Adresse vacances: Hôtel/chez: \_\_\_\_\_  
Rue: \_\_\_\_\_  
NPA/Localité: \_\_\_\_\_  
Pays/Province: \_\_\_\_\_

du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_ inclus

Les frais de changement d'adresse vous seront facturés séparément ou avec le renouvellement de votre abonnement. N'envoyez pas d'argent ni de timbres-poste.

A expédier sous enveloppe affranchie:  
Journal L'Impartial SA  
Service de diffusion  
Rue Neuve 14  
2300 la Chaux-de-Fonds

Croyez-en nos prix!

Jusqu'au 4.5  
Réduction sur  
la viande de veau

fraîche,  
de Suisse,  
M-Sano,  
1<sup>er</sup> choix,  
de:

4. par kg

Jusqu'au 4.5  
Filets  
de cabillaud

du Danemark,  
barquette  
de 200 à  
400 g

10. le kg

au lieu de 13.-

Jusqu'au 4.5  
Asperges  
vertes

la botte  
de 1 kg

6 80

L'ACTUALITÉ  
FRAÎCHEUR

MIGROS  
NEUCHÂTEL - FRIBOURG

## Message aux futurs élus de la ville

## Revendications des commerçants

Places de parc supprimées, manifestations perturbantes, propreté et sécurité bafouées: les commerçants du centre-ville de Neuchâtel revendiquent une amélioration de situation. Pour le faire savoir, ils ont adressé un message très clair aux candidats aux élections.

La zone piétonne n'est pas remise en question: «C'est une très belle réalisation», reconnaît le président du Commerce indépendant de détail du district de Neuchâtel (CID), Pierre Walder. Mais il s'empresse d'ajouter: «En journée...». C'est en effet durant la nuit que les nuisances et les dégradations se produisent.

Depuis que les établissements publics restent ouverts jusqu'à 4 heures (pour les dancings) ou 6 heures (pour les restaurants de nuit), le centre-ville subit les pires souillures et des bris de vitrines durant les week-ends. «Ces déprédations sont vraisemblablement l'œuvre des noctambules des cantons où la loi n'autorise pas l'ouverture tardive des établissements», estime le président. Ils viennent donc allégrement se dévouer à Neuchâtel.

A cet égard, les critiques émises par les quelque 150 commerçants du centre-ville qui ont souscrit aux revendications ne s'adressent pas à la police, mais aux autorités communales qui ont le pouvoir de revenir à des horaires permettant de juguler les nuisances.

Ce sont elles «qui détiennent l'avenir du centre commercial du centre-ville». Un centre qui, paradoxalement, peut être considéré comme excentré pour les achats puisque les consommateurs préfèrent souvent se déplacer à Marin ou Peseux...

La disponibilité en matière de places de parc et la gratuité du stationnement constituent les causes principales de cet «exode». C'est ainsi que les membres du CID revendiquent le maintien, voire le réaménagement des places de parking à proximité de la zone commerçante. «Chaque place supprimée représente un nombre incalculable d'achats que les consommateurs effectuent ailleurs qu'en ville», remarquent-ils.

## PERTURBATIONS

Par ailleurs, la tenue de manifestations sportives ou politiques dans la zone piétonne au moment où les commerçants réalisent le meilleur de leur chiffre d'affaires (durant la période de Noël, par exemple, ou le samedi) créent des perturbations. «Elles devraient faire l'objet



## Zone piétonne

Les commerçants y souffrent notamment d'actes de vandalisme et d'immondes souillures laissées par les noctambules. (Impar-Galley)

d'une concertation avec les commerçants».

Le constat est plutôt amer: «Il y a des décisions des autorités communales, en matière de parking, de sécurité et de salubrité,

qui déterminent l'avenir de l'activité commerciale du centre-ville. Tout se passe comme si ces mêmes autorités avaient délibérément décidé de chasser les consommateurs de la ville vers

les centres d'achats périphériques».

Or les signataires du message le proclament: «Nous voulons rester commerçants à Neuchâtel!» AT

## Rédactions CANTON

Claudio PERSONENI  
Tél: 038/21 26 08  
Fax: 038/21 38 34

## NEUCHÂTEL

Simone ECKLIN  
Tél: 038/24 34 76  
Fax: 038/24 34 67  
Annette THORENS  
Tél et fax: 038/31 62 04

## BRÈVES

## Alcatel

## Suppression d'emplois

De janvier 1995 à janvier 1996, Alcatel STR a réduit l'effectif de son personnel de 142 personnes. La fusion d'Alcatel et de Cortailod conduira à une nouvelle réduction d'emplois. Les conséquences concrètes de cette réorganisation ne sont toutefois pas encore prévisibles, selon le dernier rapport d'activité.

## Cressier

## Chute en avant

Lundi à 18 h 30, au guidon d'un cycle, Mlle C. P., de Cressier, circulait rue des Planches-Vallier en direction nord. A la hauteur de l'intersection avec le chemin de Mortuz, le sac qu'elle portait à l'épaule s'est décroché, bloquant la roue avant de son vélo. Elle chuta sur la chaussée. Blessée, elle a été transportée par ambulance à l'Hôpital des Cadolles.

## Neuchâtel

## Livre noir

Les auteurs du Livre noir, réponse de quelques personnalités romandes au programme de David de Pury, seront présents à la Fête du 1er mai, à Neuchâtel. Elles se succéderont à partir de 12 heures et jusqu'à 16 heures, près du Temple du Bas. Il s'agit de François Masnata, Christian Ferrazino, Pierre Aguet, Jean-Michel Dolivo, Jean Ziegler et Marie-Claire Dewarrat. (comm-at)

## AGENDA

## Neuchâtel

## Tramway-bar nostalgique

Après le succès qu'ont remporté les courses effectuées le jour de Pâques, le tram-bar nostalgique de l'Association neuchâteloise des amis du tramway (ANAT) circulera pour le public dimanche 5 mai entre Neuchâtel et Boudry. Les départs de la place Pury sont prévus à 10 h, 11 h, 13 h 56 et 15 h 56. Les retours au départ de Boudry étant planifiés pour 10 h 31, 11 h 31, 14 h 56 et 16 h 56. (comm-at)

## Hauterive

## La marché du port

L'association «Amphor» organise une nouvelle série de marchés du Port d'Hauterive, pour l'année 1996. Le premier aura lieu samedi 4 mai. Il réunira, sur les rives, environ 80 marchands (fruits, légumes, artisanat, brocante, etc). Buvette et animation pour enfants. D'autres marchés se tiendront les 8 juin, 3 août et 7 septembre, de 8 h à 16 h. (comm)

## Comptes de la ville de Neuchâtel

## Une dette maîtrisée

«La dégradation de la situation économique coûte environ 15 millions de francs par an à la ville», a relevé hier la directrice des finances Monika Dusong lors de la conférence de presse qui fait suite aux séances du Conseil général. La conseillère communale a particulièrement tenu à souligner «l'effort majeur de l'administration».

La ville de Neuchâtel pourrait se permettre un déficit aux comptes (ses fonds propres ont passé de 2,8 millions en 1992 à 12 millions de francs en 1995), mais elle s'est fixé pour mission de les équilibrer. «Nous devons pouvoir faire face à des impré-

vus comme, par exemple, la baisse fiscale qui a été enregistrée en 1995», a commenté la directrice des finances. Il s'agit aussi, a-t-elle ajouté, «de rétablir la confiance dans une période où se réalisent des projets majeurs». Ces projets sont principalement le nouvel hôpital et le théâtre régional.

## LA DETTE

L'accroissement de la dette, reproché par les libéraux lors de la séance des comptes, «n'est pas significatif en soi», a déclaré par ailleurs Monika Dusong. Cette dette est liée aux investissements qui sont de natures diverses. La ville investit parfois en tant que mandataire: dans les 40 millions

investis en 1995, seuls 18 millions sont à la charge de la ville.

L'achat d'un immeuble est aussi un investissement, mais dont on tire un revenu par des loyers. «Un financement spécial, comme pour la rénovation de la STEP, ne charge pas les contribuables», remarque en outre la conseillère communale.

«La règle que nous nous sommes donnée est de veiller à ce que soient totalement autofinancés les investissements à notre charge et la part des investissements partiellement rentables qui nous incombent», a déclaré la directrice: «Et c'est le cas! Notre dette est donc saine et maîtrisée». (at)

## Incident technique à Vaumarcus

## Privé de téléphone

Les habitants du village de Vaumarcus ont été privés lundi de téléphone. La ligne a été coupée vers 11 heures suite à des infiltrations d'eau. Les Télécom ont dû changer près de 200 m de câble. Les communications devraient être rétablies d'ici à mer-

credi matin, a indiqué le service de presse des Télécom.

Le village de Vaumarcus compte 158 abonnés, dont de nombreuses entreprises installées au château du village. Ces dernières ont pu être raccordées au réseau national grâce à une

installation provisoire. Le changement de câble suite à des infiltrations nécessite une intervention plus longue que lors de coupures habituelles, a indiqué le responsable des relations publiques à Neuchâtel, Laurent Nebel. (ats)

## Conseil des jeunes de Neuchâtel

## Visite à Besançon

Le Conseil des jeunes de Neuchâtel veut privilégier les contacts avec le Parlement municipal des jeunes de Besançon. Dans cette optique, il se rendra dans la cité jumelée avec la ville de Neuchâtel pour y suivre une séance. Le voyage devrait se faire le 19 ou le 26 juin. On attend les inscriptions.

Réuni lundi soir au Collège de la Promenade, le Conseil des jeunes a confié à une commis-

sion le soin d'organiser des réjouissances dans le cadre de la Fête de la jeunesse. Une petite manifestation qui devrait se dérouler dans le préau du Collège des Terreaux comme l'an dernier.

La réalisation d'un projet généreux a été discutée: récolter des fonds en faveur d'enfants du Mali qui entretiennent des relations avec une classe du Collège du Mail. L'idée a été émise de vendre des hotdogs lors d'une

manifestation qui devrait être mise sur pied par le Parlement des jeunes, sous la tente conviviale, place du 12-Septembre.

Le 18 mai prochain, une grande fête marquera l'inauguration du skate park, à Monruz. La part de 2500 francs du Conseil des jeunes au budget de 5500 francs de la fête a été votée. Celle du Parlement des jeunes étant aussi acquise, le comité d'organisation peut s'activer! (at)

## Tribunal de police de Neuchâtel

## Renardeaux de Cressier

Une deuxième audience du Tribunal de police de Neuchâtel a permis hier une intéressante confrontation entre deux tireurs de renards et l'inspecteur cantonal de la faune, Arthur Fleichter.

Sous la présidence de Mme Calpini Calame, un père et son fils, accusés par le ministère public d'avoir enfreint l'été dernier la Loi fédérale sur la chasse, ont entendu les éclaircissements d'un spécialiste des questions relatives aux animaux sauvages.

Entre les prévenus, qui craignaient une transmission de l'échinococcose par les renards, et d'autres voisins ravis de pouvoir les observer, l'inspecteur et son équipe du service cantonal de la chasse ne savaient que faire de ce terrier situé dans un jardin de Cressier.

Le risque que la maladie soit transmise à l'homme existe bel et bien; c'est d'ailleurs l'argument central de la défense des deux accusés, qui prétendent avoir tiré parce qu'ils jugeaient

cette proximité dangereuse. De son côté, M. Fiechter reconnaît aussi ce risque. Il précise même que de nombreux renards sont porteurs de cette maladie (45% dans le canton de Neuchâtel), mais souligne que des cas de passage à l'homme sont extrêmement rares. Comme il était risqué de tirer dans un terrier pierreux si près des maisons, les gardes-chasse délégués par l'inspecteur n'ont pas poursuivi leurs efforts pour chasser les intrus; devant cette inaction, les deux accusés ont donc réglé le problème eux-mêmes.

Cette plainte soulève un problème qui dépasse le cadre local: M. Fiechter a souligné que la présence de renards en zone habitée est un phénomène qui ira croissant: les renards trouvent dans les composts un garde-manger qui les satisfait pleinement, et s'installent donc volontiers en pleine ville, comme c'est déjà le cas dans les hauts de Neuchâtel. L'affaire n'est pas close. (ls)

## Eliminatoire cantonale à Planeysse

## Opération Points Rouges

Vingt équipes, dont trois féminines, ont participé vendredi dernier à l'éliminatoire cantonale de Points Rouges qui s'est disputée à Colombier. Parmi celles-ci, une nouvelle équipe formée de trois femmes et d'un homme, du home médicalisé «La Résidence» de Cortailod, s'est distinguée par une très belle victoire à la barbe de nombreuses équipes masculines habituées à la compétition!

Catégorie 1: Fabriques de Tabac Réunies II (qualifiée finale suisse, Challenge ECAI, Coupe Points Rouges); Hôpital psychiatrique cantonal de Perreux (qualifiée finale suisse, Coupe Points Rouges); Migros Métropole Centre, La Chaux-de-Fonds (qualifiée finale suisse, Coupe SPI). Catégorie 2: Home

«La Résidence», Cortailod (qualifiée finale suisse, Challenge SPI, Coupe Points Rouges); Haefliger & Kaiser S.A., Neuchâtel (qualifiée finale suisse, Coupe Points Rouges); Neuchâteloise Assurances II (Coupe SPI). Catégorie féminine: Cortailod Cossonay Câbles S.A. (qualifiée finale suisse, Challenge Neuchâteloise Assurances, Coupe Points Rouges, Challenge Sicli); Home «Les Arbres», La Chaux-de-Fonds (qualifiée finale suisse, Coupe Points Rouges); Hôpital communal, La Chaux-de-Fonds (Coupe SPI). Catégorie sapeurs-pompiers: Sapeurs-pompiers de Cortailod (qualifiée finale suisse, Coupe Points Rouges), Aburra Aldo (Challenge Points Rouges). (comm-at)

## Chézard-Saint-Martin: la police locale en question

# Le sens de la région

Le projet de convention pour créer un corps de police locale régionale a été l'objet hier soir d'une discussion nourrie dans les rangs du Conseil général de Chézard-Saint-Martin.

Le système de faire appel à l'agent de Cernier pour des tâches de sécurité, quand le besoin se fait sentir, n'a pas fait l'unanimité, mais finalement, le sens régional l'a emporté sur les reliquats de l'esprit de clocher.

Les élus de Chézard-Saint-Martin ont finalement accepté de rejoindre les communes du Pâquier, de Villiers et de Cernier dans ce projet de police locale régionale. Mais ils n'ont pas manqué de lancer un débat de fond sur l'utilité et le rôle assuré par de tels agents.

Certains ont axé leur argumentation sur l'aspect répressif, et ont même rappelé l'épisode de la suppression de la police locale dans le village. Les conseillers communaux Jean-Bernard Steudler et Jean-Claude Barbezat ont dû se montrer persuasifs, en mettant l'accent sur l'aspect «à la carte» du projet, et le rôle de sécurité et de prévention que les agents locaux doivent jouer.

Le groupe socialiste (Michel Rüttimann et Philippe Aubert) a quant à lui souligné l'intelligence de ce projet régional. Finalement, l'objet a été adopté par 22 oui contre quatre non.

Les conseillers généraux ont aussi accepté, après une brève



Chézard-Saint-Martin  
Champ Rinier: le crédit a été accepté.

(Impar-Galley)

discussion, un crédit de 1,7 million pour équiper le quartier des Champs Rinier. La commune n'assurera elle-même que le cinquième de ce montant très important, et récupérera le restant de la part des propriétaires.

Christian Blandenier (PL-PPN) a appris de l'exécutif que le vote de ce crédit ne se ferait sentir dans la comptabilité communale qu'au moment de l'élaboration du budget pour 1997. Jean-Claude Barbezat a indiqué que la commune devra de toute

façon emprunter pour verser sa part. Le vote d'hier soir met fin à un problème qui a duré pendant vingt ans.

Les élus ont ensuite accepté le nouveau statut, réactualisé, du personnel communal, après avoir refusé trois demandes d'amendements émanant du groupe socialiste. L'examen du règlement de discipline scolaire a par contre relancé les débats sur les responsabilités partagées entre enseignants et parents. Vaste problème! Mais finale-

ment, le vote est intervenu, pour sortir l'assistance de la recherche de la petite bête.

Le Conseil général a en outre octroyé un crédit d'urgence de 50.000 francs pour la réalisation de travaux imprévus dans le domaine des services communaux, l'ancienne somme débloquée à cet effet étant épuisée. Ils ont enfin accepté les comptes 1995, qui révèlent un déficit de 76.000 francs pour un total de charges de six millions. Michel Rüttimann aurait aimé avoir l'évolution sur quelques années de divers postes, comme la vente d'eau, la sylviculture et l'évacuation des ordures ménagères.

Chiffres que le Conseil communal calculera et livrera à une prochaine séance. Ph. C.

Dombresson

## Léger boni adopté

Sous la présidence de Philippe Amez-Droz, les membres du Conseil général de Dombresson ont examiné hier soir les comptes 1995 et le nouveau règlement communal de police. Avec un total de charges de 4665.408 francs et des amortissements supplémentaires pour 201.625 francs, le bénéfice se monte à 12.973 francs. Cet exercice peut être qualifié de favorable grâce à une diminution des frais de l'enseignement, à une amélioration des finances et aussi à une saine gestion des affaires par le Conseil communal.

Après deux remarques sur la somme versée au Centre de secours pour l'incendie d'ETA Fontainemelon et sur les arriérés fiscaux, les comptes ont fait l'unanimité.

Le règlement communal de police datant de 1970 a fait l'objet d'une sérieuse révision. Depuis quatre ans, une commission d'étude chargée de ce travail a siégé à onze reprises. Après discussion, le document a été étudié, chapitre après chapitre, puis adopté par 17 voix contre quatre et une abstention. Les élus ont eu le plaisir d'entendre des rapports des différentes commissions ainsi que des délégués des syndicats intercommunaux.

La présidente de commune Anne-Marie Fallet a indiqué que l'Etat exigeait l'évacuation du dépôt illégal de La Maladière d'ici à la fin du mois de mai. Le matériel devra être déposé ailleurs et devra être soumis à des bons de décharge. Dans le même délai, l'entreprise Botteron, qui déposait son matériel à cet endroit, devra présenter un projet de remise en état agricole du terrain. Sinon, l'Etat se chargera de cette tâche. (mh)

### Rédactions

#### VAL-DE-RUZ

Tél: 038/53 16 46  
Fax: 038/53 43 31

#### VAL-DE-TRAVERS

Tél: 038/61 38 77  
Fax: 038/61 36 82

### BRÈVE

#### Cernier

#### Ticket gymnique pour Berne

Les treize membres de la Société féminine de gymnastique de Cernier seront les seules participantes du Val-de-Ruz à la Fête fédérale de Berne du 23 juin prochain. Elle se prépare depuis des mois à des exercices sur grande surface. Les onze sections neuchâteloises, qui représentent 160 gymnastes, sont conviées samedi à Tavannes où, avec celles du Jura et du Jura bernois, elles seront inspectées par un jury fédéral. (mh)

### AGENDA

#### Le Louverain

#### Dialogue entre religions

Le centre du Louverain, au-dessus des Geneveys-sur-Coffrane, accueillera demain à 20 h le théologien Shafiq Keshavjee, pasteur de l'Eglise réformée vaudoise, pour une conférence débat consacrée au dialogue entre les religieux et organisée à l'initiative de La Communauté de travail des Eglises chrétiennes. Le titre de l'exposé de ce spécialiste de l'histoire comparée des religions sera «Enjeux et défis d'une société pluri-religieuse». Entrée libre. (comm)

#### Vapeur Val-de-Travers

#### Aussi en août!

Les trains du Vapeur Val-de-Travers (VVT) rouleront bien en août cette année, contrairement à ce que nous écrivions dans notre édition d'hier. En raison des travaux prévus sur la ligne du RVT, les dates de circulation ont toutefois été déplacées du 2e au 3e week-end du mois en question. Les ferroviaristes pourront donc goûter aux joies de la traction à vapeur les 17 et 18 août. (mdc)

### PUBLICITÉ



Le Journal Neuchâtel-Région est diffusé tous les soirs, du lundi au vendredi, sur Suisse 4, entre 18 h 45 et 19 h 30, en boucle.

Avec la collaboration de



### Syndicat d'épuration du Val-de-Travers

## En attendant les hautes eaux...

Le Syndicat d'épuration des eaux usées du Val-de-Travers - regroupant les huit communes du bas - tenait séance hier soir, sous la présidence de Denis Berthoud. L'occasion de se prononcer sur les comptes 1995, le budget 1997 et faire un rapide tour d'horizon des difficultés à aplanir.

Les stations d'épuration (steps) du Bas-Vallon - sises à Fleurier, Boveresse et Travers - sont assainies et modernisées. Les travaux se sont étalés sur deux ans, 1994 et 1995, tout en réservant une heureuse surprise comptable. Mais tous les problèmes ne sont pas réglés. Notamment celui des eaux parasitaires. Oui, car il y a trop d'eau propre qui fini inutilement aux steps.

Financée par le syndicat, une étude est en cours pour déterminer les provenances de ces eaux

indésirables. Chaque commune recevra alors un rapport sur ses points noirs pour y remédier. L'étude, qui aurait dû être terminée en principe pour l'été, devra marquer un temps d'arrêt. La faute à la météo! Si le dépistage a pu être mené à bien en période d'étiage, les hautes eaux ont fait défaut en ce début d'année.

#### ÉLIMINER LES BOUES

Outre le problème des eaux parasitaires, reste celui de l'élimination des boues. Celles du syndicat finissent encore à la décharge de Couvet. Le Service cantonal de protection de l'environnement avait proscrit cette solution avant de la réautoriser à titre transitoire faute d'alternative, a expliqué Willy Tâche, président du comité de direction.

L'incinération de ces boues, au niveau cantonal, est toujours à l'étude. L'agriculture pourrait aussi les valoriser, à condition de les débarrasser d'abord des métaux lourds et autres déchets (lames de rasoir, coton-tiges...). Comme l'a souligné M. Tâche, la première difficulté est en passe d'être résolue, alors que la seconde l'a été avec la pose de grilleurs fins.

Au niveau comptable, en 1997, les communes devront supporter une charge supplémentaire de 100.000 francs pour le traitement du personnel, financé jusqu'ici exclusivement par Couvet et Fleurier. Les SI communaux disparaissant avec la création de la Société électrique du Val-de-Travers, le syndicat devra engager du monde ou louer les services du personnel de la S.A. MDC

### Séance du Conseil général animée aux Bayards

## Le chauffage réchauffe les passions

La dernière séance du législatif des Bayards, tenue vendredi, fut animée. La soirée a tourné aux règlements de comptes, sur fond de chauffage à distance, considéré par d'aucuns comme le fossoyeur des finances communales.

Le feu a encore été attisé par la polémique, sous-jacente, provoquée par le récent référendum contre la vente du domaine des Prises. Sans oublier que le changement de système électoral, décidé par le peuple souverain il y a quelques mois, reste au travers de la gorge de certains.

C'est lors de l'examen des comptes 1995 - bouclant par un déficit de 170.000 francs, supérieur de quelque 30.000 francs aux prévisions budgétaires - et suite au rapport de la Commission financière attaquant le

chauffage à distance que tout a commencé. Or, pour le Conseil communal, le crédit a été respecté. En outre, une seule année de fonctionnement est une période trop courte pour tirer des conclusions.

Trois demandes de crédits figuraient à l'ordre du jour. La première, d'un montant de 35.000 francs, a été acceptée. Cette somme servira à la construction d'un canal d'élimination des eaux usées pour la zone des Combettes, au Petit Bayard, où trois immeubles sont récemment sortis de terre. Par contre, le crédit de 26.000 francs pour le remplacement et le prolongement de la conduite d'eau potable dans cette même zone a été reporté. On attendra que la commission des eaux soit nommée pour reprendre le dossier.

Il va sans dire que les travaux pour la construction des égouts ne seront pas entrepris avant qu'une décision soit prise quant à l'eau potable. Il serait en effet ridicule de devoir creuser deux fois au même endroit!

Quant au crédit de 18.500 francs pour l'acquisition d'une fraiseuse à neige autotractée et d'une petite faucheuse à moteur, il a passé la rampe.

Enfin, le législatif a accepté la création d'une commission de recrutement de candidats au Conseil général et aux autres commissions. Les membres de cette commission de recrutement seront nommés après les élections. En effet, les partis ayant disparu aux Bayards, les futurs commissaires ne seront proposés, comme par le passé, par les formations politiques. (mdc)

### Conseil général de Villiers

## Oui aux comptes

Par neuf voix contre trois, le Conseil général de Villiers a donné son accord hier soir à la création d'une police locale régionale. Avant d'en arriver au vote, les élus ont toutefois discuté longuement de l'opportunité d'adhérer à une convention qui devrait réunir Cernier, Le Pâquier, Chézard-Saint-Martin et Villiers.

«Je le dis ouvertement, je suis antipoliciier. Ceci d'autant plus que le règlement d'application de cette convention fait état surtout de tâches répressives». Roger Oppliger n'a pas été le seul à prendre position contre la proposition de l'exécutif. Moins virulent, Bertrand Zadory s'est dit inquiet:

«Est-il vraiment nécessaire pour un village de 360 habitants de faire appel à un agent de l'extérieur?» (ndlr: celui de Cernier?)

«Il me semble que dans une localité comme la nôtre, il est tout à fait possible d'avoir une relation de confiance. Enfin, je crains une utilisation trop importante de cette police». Le conseiller communal en charge du dossier, Jean-Philippe Favre, a rappelé alors que l'agent ne serait chargé de mission que sur la demande des autorités de Villiers. Et que le projet se voulait une pierre supplémentaire apposée à l'édifice de la régionalisation.

Au vote, la majorité du législatif a suivi l'exécutif qui souhaitait la création de cette police.

Peu avant, le Conseil général avait à l'unanimité accepté les comptes 1995 (déficit de 7670 francs), ainsi qu'un crédit de 40.000 francs destiné à la pose d'un éclairage public au chemin de Sarreyer. (phr)

### PUBLICITÉ

#### Carte de crédit + Compte d'épargne

Seulement Fr. 45.-:  
la nouvelle combinaison  
EUROCARD  
by Swiss Volksbank

Plus d'infos chez nous ou

157 02 04\*

\*36 cts/min.



Banque Populaire Suisse

144-744641/ROC

# Association des œuvres d'utilité publique du district de Courtelary

## Les enfants, notre avenir

Les seules réelles discussions ont porté, durant l'assemblée de l'AOUP (Association des œuvres d'utilité publique du district de Courtelary), sur les travaux d'aménagement prévus, et même entamés, au Home d'enfants du chef-lieu. La sécurité et le bien-être normal des enfants sont pourtant en jeu. Sans compter qu'il s'agit en fait d'entretien, à travers lequel on profite judicieusement d'exécuter quelques améliorations.

Présidée par Antoine Bigler, préfet de district, l'assemblée générale annuelle de l'AOUP faisait tout d'abord le tour de ses institutions, à travers rapports et comptes de l'exercice écoulé.

On apprenait ainsi que le home pour personnes âgées «La Roseraie» fonctionne à la satisfaction générale, qui a accueilli l'an passé 31 nouveaux pensionnaires et dont la moyenne d'âge se maintient à 85 ans. Les offres de repas et de vacances, pour les personnes de l'extérieur, y sont très appréciées, même si elles mériteraient d'être mieux connues encore.

Une inconnue, de poids, pour cet établissement: les conséquences qu'exerceront, sur son financement, l'application de la nouvelle loi sur l'assurance-maladie...

M. Meister, président, soulignait par ailleurs que la remise en état du bâtiment – endommagé par des fuites d'eau rappelés-le – s'est terminée l'an passé et donne entière satisfaction. Mais l'aspect juridique de cette affaire n'est par contre pas réglé, les assurances se renvoyant la balle au niveau de la répartition des frais...

### HÔPITAL: LA VALSE DES ÉCONOMIES FORCÉES

En ce qui concerne l'hôpital, l'année a été mouvementée, avec tout d'abord le règlement de la plainte déposée par onze communes membres. John Buchs, président, rappelait que cette plainte a été retirée moyennant la démission de l'ancien président et que les travaux de construction ont donc pu reprendre au début de cette année. La LAMal va induire une nouvelle baisse de la durée d'hospitalisa-

tion et l'introduction du coût par cas, tandis que les coupes budgétaires exigées par le canton – l'excédent de charges a dû être réduit de 15% – ont impliqué la suppression de quatre postes.

Henri Pigeon, directeur, précisait pour sa part que les comptes 95 respectent parfaitement l'excédent de charges admis par le canton et les communes, tandis que le taux d'occupation de l'établissement se situe à 82% en soins aigus.

### MALADIES PULMONAIRES: SUBVENTIONS SUPPRIMÉES

Quant au Service social pour maladies pulmonaires et de longue durée, le docteur Bogomil Chopov précisait que 260 patients (soit 77 nouveaux cas) y ont été suivis l'an dernier, ce qui a représenté pas moins de 1350 actions, qu'elles soient de soins, administratives ou autres.

Un gros souci: depuis l'an dernier, le service ne reçoit plus aucune subvention du canton. Et si la Ligue bernoise pour les maladies pulmonaires lui avance actuellement l'argent nécessaire, une autre source de financement devra être trouvée pour le début 1998.

Le Foyer des jeunes de Saint-Imier – dont l'excédent de dépenses, de quelque 638.000 francs, est inférieur au budget – fonctionne parfaitement, sous la direction d'Alain Veya. Rémy Aellig, président, le soulignait et mettait en exergue l'augmentation du taux d'occupation (8400 journées en 95, contre 7400 de prévues), mais surtout les progrès considérables effectués par les pensionnaires au niveau de leur formation scolaire et professionnelle.

### HOME D'ENFANTS: OCCUPATION À LA HAUSSE

Au Home d'enfants, le nombre de journées d'occupation est à la hausse lui aussi et a atteint le total de 13.835 l'an dernier. En début d'année scolaire, l'établissement abritait 34 pensionnaires en internat, sept au home de jour et cinq élèves externes.

Le projet de structure d'accueil pour les petits (jusqu'à six ans), intitulé «La Passerelle», a été relancé l'an dernier. Pour les travaux à venir, voir ci-contre.

Le Centre spécialisé en alcool-



Courtelary

Le hameau du Home d'enfants doit subir un complet réaménagement extérieur.

(Impar-Egler)

logie, «L'Envol», à Tramelan, est entré en activité le 1er juin dernier et fonctionne de manière satisfaisante déjà, tandis que

rien n'a encore abouti quant au projet du Centre de réhabilitation par l'occupation, au subventionnement duquel le canton

à cette fois opposé un refus définitif. Les recherches continuent pour découvrir une autre source de financement. (de)

## Des rapports pour qui?

Sachant que cet objet faisait soudain des remous parmi certaines autorités municipales, celles du chef-lieu du moins, le préfet avait inscrit, au programme de cette assemblée, une information relative aux travaux d'aménagement prévus au Home d'enfants. Une information ouverte sur une discussion, quand bien même, selon les statuts de l'AOUP, telle affaire paraît de la seule compétence des pouvoirs publics subventionnants, à savoir le canton et la Confédération.

Il reste que ces travaux suscitent la grogne de certains délégués, on l'a constaté lundi soir, lorsqu'ils remettaient en cause le bien-fondé de ces investissements.

Or Antoine Bigler soulignait que le projet global d'aménagement a débuté en 1990 déjà et qu'il a fait l'objet de rapports circonstanciés aux assemblées de 92, 93 et 94, lesquelles n'ont émis aucune réserve à ce sujet... Et le préfet de s'interroger quant aux motivations d'une opposition aussi tardive, survenant alors même que l'argent nécessaire à l'achèvement des travaux a été versé en grande partie déjà (c'est rare!) par le canton et la Confédération, d'une part, que le permis de construire a été délivré hier, d'autre part.

Présenté par Pierre Minder, architecte responsable, le projet comprend encore, rappelons-le, un

assainissement de la production d'énergie et des aménagements extérieurs. Pour le premier volet, il s'agit de remplacer les trois chaudières existantes – dont l'une a plus de 40 ans, la plus récente 20 ans! – par un chauffage unique, à bois déchiqueté, qui servira pour tout le hameau (home, collège, ferme, salle de gymnastique et immeuble locatif) et présente un bilan économique et écologique tout à fait positif.

Quant aux aménagements extérieurs – dont une place de jeux datant de 30 ans – ils seront revus dans l'objectif premier de séparer la circulation motorisée des endroits dévolus aux enfants, ceci pour garantir à nouveau la sécurité de ces derniers.

On profitera par ailleurs de ces travaux pour mieux maîtriser l'évacuation des eaux pluviales, ce qui limitera l'usure des revêtements et la surcharge de la STEP en eau claire.

Enfin, et c'est sans doute ce qui a fait sursauter certains délégués, on utilisera la déclivité naturelle de la place de jeux pour y créer un petit amphithéâtre. En fait, il s'agira simplement de gradins en demi-cercle. Et M. Minder ne manquait pas de souligner, en réponse aux critiques, que cette construction coûtera nettement moins cher que les places de stationnement prévue, lesquelles n'ont suscité aucune discussion... (de)

### Grandval Soixante ans de chant

A l'occasion de son assemblée générale, tenue sous la présidence de Jean Baertschi, le Chœur mixte de la paroisse de Grandval a fêté sa doyenne, Liliane Gobat, pour pas moins de 60 ans d'activité chorale. (kr)

### Moutier Vingt-cinq ans à la poste

Pierre-Alain Schaffter, employé PTT, a fêté ce mois 25 ans de service à la régie fédérale. Fonctionnaire de distribution à ses débuts, il a effectué de nombreux remplacements dans la région prévôtise. Il y a tout juste vingt ans qu'il a été nommé à Bienne, où il s'occupe actuellement du tri des lettres. (kr)

### Radio Jura bernois

6.00 Flash. 6.10 Amorces. 6.30 Flash. 6.45 Jeu. 6.55 RJBulle. 7.00 Journal. 7.30 Flash. 7.45 Tél. du jour. 8.00 Flash. 8.30 Flash. 8.45 RJBulle. 9.00 Flash. 9.03 Bariloage. 9.15 RJBulle. 9.30 Chronique TV. 10.30 Magazine. 11.30 L'apéro. 11.45 Qui dit quoi. 12.00 Titres Info + météo. 12.15 Journal. 12.30 Animation, musique AV. 13.00 A l'occasion. 13.40 Naissances. 13.50 RJBulle. 14.00 100% musique. 16.00 Flash. 16.03 Métro musique. 16.15 CD de la semaine. 16.45 Chronique TV. 17.00 Flash. 17.30 Top 40. 17.45 Jeu. 18.00 Journal. 18.30 Country Road. 19.00 Flash. 19.03 100% musique.

### Plaques bernoises

## Numéros à choix

A partir du 1er juillet, les détenteurs de véhicules à moteur pourront, dans le canton de Berne, acheter des plaques de contrôle portant un numéro particulier en s'acquittant d'une surtaxe.

Les plaques de contrôle à quatre ou cinq chiffres sont en effet très recherchées. Par ailleurs, le canton ne prélèvera plus de taxes en cas de transmission des plaques de contrôle après un décès survenant dans une famille.

### 200.000 FRANCS

Le canton s'attend à ce que la possibilité de pouvoir délivrer des plaques portant un numéro déterminé entraîne des recettes supplémentaires d'environ 200.000 francs.

Par contre, le fait de renoncer à la perception d'une taxe lors de la transmission des plaques en cas de succession débouchera sur une perte annuelle de 30.000 francs. (oid)

### N5 au Grand Conseil bernois

## Le Seeland et Bienne craignent des retards

L'achèvement de la N5 entre Soleure et Bienne à temps pour l'Exposition nationale de 2001 soulève une vague d'inquiétudes dans le Seeland. Un débat animé à ce sujet s'est déroulé hier au Grand Conseil bernois à la suite d'une interpellation du député radical de Perles Martin Hutzli.

Divers députés biennois ou seelandais sont montés à la tribune pour réclamer une accélération de la procédure du côté bernois. Dans sa réponse écrite à l'interpellation, le gouvernement bernois considère que l'achèvement du tronçon routier d'ici à 2001 demeure réaliste.

La directrice des travaux publics, Dori Schaer, a néanmoins fait remarquer hier que la question relevait davantage de la Confédération que du canton, puisque celle-ci fi-

nance 84% des coûts. C'est également la Confédération qui a demandé une nouvelle mise en soumission pour le tunnel de Perles, selon Mme Schaer.

En raison des incertitudes liées à la construction du tunnel Granges - Witi (SO), il est impossible de dire si le tronçon Soleure - Bienne pourra être mis en service en une seule fois, a conclu la présidente du gouvernement bernois. Le député Hutzli s'est finalement déclaré insatisfait de la réponse.

### 32 MILLIONS POUR L'ILE

Malgré un certain mécontentement, le Grand Conseil a par ailleurs donné son aval à un nouveau crédit de 32 millions de francs pour la rénovation du bâtiment d'exploitation de l'Hôpital de l'île à Berne. Le crédit a été accepté par 140 voix contre 13. (ats)

### L'Hôpital régional de Bienne fait marche arrière

## Non au livre blanc, oui au dialogue

L'Hôpital régional de Bienne fait marche arrière. Les délégués du syndicat hospitalier ont renoncé hier à faire pression sur le canton pour qu'il finance une partie du dépassement de crédit de dix millions découlant de la construction d'une aile de traitement. Il n'y aura ainsi pas de livre blanc.

Fin novembre dernier, la majorité des 50 communes du syndicat hospitalier avaient décidé d'élaborer un rapport démontrant la coresponsabilité du canton dans le dépassement de crédit survenu lors de la construction de la nouvelle aile de traitement sud. A l'époque, la ville de Bienne, qui détient environ 41% des voix, s'était fermement opposée à cette proposition. De plus, la validité de la votation avait été mise en cause.

Sur demande de Bienne, l'assemblée extraordinaire des délé-

gués s'est penchée une nouvelle fois sur la question hier. Une démarche trop énergique risque de provoquer un blocage du canton et de mettre en cause toute collaboration future, a dit un délégué biennois. Il a proposé d'essayer de récupérer une partie des dix millions de francs par la recherche d'une solution consensuelle. Avec une seule opposition, le syndicat a donc décidé de faire marche arrière et de renoncer à élaborer un livre blanc.

Les délégués ont par ailleurs accepté la création d'une société anonyme pour la prise en charge du service d'ambulance de la région biennoise. Actuellement, ces tâches sont accomplies par la commune de Bienne et par une entreprise privée. L'Hôpital régional détiendra 200.000 francs de capital-actions de la future société ARB S.A., la ville de Bienne 100.000 francs. (ats)

# Tramelan: une réflexion sur la mutation de la société

## Arracher une utopie à la technologie

«L'avenir de la société contemporaine ne repose sur aucune référence.» Invité à définir une nouvelle organisation sociale dans le cadre du Symposium 96 - Nouveau Futur, Gil Baillod a offert ce point d'ancrage à son exposé. Pour lui, il est une certitude: le fabuleux développement technologique actuel condamne la société à remettre en question les certitudes qui étaient jusqu'ici les siennes. Ce cheminement doit l'amener à remplacer demain la sacro-sainte notion de travail par celle d'activité.

Si, comme ils l'affirment, ils préfèrent réellement la qualité à la quantité, les initiateurs du symposium organisé cette semaine au CIP, ont dû être enchantés de la participation du public lors du premier exposé de la journée, consacrée hier à la polyactivité.

### PROCESSUS IRREVERSIBLE

Gil Baillod et son auditoire se sont véritablement livrés à une réflexion commune. Le dialogue ne pouvait être que dense, vu les innombrables questions posées par la mutation irrémédiable que l'évolution des techniques impose à la société occidentale contemporaine.

Comme personne ne parviendra plus jamais à freiner la progression technologique, la société n'a d'autre choix que de redé-

finir le rôle et la fonction des individus qui la composent. A juger des craintes exprimées hier au CIP, cette redistribution des cartes est attendue dans l'anxiété. Cette peur trouve sa légitimité dans la forte croissance du chômage et de ses enfants que sont la marginalisation et l'exclusion, problèmes nés de la priorité accordée, depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale, à la rentabilité.

### AFFRONTMENT À L'HORIZON

Le rédacteur en chef et directeur de «L'Impartial» a illustré l'option retenue d'une statistique. Dans les années 1970, 90.000 personnes œuvraient dans le secteur de l'horlogerie. Les 30.000 qui y sont employés aujourd'hui produisent trois fois plus.

L'affrontement entre nantis et démunis apparaît inévitable dans une civilisation qui a fait de la froideur informatique sa seule logique. A moins que... la société s'offre un changement de cap radical qu'une prise de conscience individuelle de ses membres faciliterait.

### UNE OCCUPATION PLUS QU'UN TRAVAIL

Du moment que le travail n'assurera plus à lui seul la prospérité commune, il s'agit pour la société de modifier la liste de ses valeurs de référence. Chargés d'en définir le fonctionnement, les politiciens ont pour responsabilité de prendre en compte les paramètres nouveaux indirectement proposés par l'évolution technologique.

Leurs décisions doivent contribuer à assurer à l'homme de demain plus qu'un travail, une occupation. Les chefs d'entreprises doivent, eux, explorer les voies nouvelles que représente le partage du travail et des compétences.

Disposant de davantage de temps, l'individu devra préférer son enrichissement personnel à celui de son porte-monnaie. Cette démarche lui permettra de se révéler ses propres ressources, potentiel qu'il pourrait mettre au service de la collectivité.

Se définissant comme un éternel optimiste, Gil Baillod a voulu justifier sa réputation en concluant que la société pour réussir sa mue devait arracher une utopie à la technologie.

NIC

## BRÈVE

Exposition suisse de sculptures à Bienne

Hommages à Otto Müller et Jean Tinguely

La 10<sup>e</sup> Exposition suisse de sculptures rendra hommage à Otto Müller et Jean Tinguely l'an prochain à Bienne. La direction artistique a été confiée à Peter Killer, conservateur du Musée des beaux-arts d'Olten. L'exposition de sculptures en plein air, qui durera six semaines durant l'été 1997, se déroulera parallèlement dans la vieille ville et au bord du lac. Chaque site sera investi par une trentaine d'artistes invités et domiciliés en Suisse. (ats)

## AGENDA

Pro Senectute  
Jeudi vert à l'étang de La Gruère

Cette semaine, à savoir le 2 mai, le «Jeudi vert» de Pro Senectute emmènera tous les intéressés à l'étang de La Gruère. Rendez-vous leur est donné à la gare de Tavannes, à 13 h, pour y prendre le train en direction des Reussilles. Les personnes qui viendront en voiture sont priées de se trouver à la gare des Reussilles à 13 h 20. Ensuite de quoi les marcheurs effectueront à pied le parcours menant à La Teurre, en passant par Le Cernil, Le Gros Bois Derrière et l'étang bien évidemment. Le trajet La Teurre - Les Reussilles s'effectuera par car, le retour à Tavannes par le rail. (Imp)

Au Valais  
Vacances de marche pour les aînés

Pro Senectute Jura bernois communique qu'il reste encore quelques places pour le séjour de marche qu'il organise cet été en Valais, très exactement à Kippel, dans la vallée du Lötschental. Ces vacances sont proposées, du 29 juin au 6 juillet prochains, à toutes les personnes aimant marcher en montagne. Deux randonnées seront proposées quotidiennement, de longueurs différentes, les responsables assurant qu'ils tiendront compte du rythme de chacun. Pour tous renseignements: Pro Senectute, Tavannes, tél. 032 91 21 20. (Imp)

Tramelan: festival national «La formation en fête»

## Le Jura centré sur le CIP

Le Centre interrégional de perfectionnement (CIP) n'allait pas laisser se dérouler le festival national «La formation en fête» sans y participer activement! Ainsi coordonnera-t-il toutes les manifestations organisées dans ce cadre sur l'ensemble du Jura, districts francophones bernois et nouveau canton confondus.

«La formation en fête», qui se déroulera du 24 au 30 octobre prochain, est placée sous le thème significatif du «Plaisir d'apprendre, s'ouvrir à la vie». Consacré tout entier à la formation des adultes, ce festival entend démontrer à tout un chacun qu'il ne s'agit pas d'une activité austère, fatigante, pénible et extrêmement scolaire, mais bien

d'une occasion de s'enrichir personnellement, de s'ouvrir au monde et aux autres.

Claude Merrazzi, directeur du CIP, le soulignait hier en présentant la part que son institution entend prendre à cette grande fête nationale, à savoir celle de coordonner toutes les activités qu'elle suscitera dans les six districts jurassiens.

### UN PUBLIC CIBLÉ

Calqué sur ce qui se faisait aux Etats-Unis dans les années 80 et que l'Angleterre a repris vingt ans plus tard, ce festival vise plusieurs objectifs concrets, à commencer par l'encouragement général de la formation par les adultes, en soulignant qu'elle permet de mettre en valeur, tout au long de l'existence, les di-

verses formations personnelles et professionnelles de chacun.

Mais plus particulièrement, la manifestation cherchera à toucher celles et ceux qui pensent que la formation ne les concerne pas ou plus. Dans ce sens, les organisateurs précisent que seule une moitié de la population helvétique se forme effectivement et que les besoins des femmes, des immigrés et d'autres groupes de population ciblés sont très importants en la matière.

La rencontre des organismes de formation constitue l'un des buts aussi, avec bien évidemment la création de synergies et de réseaux.

Enfin, le festival entend donner une image la plus complète possible de l'offre existante de formation et promouvoir parallèlement le développement

d'une politique de formation pour tous.

### CENTRALISATION EXCLUE

Ce festival va susciter des centaines, voire des milliers de manifestations diverses, dans toute la Suisse. Tout centralisme est donc exclu, car impossible, les organisateurs ayant dès lors opté pour la désignation de responsables régionaux. Un comité s'occupe ainsi de la région bilingue biennoise, un autre du canton de Neuchâtel, tandis que le CIP assume la coordination du Jura.

«Cela signifie que le CIP est le lieu où doit affluer toute l'information concernant les manifestations organisées dans cette zone», précise Claude Merrazzi, en ajoutant que l'institution a

contacté par écrit, dans ce sens, plus de 500 organismes, associations et autres groupements susceptibles de participer au festival.

Parallèlement à son rôle de coordination, le CIP mettra lui-même sur pied une manifestation par journée de festival. Si le détail de ces rendez-vous sera défini ultérieurement, précisons déjà que le dimanche 27 octobre sera consacré, dans tous les locaux des Lovières 13, à un grand salon de la formation continue. (de)

● Les organismes et personnes intéressés s'adresseront à Peter Stadler, au Centre interrégional de perfectionnement, Les Lovières 13, 2720 Tramelan, tél. (032) 970 970, fax (032) 970 971.

Tramelan: pour les 75 ans du Jodleur-Club

## Un disque en prime

Trois quarts de siècle de chant, cela se fête. Le Jodleur-Club le sait bien, qui offre gracieusement à la population une grande soirée folklorique, avec de prestigieux invités et le baptême de son disque!

C'est en 1921, à Tramelan-Desous, que six amoureux du chant populaire fondaient le club. Peu habitués à la langue de Goethe, ils avaient bien vite la chance de pouvoir compter sur Marcel Monnier, instituteur, pour leur traduire en français les plus beaux chants populaires.

Le club avait l'honneur d'organiser la 11<sup>e</sup> Fête cantonale de 1947, un grand succès, puis la première rencontre des jodleurs du Jura bernois, en 1952. Pour son 35<sup>e</sup> anniversaire, il s'offrait de nouveaux costumes, avant de participer, sept ans plus tard, à l'Exposition nationale de Lausanne.

L'année du 50<sup>e</sup> fut bien évidemment riche en activité, tandis que la première dame faisait son entrée au club en 1973. Il s'agissait d'Esther Zryd, suivie en 1984 par Elisabeth Häusler. Soulignons que la misogynie n'a d'ailleurs pas cours dans cette société, dont le choeur est actuellement dirigé par Daniela Aebbersold. Entretemps, le club a mis sur pied une deuxième Fête cantonale. Mieux, l'année dernière, il a organisé rien de moins que l'assemblée fédérale des jodleurs, fréquentée par plus de 1200 personnes.

Pour leur soirée anniversaire, qu'ils offrent au public, les seize

membres du club - dont trois femmes - ont concocté un programme exceptionnel. La partie officielle, dès 16 h, sera lancée par un défilé jusqu'à La Marelle, où sera servi l'apéritif, puis le banquet pour les invités.

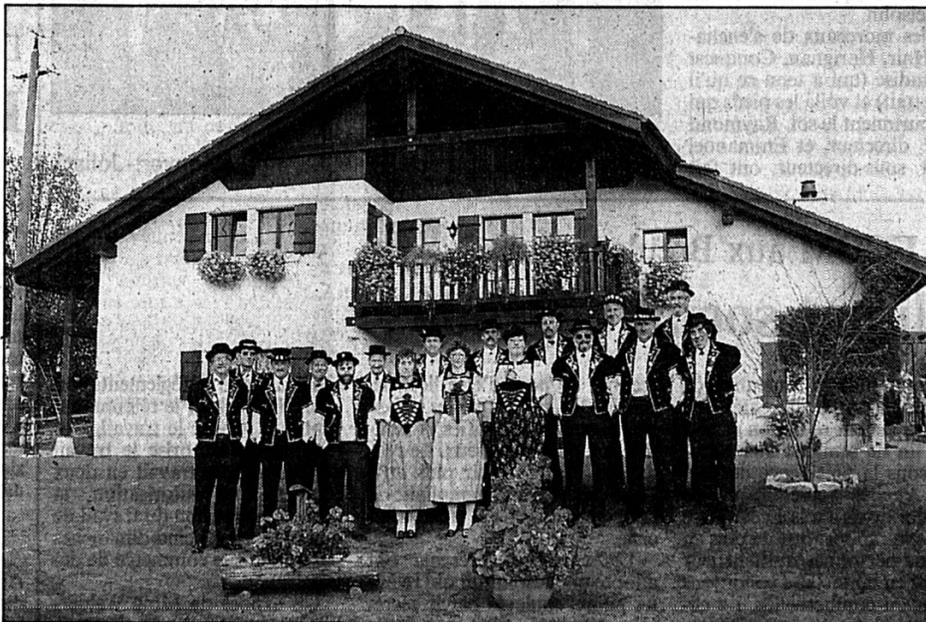
Sur le coup de 20 h, le rideau se lèvera pour la soirée publique et folklorique, durant laquelle on profitera d'inaugurer les nouveaux costumes et de bapti-

ser le disque compact que le club vient d'enregistrer.

Outre le choeur jubilaire, le Jodlerklub Adelboden, le groupe «Hobbysänger» d'Appenzell également, le duo Daniela et Esther et «Les Amis de la Chenu», de Cortébert, se produiront tout au long de ce grand concert. Ensuite de quoi les «Ländlerfründe Bächlegruss Diemtigtal» emmèneront le bal jusque tard dans la nuit. (de)

● Samedi 4 mai, 20 h, salle de la Marelle; entrée libre.

● Le comité actuel du Jodleur-Club tramelot: président: Edmond Bayer; vice-président: Jules Scholl; secrétaire correspondance: Jean-Claude Schnegg; secrétaire verbal: Jean Charpié; caissier: Samuel Zryd; directrice: Daniela Aebbersold.



Jodleur-Club Tramelan

75 ans, un disque et de nouveaux costumes: que demander de plus pour faire la fête? (Privée)

La Ferrière

## La fanfare en concert

Le prochain concert de la Fanfare de La Ferrière est annoncé pour ce samedi 4 mai dès 20 h à la halle polyvalente. Un programme fort varié attend le public.

La fanfare, placée sous la baguette de Jacques Geiser, interprétera des airs de valse, de marche ou de polka. Le compositeur Franz Watz y tient la vedette mais on trouve également des œuvres de Max Leemann, Ivo Honder et des arrangements de Rolf Egger, Martin Geiser et Paul Thomi, ancien directeur qui a pris place parmi les musiciens.

Depuis le mois de novembre dernier, le groupe des cadets évolue sous la direction de Damien Ramseyer. Ces treize jeunes gens prouvent par leur production enthousiaste que la musique représente un loisir toujours apprécié.

Le bon vieux temps du rock... Les organisateurs promettent un spectacle haut en couleur et le show de rock acrobatique présenté par le Team Dixiz de Neuchâtel ne manquera pas de faire vibrer les cœurs. Ce club qui a été fondé en 1981 par Christian Bütschi parvient actuellement à présenter des couples à des compétitions de niveau international.

Musique et danse font bon ménage et puisque chacun n'a pas forcément la possibilité de danser des rocks endiablés, l'orchestre «Trio Collection» de Bienne conduira le bal sur des fonds musicaux adaptés à tous les goûts. (jo)

Le fabricant de Lajoux attaque

# La girolle copiée par Bodum

Inventée par Nicolas Crevoisier de Lajoux et sous le coup d'un brevet européen depuis 1982, la girolle a fait l'objet d'une copie par la célèbre firme Bodum qui a un siège suisse à Sursee (LU). Le fabricant franc-montagnard ne pouvait laisser passer cela et il a saisi l'an passé la justice jurassienne. Hier, deux représentants de Bodum se sont donc retrouvés devant le juge pénal Pierre Lachat à Delémont. Plutôt que de reconnaître les faits, ils ont contre-attaqué, avançant que leur produit n'était pas identique, que le brevet du Djoulais faisait l'objet d'une action en nullité tant en Suisse qu'en Allemagne. Le fromage... est toutefois un peu gros. Jusqu'en début de soirée, le juge Lachat a tenté de concilier les parties.

On comprend que la girolle fasse tourner les têtes. L'an passé, l'inventeur de Lajoux en avait déjà mis 600.000 sur le marché, faisant grimper en même temps la vente de Têtes de Moine. Il touche 200.000 francs par an de sa société pour cette ingénieuse trouvaille.

## DANS «ELLE»

Mais surprise au printemps 95 quand Bodum lance sur le marché ses «Heidi», une copie

conforme de la girolle. Le magazine «Elle» en vante les mérites en pleine page. Sur plainte de Nicolas Crevoisier qui exhibe son brevet, le juge d'instruction Seidler fait saisir dans les entrepôts et les points de vente de la firme un millier d'appareils.

Aujourd'hui, l'affaire débouche devant le juge pénal. Le patron de Bodum Suisse AG (société spécialisée dans la vente d'objets et d'ustensiles pour le ménage) et son designer danois (siège principal) sont sur le banc des accusés.

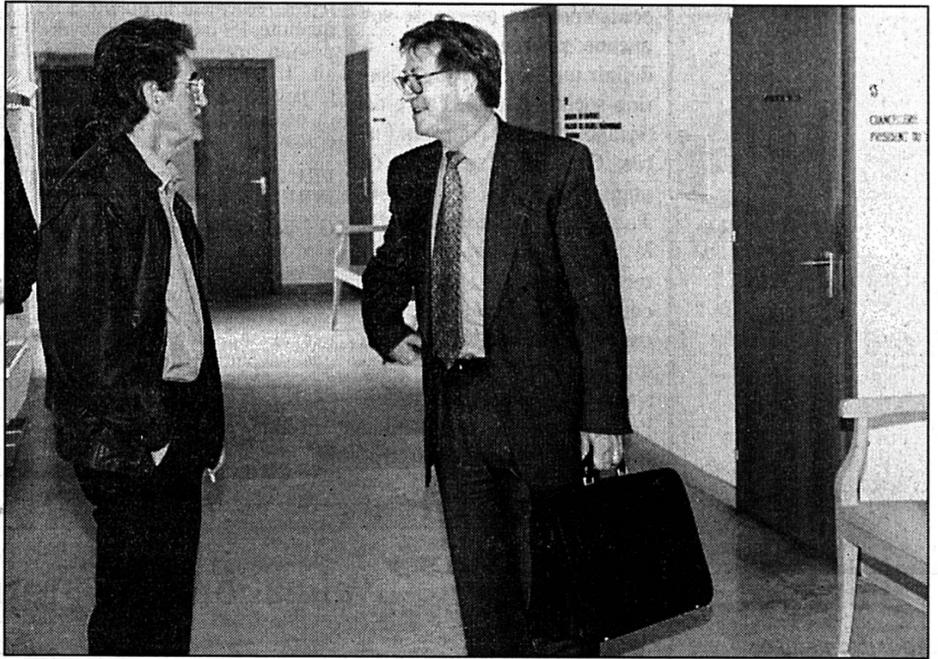
Sur la réalisation de «Heidi», les prévenus sont plutôt vagues. C'est à la demande d'un agent de Frankfort que le projet a été lancé. Et le croquis de départ ne correspond pas au produit fini qui est, par contre le frère jumeau de la girolle.

«A la cote près» dira le juge Lachat. Les pièces métalliques (fabriquées à Taïwan) sont exactement les mêmes. Seul le plateau (fabriqué en Slovaquie) est à peine différent tout comme la forme de la pomme pour tenir le raclor. Ce qui n'empêche pas les prévenus de nier toute contrefaçon alors que n'importe quel client ne peut pas voir la différence...

## MANŒUVRES

Défendus par Me J.-M. Christe, les deux prévenus vont demander le renvoi du procès. En effet, tant en Allemagne que dans le Jura, ils ont attaqué en nullité le brevet du Jurassien. Ils avancent que la girolle est en fait une copie d'un raclor de 1900...

Le juge Lachat a rejeté cette demande, estimant qu'il en allait



Nicolas Crevoisier de Lajoux

Ici avec son défenseur, Me Pierre Boillat, l'ancien ministre qui a retrouvé le chemin du prétoire.

de l'intérêt de l'inventeur jurassien de stopper la diffusion de copies à travers toute l'Europe.

Très en verve, Me Boillat a démonté les manœuvres de diversion de la défense. «Je n'ai jamais vu une copie aussi servile» lance-t-il. «On met le Swiss made sur la boîte, on l'appelle Heidi pour faire plus vrai... Même le prospectus a été copié». Avant de conclure: «On ne

veut pas courir après Bodum à travers toute l'Europe. C'est ici qu'on veut un jugement rapide. La morale ne serait pas sauve...». Au brevet exhibé la défense répond par une vague de compléments de preuves.

Pour sortir de ce guépier, le juge Lachat lance un arrangement: «Crevoisier produit, Bodum vend». Proposition habile qui a le don de faire sortir l'in-

venteur de ses gonds. Il ne peut traiter, après ce qu'il a entendu ce jour, avec une telle équipe. Il ne peut leur faire confiance. Pour lui, l'honneur l'emporte sur l'argent. Il en va de la région, de la fromagerie du lieu... L'audience est renvoyée mais la proposition du juge Lachat va tourner dans les esprits. Les avocats en discuteront avec leurs clients à tête reposée. Mgo

## Rédaction JURA

Tél: 039/51 20 51  
Fax: 039/51 24 85  
Michel GOGNIAT

## BRÈVES

### Les Genevez

#### Comptes positifs

Une vingtaine de citoyens ont assisté à l'assemblée de commune des Genevez lundi soir. Ils ont approuvé les comptes 95 qui présentent un bénéfice de 25.000 francs alors que le budget prévoyait un découvert de 14.000 francs. La bonne surprise vient des rentrées d'impôts. On notera que les comptes roulent sur 273.000 francs de charges. L'assemblée a accepté le nouveau règlement sur les inhumations pour accueillir les urnes funéraires et un crédit de 10.000 francs pour la réfection de la barrière longeant la route cantonale aux Vacheries. (mgo)

### Admission de Vellerat

#### Dans les lois aussi

Le Gouvernement propose au Parlement d'entériner des changements législatifs adaptant les textes à l'entrée de Vellerat dans le canton du Jura, dès juillet prochain. Il s'agit d'ajouter Vellerat dans la liste des communes du district de Delémont et d'inclure Vellerat dans l'arrondissement de l'état civil de Courrendlin. (vg)

### Enfants maltraités

#### Association d'utilité publique

Dans une question écrite, Jean-Michel Conti, PLR, demande au Gouvernement s'il pourrait reconnaître d'utilité publique la future association interprofessionnelle d'intervenants en matière de maltraitance des mineurs. Un tel statut lui permettrait de recevoir une subvention de l'Etat, vu le rôle social qu'elle entend jouer. (vg)

## J'ÉCOUTE... 1008

5.58 Epheméride. 6.00 Infos FJ. 6.08 Le journal du matin. 7.00 Infos JF. 7.05 Le journal du matin. 7.15 Chronique boursière. 8.00 Infos FJ. 8.05 Le journal du matin. 9.05 Transparence. 9.30 Histoire de mon pays. 10.00 Flash FJ. 10.05 Transparence. 10.15 Odyssée du rire. 10.30 Info Plus (rediffusion). 11.00 Flash FJ. 11.05 Eldorado. 11.15 Jouer n'est pas gagné! 11.45 Jeu du rire. 12.00 Infos titres. 12.15 Jura Midi. 12.35 Météo. 12.37 Carnet rose. 12.45 Flashswatt. 13.00 Troc en stock. 13.30 Juke-Box. 16.03 Sortie de secours. 18.00 Jura soir. 18.17 Météo. 18.20 Question de temps. 18.30 Rappel des titres. 18.31 Question de temps. 19.00 A donf. 19.31 Rappel des titres (rediffusion). 19.31 Canal Rock: Les ensoirées. 0.00 Trafic de nuit.

## Fanfare des Bois en concert

# Avec l'Echo du Plain-de-Saigne

N'ayant nullement envie de baisser les bras en raison des démissions enregistrées l'an passé, la Fanfare des Bois s'est entourée de neuf renforts venus de Saignelégier et du Locle pour offrir un concert varié et réussi vendredi passé.

Les sept cadets ont présenté des morceaux dignes d'intérêt. A côté de leurs aînés, qui ont mené leur affaire tambour battant, ils ont exécuté avec courage et ténacité des morceaux qui les ont beaucoup exposés. Le seul baryton du groupe a réussi à s'imposer face aux autres instruments, Natacha et Christine se sont lancées dans un duo, Emilie dans un solo: il fallait le faire. François Cattin, leur chef, leur a transmis méthode et musicalité. L'ensemble a très bien rendu le calme et l'ampleur du Trio de Mendelssohn.

Et les morceaux de s'enchaîner: Hair, Harignan, Conquest of Paradise (qui a tenu ce qu'il promettait) et voilà les pieds qui tambourinent le sol. Raymond Evard, directeur, et Emmanuel Loriol, sous-directeur, ont fait

en sorte que le public reste éveillé...

La trentaine de jeune de «L'Echo du Plain-de-Saigne» a ravi le public par son programme de chansons et la participation de quatre musiciens. Cohésion, diction claire, excellente mémoire pour interpréter huit chansons à textes. Paroles

parfois bien graves contrastant avec une musique entraînante. Denis Farine à la direction a transmis son plaisir de la musique chorale. Président de la fanfare, Eugène Bourquard a lancé un appel pour trouver de nouveaux membres. L'enjeu en vaut la peine pour ceux qui ont apprécié cette soirée. (dmj)



Aux Bois le week-end passé

Un concert très apprécié.

(Monvert-Joliat)

## La FCOM aux Breuleux

# Climat social dégradé

Une quarantaine de membres de la FCOM (syndicats chrétiens) du Jura étaient réunis en assises cette fin de semaine aux Breuleux sous la présidence de Bernard Michel. Secrétaire syndical, Eloi Lovis a mis en évidence dans son rapport que de plus en plus de personnes quittent leur emploi en butte à des conditions de travail conflictuelles. Le climat social tend à affaiblir la possibilité aux salariés de donner leur point de vue dans l'entreprise, notamment avec la di-

rection, de peur d'être licencié. La FCOM relève que les cas de licenciements injustifiés et abusifs sont plus nombreux. Le syndicat a dû intervenir plus qu'à l'ordinaire ce qui témoigne de l'augmentation de la tension sociale.

Les membres présents ont adopté une résolution qui relève les points soulevés par le secrétaire syndical. Elle en appelle aussi aux travailleurs à revendiquer leurs droits. En 1996-97, la FCOM va s'attacher à barrer la

route à toute déréglementation et elle fera signer le référendum contre la loi sur le travail, une révision qui autorise le travail des femmes, le travail en deux équipes sans autorisation, la non-compensation du travail de nuit et le travail cinq dimanches par an dans le commerce de détail...

Un exposé de Mme Walder-Pfiffer, juriste, sur la situation faite à la femme dans la vie économique a clos cette assemblée. Mgo

## Eligibilité des étrangers

# Vote cantonal le 9 juin

Comme il fallait s'y attendre, le référendum lancé contre la décision du Parlement d'autoriser chaque commune à instaurer l'éligibilité des étrangers a abouti. Les 2000 signatures nécessaires ont été récoltées. Elles seront déposées vendredi matin à la Chancellerie cantonale. Le Comité référendaire tiendra ensuite une conférence de presse.

Il est vraisemblable que le vote cantonal aura lieu le 9 juin, jour de vote fédéral. De la sorte, en cas de rejet du référendum, les communes pourraient instaurer l'éligibilité lors des élections communales en novembre prochain.

L'aboutissement du référendum prouve combien était mal fondé le calcul de certains qui

avaient préféré rendre l'éligibilité possible par commune plutôt que de l'instaurer dans toutes, afin d'éviter ce référendum.

De même, ceux qui souhaitent au début un vote populaire sur l'éligibilité dans toutes les communes et qui espèrent ensuite que le référendum n'aboutisse pas, afin de faire l'économie d'un vote populaire, peuvent mesurer l'incohérence de leurs positions successives.

Il reste maintenant aux partis politiques à mobiliser l'électorat, afin que le scrutin du 9 juin donne un résultat clair et sans équivoque sur l'éligibilité des étrangers possible dans chaque commune la décidant. V. G.

## Droits d'auteurs

# Légitimité ou «racket»?

Dans une surprenante interpellation écrite, le groupe du PCSI s'étonne des effets de la loi fédérale sur les droits d'auteurs appliquée aux cassettes enregistrées vidéo et audio. Selon un accord baptisé «Suissimage», les directeurs de l'instruction publique des cantons ont accepté de payer une redevance forfaitaire annuelle et par élève pour l'utilisation d'émissions enregistrées et une autre taxe appliquée aux émissions enregistrées disponibles dans une médiathèque.

Après s'être étonné de certaines dispositions tarifaires, l'interpellation pose plusieurs questions de détail au Gouvernement, quant à la mise en application successive des dispositions de la

loi fédérale. Il aimerait savoir comment seront répertoriées les médiathèques dans chaque école et sous la responsabilité de qui.

Il demande ensuite au Gouvernement s'il ne pense pas que «cette loi, même si elle pourrait se justifier sur le fond et que déjà une taxe d'achat sur les cassettes pour les droits d'auteurs est perçue, provoque une application aberrante?»

Enfin, il demande à l'exécutif s'il est prêt le cas échéant à «manifeste son opposition», ce qui donne à penser qu'un exécutif cantonal est à même d'interférer sur l'application d'une loi fédérale dont l'immense mérite est de reconnaître aux auteurs d'œuvres diverses le droit à une juste indemnisation de la part de qui recourt à celles-ci. V. G.

Elle a tourné le dos aux sitcoms, mais se réjouit de son retour à la télé

## Hélène: «Je me fiche des critiques»

Hélène. Vous vous souvenez certainement de cette fille «comme les autres», qui a subjugué 5 millions de téléspectateurs chaque soir avec ses garçons et en a irrité dix fois plus. Si elle a tourné le dos aux sitcoms depuis juin dernier, c'est pour mieux se consacrer au farniente. Dans sa maison près du Mans, elle s'adonne à la poterie, l'informatique et au ménage. Entre deux concerts et deux albums (le dernier opus «Toi... émois» est son... sixième!). En attendant son retour cathodique, dans un feuilleton TV, Hélène Rolles, 30 ans, cigarette au bec, fait le point sur cinq années de folie.



Hélène: «On peut écrire que je suis conne, cela ne va pas me perturber».

L'actualité «in» par Steve Arentis avec votre disquaire **ANTIPOD**

— Pourquoi avez-vous arrêté les sitcoms ?

— Ce n'est pas de la lassitude, mais au bout de cinq ans, j'estime avoir appris ce que j'avais à apprendre. J'avais envie de passer à autre chose tout simplement. Je vais normalement tourner un feuilleton prochainement, mais j'ignore pour l'instant son contenu.

— Estimez-vous être une bonne actrice, à présent ?

— Je ne peux pas le dire. Le cinéma, le téléfilm et le feuilleton n'ont rien de comparable avec le sitcom. Le sitcom développe beaucoup la spontanéité, car il faut tourner un épisode de 26 minutes par jour. Au cinéma, on ne tourne parfois qu'une seule scène dans le même laps de temps. Ce sont des métiers différents.

— Après cinq ans d'activité, avez-vous ressenti un vide, depuis votre «retraite» au mois de juin ?

— Non. Prendre du temps pour moi m'a fait le plus grand bien.

J'ai pu réfléchir, prendre du recul. J'ai passé cinq années merveilleuses. C'était vraiment génial. J'ai plein de souvenirs gravés à jamais dans ma mémoire et dans mon cœur. A la maison, j'ai toujours un truc à faire: ma poterie, mon ménage. Je travaille également sur mon ordinateur. J'essaie en ce moment des logiciels de dessins pour faire de la bande dessinée.

— Avez-vous un plan de carrière ?

— Pas du tout. Je vis au jour le jour et je profite de l'instant pré-

sent. Je sais que tout peut s'arrêter du jour au lendemain, même si j'ai beaucoup de succès aujourd'hui. Mon seul projet, en ce moment, c'est ce feuilleton. En fait, je suis assez impatiente de retrouver mon public. Il paraît que les journaux de télévision français ont reçu trois millions de demandes pour que je revienne à la télévision. Je suis vraiment émue d'être si attendue.

— Allez-vous suivre les traces de Dorothee ou de Chantal Goya, c'est-à-dire continuer à chanter pour les enfants, à 40 ou 50 ans ?

— Elles chantent plutôt pour les tout-petits. Mon public, lui, est dans l'adolescence, entre 14 et 18 ans. Oui, je me vois assez bien continuer dans cette direction. Je ne vois pas ce que j'aurai envie de chanter d'autre. Je ne me vois pas faire comme Madonna. Je suis bien trop pudique.

— Les médias se sont souvent acharnés sur vous, en vous assimilant à une fille sans cervelle. Comment avez-vous vécu ces critiques, à la limite de l'insulte ?

— Franchement, les critiques ne me touchent pas le moins du monde. Je trouve seulement dommage que certains me cassent sans me connaître. Mais c'est courant en France, lorsqu'on a du succès. On peut écrire que je suis grosse et conne, je me connais suffisamment pour ne pas être perturbée. Par contre, les proches et les amis ont plus de difficulté à encaisser.

— Avec tous les produits dérivés «Hélène», n'avez-vous pas l'impression d'avoir été une vache à lait ?

— Non. En fait, j'ai expressément limité le nombre de produits, pour ne pas voir ma photo partout. Pour certains produits, comme le parfum, je n'ai fait que répondre aux demandes des enfants. D'ailleurs, je ne gagne pas grand-chose dessus. L'argent n'est pas un but pour moi. En fait, je suis loin de l'esprit show-biz, je ne me sens pas star du tout. Moins on me remarque, mieux je me porte.



### CD's

#### FRED BLONDIN

«J'voudrais voir les îles» Sa voix rauque et abyssale fait passer Johnny et Bohringer pour des fillettes; ses textes sont captivants, car c'est un jongleur de mots; ses compositions chanson-rock bluesy sont de la meilleure veine. Pourtant, malgré une Victoire de la Musique, il y a quelques années, Fred Blondin n'a pas encore réussi à s'attirer les faveurs du grand public. Son 3e album sera-t-il le bon ? On en met notre main au feu. Exceptionnel. Note: 9/10

#### B-TRIBE

##### «Suave suave»

Attention: chef d'œuvre. Le formidable album «Fiesta fatal» était scandalusement passé inaperçu, l'an dernier. Il ne faut pas que ce nouvel opus de B-Tribe reste dans les bacs poussiéreux. B-Tribe, c'est ce qui se fait de mieux dans l'ambient et la soft-dance. Les Espagnols mélangent le flamenco aux nappes de synthé, ce qui confère à leur galette l'émotion qui manque souvent dans ce type de productions. Les fans d'Enigma ou de Deep Forest doivent se précipiter chez le disquaire le plus proche.

Note: 9/10 \*Musikvertrieb

#### THE SIXTIES ANTHOLOGY VOL 1

La mode est à l'easy-listening. Or, l'easy-listening n'est rien d'autre que la musique pop des sixties. Réactualisée en plus kitsch. Plutôt que de gaspiller son temps à écouter Mike Flowers ou Valérie Lemerrier, autant aller à l'essentiel: The Beatles, The Moody Blues, Procol Harum, Percy Sledge, Otis Redding, The Monkees, Manfred Mann, Donovan et bien d'autres sont réunis sur une des plus belles compilations de cette année. Deux CD, 40 artistes. C'était le bon vieux temps.

Note: 10/10 \*Sony

#### 3T

##### «Brotherhood»

Les 3T sont les rejetons de Tito Jackson, frère de Michael. Donc, les neveux de Bambi. Qui les a pris sous son aile, au sein du label MJJ Music. Et qui apparaît même à plusieurs reprises. Taj, Taryll et Tito Joe n'ont même pas terminé leur gymnase qu'ils ont déjà un gros hit dans les valises et une brillante carrière devant eux, avec leurs soul mielleuse. Au sein de la famille Jackson, la relève est assurée.

Note: 7/10 \*Sony

#### DIGGIN' DEEPER: the roots of acid jazz

Certains croient que l'acid-jazz a été inventé récemment. En fait, il remonte à la nuit des temps. Ou plutôt aux seventies. Cette compilation de 14 titres déterre les racines de bien des groupes actuels. Un «So what» chatouillé par George Benson, un «Pastime paradise» «salsifié» par Ray Baretto ou un «Cloud nine» dynamité par Mongo Santamaria. Une perle du passé, qui plaira à tous les branches.

Note: 8/10 \*Sony

## Garbage: belle poubelle



Garbage, le groupe «in» du moment.

Choisir Garbage (poubelle) comme nom de groupe, il fallait oser. Garbage l'a fait. Dans cette poubelle-là se trouve de tout sauf... des déchets. En fouinant bien, on découvre un certain Butch Vig, producteur du légendaire «Nevermind» de Nirvana. Attention: les Américains sont en passe de se verser dans tous les foyers.

Bien que Garbage soit le groupe de Butch Vig, bidouilleur entre

autres pour Smashing Pumpkins, Sonic Youth ou Alice in Chains, Garbage n'a aucun autre point commun que ce seul nom avec Nirvana. Le style de musique de Garbage, de la pop chaotique, n'a rien à voir avec le grunge de Cobain & Co. En outre, la figure emblématique du quatuor est une femme: Shirley Manson. L'Écossaise, qui a sévi auparavant dans Goodbye Mr Mackenzie et Angel Fish, est capable de

se faire violence tout en se montrant d'une grande douceur.

Malgré la présence de Vig, il aura fallu du temps à Garbage pour se frayer un chemin dans les chaumières, puisque l'album se trouve dans les bacs depuis six bons mois, alors que le premier single «Vow» remonte à mars 95, déjà. «Cela prend plus en plus de temps à imposer un groupe, explique le futur ex-manager du bureau romand de BMG (à qui nous souhaitons bonne chance dans ses nouvelles activités, loin du show-biz). Dans le cas de Garbage, le manque de coordination au niveau international n'a pas facilité les choses.»

Depuis peu, les filiales du monde entier ont accordé les violons. Et Garbage est devenu une priorité internationale. Dans le jargon du métier, cela veut dire que des gros budgets de promotions seront débloqués. Il n'y a pas de miracle: on ne monte pas un artiste au firmament sans investir des sommes colossales et sortir la grosse artillerie. Mise au point payante: aux États-Unis, où Garbage se produit jusqu'à la fin août, le disque d'or (300.000 exemplaires) vient de tomber.

Il faudra donc s'attendre à voir et à entendre Garbage de plus en plus souvent, au cours des prochains mois.

## Les tribulations de Sens Unik



Sens Unik a fait le pèlerinage à New York.

New York pour un tchatteur, c'est comme La Mecque pour un musulman: il faut y aller au moins une fois dans sa vie. Sens Unik y a fait le pèlerinage. Et a ramené un album, «Tribulations», en guise d'offrande.

Enregistré à New-York, le berceau du hip-hop, avant que les gangsters de la Côte Ouest ne sévissent, «Tribulations» raconte 50 jours et 50 nuits dans les rues et les studios de la grande pomme. Des tranches de vie racontées sur un tempo beaucoup plus fluide, comme celle de «Paquito», dealer de douze ans.

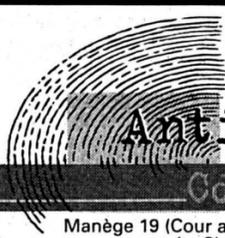
De New York, Sens Unik garde bien entendu d'innombrables souvenirs. «Un jour, deux rappers new-yorkais se sont pointés dans le studio, déclare le groupe dans l'illustré. On s'est rendu compte que, même s'ils habitaient dans le Queens et nous à Lausanne, on

avait un peu les mêmes vies «Pff!» C'est vrai qu'un gars du Bronx, du Queens ou de Harlem, passez-nous l'expression, se ferait dans le froc si on le lâchait dans les rues de Renens. Non, sérieusement, faut pas débloquer, Sens Unik!

Si l'existence d'un Helvète a autant de point communs avec celle d'un yankee des ghettos que les émissions de variétés de la TSR avec du divertissement, en revanche, le fossé n'existe plus au niveau de la production. Irréprochable, grâce entre autres à la patte de Tim Latham (A Tribe Called Quest) et de Just One.

N'ayons pas peur des mots et sans chauvinisme aucun, les Lausannois, qui ont écoulé à ce jour quelque 140.000 disques, dont 65.000 pour «Chromatic» font partie du Top 10 des rappers francophones.

### Tous les mondes musicaux chez



Magasin de disques (CD et vinyl)

Antipod  
Cd disc

Manège 19 (Cour ancien Manège)  
La Chaux-de-Fonds - 039/28 10 70

ANTIPOD, le partenaire de vos loisirs

### NEWS

La saga de Kurt Cobain ou plutôt de ses cendres est enfin terminée. En premier lieu, sa veuve Courtney Love voulait les déposer dans un cimetière de Seattle. Refusé, pour des motifs de sécurité. Ensuite, elle avait l'intention de les jeter en mer.

On ne sait pourquoi, elle changea d'avis. Toujours est-il que Courtney vient de disperser une partie de ce qui reste de son défunt mari sous un saule pleureur de son jardin. L'autre partie, elle l'a confiée à des moines tibétains de New York, qui en ont fait des... sculptures. Ben voilà une bonne façon de recycler nos morts!

Mick Hucknall, le chanteur de Simply Red (en concert le 5 juin à l'Arena), encaisse plus de royalties

que les autres membres du groupe. Normal, nous diriez-vous, dans la mesure où le rouquin compose 90% des chansons et mène toutes les interviews. Mais jusqu'à peu, toutes les royalties étaient divisées à parts égales. Hucknall n'aurait pas bronché si son management ne lui avait pas proposé cette nouvelle clé de répartition... de peur d'être poursuivi en justice dans quelques années pour n'avoir pas pris soin de ses intérêts! Curieux, le show-biz, non ?

Suisse romande

7.00 Euronews 9.10 Top models (R) 9.30 Looping 9.50 Animanacs 10.15 Sharky et George 10.30 Vive le cinéma! (R) 10.45 A bon entendeur (R) 11.10 Les feux de l'amour 11.50 Mademoiselle 12.15 Karine et Ari 12.45 TJ-midi 13.05 Une maman formidable. Baiser donné, voiture vendue 13.30 La loi est la loi. Sur un coup de folie 14.15 Ciné du mercredi: Les aventures d'Enid Blyton 15.50 Docteur Quinn 16.40 Les Babibouchettes et le Kangouroule 16.45 Nils Holgersson 17.15 Le maître des Sortilèges 17.40 Pacific Beach 18.15 Top models 18.40 Rigolot 18.50 TJ-titres/Météo régionale 18.55 TJ-régions. Banco Jass 19.15 Tout sport 19.20 Z'animaux 19.30 TJ-soir.

20.00 Météo

20.05 Passe-moi les jumelles

Lorétan-Bourgnon: l'écume des cimes
Emission proposée par Benoît Aymon, Pierre-Pascal Rossi et Claude Delieutraz
Erhard Lorétan et Laurent Bourgnon, deux Suisses d'exception pour un «Passe-moi les jumelles!» exceptionnel. Pour ses pairs, Erhard Lorétan est un extraterrestre. Il est le troisième homme à avoir flirté avec les quatorze sommets à 8000 mètres que compte le globe. Il travaille avant tout son mental. Laurent Bourgnon est originaire de La Chaux-de-Fonds où son père était boulanger. Son premier exploit en 1986 - la traversée de l'Atlantique sur un petit catamaran - est bientôt suivi de nombreuses et prestigieuses victoires, en solitaire ou en équipage, qui le hissent au rang des plus grands champions de la mer.

21.05 Le prophète du mal
Film américain de Jud Taylor (1993)
22.35 TJ-titres
22.40 Mémoire vivante
Fidel Castro, le dernier communiste
23.30 TJ-nuit
23.40 Cinébrief
0.05 Vive le cinéma!
0.20 Bulletin du télétexte

Suisse 4

6.00 Euronews. 18.25 Football: Championnat de Suisse FC Xamax-FC Lucerne. A la mi-temps: Genève région/Neuchâtel région. 20.15 Boulevard du théâtre: Adorable Julia. Pièce de Marc-Gilbert Sauvajon avec Danielle Darrieux et Raymond Pellegrin. 22.20 Genève région/Neuchâtel région (R). 22.30 Best of documentaires: Au chômage: la journée la plus longue. 23.15 21e Festival international de Jazz de Berne 1996. 0.30 Euronews.

Allemagne 1

16.00 Tagesschau. 16.03 Ohnsorg-Theater. Lustspiel von Dagmar Seifert. 17.30 Ansprache des Vorsitzenden des Deutschen Gewerkschaftsbundes Dieter Schulte. 17.35 Mighty Mucks - Das SuperTEAM. Amerik. Spielfilm (1992). Mit Emilio Estevez, Joss Ackland u.a. 19.15 Expeditionen ins Tierreich. Safari durch die Serengeti. 19.58 Heute abend im Ersten. 20.00 Tagesschau. 20.15 Countdown des Schreckens (1/2). Amerik. Spielfilm (1994). 21.40 Bei Roman Herzog im Bellevue. Erfahrungen in der Arbeitswelt Ost und West. 22.30 Tagesschau. 23.00 Meine Tochter gehört mir. Mit Barbara Auer, Georges Corraface u.a. 0.30 Nachtmagazin.

RADIOS

La Première

7.40 Le microphage. Jeu. 7.45 L'invité de la rédaction. 7.55 Point de mire. 8.00 Journal. 8.17 La Presse romande. 8.21 La presse alémanique. 8.25 Histoire d'en parler. 8.30 Titres. 8.37 Bande-annonce: Expo. 8.45 Effets divers. 8.50 L'eau à la bouche. 9.00 Journal. 9.10 Le petit déjeuner. 10.05 Comédie. 11.05 Les dicodéurs. 12.05 Salut les p'tits loups. 12.30 Le 12.30. 13.00 Zapp'magasin. Carnets de route. 13.25 Zappy end. 14.05 Bakélite. 15.05 Marabout de ficelle. 17.05 Les enfants du troisième. 18.00 Journal du soir. 18.20 Forum. 19.05 Journal des sports. 19.10 Trafic. 20.05 Les sublimes. 22.05 La ligne de coeur. 22.30 Journal de nuit. 0.05 Programme de nuit.

Espace 2

6.10 Matinales. 9.05 env. Chant libre. 9.15 Magellan. 9.30 Les mémoires de la musique. 10.30 Classique. 11.30 Souffler n'est pas jouer. 12.05 Carnet de notes. 13.00 Musiciens suisses. 15.30 Concert. 17.05 Carré d'arts. 18.00 JazzZ. 19.00 En quête de disques. 20.05 Symphonie. Prélude. 20.30 En différé du Kunsthäus à Lucerne: Orchestre National de France. Oeuvres de Ravel, Lalo, Debussy. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Lune de papier. 23.00 Les mémoires de la musique. 0.05 Notturno.

Suisse alémanique

9.00 Memo. 9.05 Gratulationen. 9.35 Memo-Thema. 10.00 Etcetera. 10.05 Cabaret. 10.10 Schlagerbarometer. 11.10 Ratgeber: Gesundheit. 11.45 KinderClub. 12.05 Regionaljournal. 12.22 Météo. 12.30 Rendez-vous. 13.30 Mittagshits. 14.00 Siesta. 14.05 Familienrat-Forum: «Wo gehst Du hin?». Kinder erleben ihre Eltern am Arbeitsplatz. 15.05 Songs, Lieder, Chansons. 16.00 Welle 1. 16.30 Talsman. 17.10 Sportstudio. 17.30 Regionaljournal. 18.00 Echo der Zeit. 18.45 Sport. 18.50 Schweizer musizieren. 19.30 SiggSaggSagg - Die Sendung für Kinder. 20.00 Spasspartout. 21.00 Radio-Musik-Box. 23.00 Musik vor Mitternacht. 0.00 Nachclub.

RTN

6.00, 7.00, 8.00, 12.15, 18.00 Journal. 6.30, 7.30, 8.30, 9.00, 10.00, 11.00, 14.00, 15.00, 16.00, 17.00, 18.30, 19.00 Flash Infos. 6.15 PMU + rapports. 6.20 Bonjour chez vous. 6.45 Scénario mystère. 6.50 Flashwatt. 7.15 PMU + rapports. 7.35 Revue de presse. 7.40 Eclats de bulles. 8.45 Le jeu du pied gauche. 8.50 Petites annonces. 9.10 Les naissances. 9.20 Sélection TV. 9.35 Sixties. 10.05 Arc-en-ciel. 11.05 Sur un plateau. 11.45 Carré d'As. 11.50 Petites annonces. 12.30 Magazine infos. 13.05 Les anniversaires. 13.50 Petites annonces. 14.40 Roule-la-bille. 15.20 Trajectoires. 16.00 Dernière ligue droite avec la Natelomobile. 17.30 Ticket Corner. 18.55 Sélection TV. 19.02 PMU + rapports. 19.03 L'Emission sans nom. 20.00 Sports/Musique non-stop.

tve

9.00 Noticias. 9.10 Los desayunos de Radio 1. 10.00 Programacion especial Dia del Trabajo. 11.35 Largometraje. 13.00 Especial musical. 14.00 Noticias. 14.30 La cocina de Karlos Arguiñano. 15.00 Telediario. 15.45 Perla negra. 17.35 Se ha escrito un crimen. 18.25 Musical especial. 19.00 Especial cine. 20.20 Telediario internacional. 21.00 Telediario. 21.45 Plaza Navona. 22.15 Miércoles de cine. 0.00 Linea 900. 0.30 Cuestion capital. 1.30 Telediario. 2.00 Preguntas y respuestas. 2.45 Los desayunos. 3.50 Telediario. 4.15 La cocina de Karlos Arguiñano. 4.45 Gente. 5.15 Como lo veis?

TF1 France 1

6.00 Intrigues 6.30 Passion 7.00 TF1 info 7.10 A tout' Spij 9.30 Club Dorothée vacances 11.40 La roue de la fortune 12.15 Le juste prix 12.50 A vrai dire 13.00 Journal/L'image du jour 13.35 Femmes 13.40 Fiction: Les audacieux 15.20 Vidéo gag 16.00 Club Dorothée vacances 16.35 Une famille en or 17.05 Rick Hunter, inspecteur choc 18.00 Sydney Police 19.05 L'or à l'appel.

20.00 Journal / La minute hippique

20.50 Le galopin

Téléfilm français de Serge Korber
Avec Bernard Le Coq, Jacques Dufilho
Difficile tâche que celle de ce physicien au chômage devenu majordome chez un ancien diplomate. Il devra à la fois préserver celui-ci de la gent féminine, qu'il apprécie un peu trop, et de sa propre famille, qui souhaite le faire mettre sous tutelle. Cette comédie de Serge Korber pêche par une intrigue sans grande consistance, qui peine à trouver son rythme. Mais les savoureuses compositions de Bernard Le Coq et Jacques Dufilho méritent tout de même le détour.

22.35 52 sur la une
23.35 Ushuaia
0.35 TF1 nuit / Météo
0.50 Cas de divorce
1.15 TF1 nuit
1.25 Passion
1.50 TF1 nuit
2.00 Histoires naturelles
2.50 TF1 nuit
3.00 Intrigues
3.30 TF1 nuit
3.40 Histoires naturelles
4.10 TF1 nuit
4.20 Mémoires
4.45 TF1 nuit
4.55 Musique
5.10 Histoires naturelles

R.T.L.

12.05 Bravestarr. 12.30 Jeu. 12.55 La vie de famille (R). 13.20 Charles s'en charge (R). 13.45 Les soeurs Reed. 14.30 L'enquêteur. 15.20 Annie, agent très spécial. 16.10 Les arpens verts. 16.35 Guillaume Tell. 17.00 Street justice. 17.55 Doublié gagnant. 18.25 Top models. 18.50 Jeu Téléstar. 18.55 Arnold et Willy. 19.20 Popeye. 19.30 Charles s'en charge. 19.55 La vie de famille. 20.20 Jeu Téléstar. 20.30 L'inévitable trahison. Téléfilm américain 22.10 Leader. 22.15 Ciné-Express. 22.30 Flics de choc. Film français (1983). 0.10 Téléachat. 0.25 Le jeu de la vérité. Film français (1961). Avec Nadia Gray, Perrette Pradier, etc. 1.45 Classique.

ZDF Allemagne 2

15.20 Immer nur im Morgengrauen. Ueber Zeitungsfrauen auf dem Land. 15.50 heute. 15.55 Karriere mit Elefanten. Eine Frau zwischen Liebe und Beruf. 16.45 ZDF Sport extra. Hamburg: Handball-Pokalendspiel. Bratislava: Tischtennis-EM. Finale der Damen, Halbfinale der Herren. Wien: Eishockey-WM, Viertelfinale. 18.50 Lotto am Mittwoch - Ziehung A und B. 18.57 Guten Abend. 19.00 heute/Beob. 19.15 Wenn der Hammer fällt... Beobachtungen auf einer Werft. 19.25 SOKO 5113. 20.15 Drei Birken auf der Heide. Deutscher Spielfilm (1956). 21.45 heutejournal. 22.00 Kennzeichen D. 22.45 Fussball: Bayern München - Bordeaux. 23.15 Derrick.

SWF Allemagne 3

10.55 Tele-Gym 11.10 Technologie 11.40 Biblische Gestalten 12.10 Menschen und Strassen 12.55 Ludwig Güttler und die Virtuosi Saxoniae 13.54 Heute abend in Südwest 13.55 Ein Amerikaner in Paris. Spielfilm 15.45 Langusten. 16.30 Tradition und Natur 17.15 An hellen Tagen 17.45 ...da muss einer Lust und Liebe haben 18.15 Wunderwelt Wiese 18.59 Heute abend in Südwest 3 19.00 Mundart und Musik aus Karlsruhe 20.00 Tagesschau 20.15 Chalkidiki 21.00 Schlaglicht extra 21.30 Nachrichten 21.35 Zähme mich - liebe mich. Franz. Spielfilm 23.00 Musikalische Wunderkinder 0.00 Die Last tragen die Frauen 0.45 Schlussnachrichten 1.00 Non-Stop-Fernsehen.

France 2

6.05 Dona Beija 6.30 Télématin 8.35 Amourusement vôtre 9.00 Amour, gloire et beauté 9.20 Un livre, des livres 9.25 Mercredi mat' 11.10 Flash info 11.15 Motus 11.45 Les Z'amours 12.20 Pyramide 12.59 Journal 13.35 Un livre, des livres 13.45 Derrick 14.55 Le renard 15.50 Tiercé en direct de Saint-Cloud 16.05 Hartley, coeurs à vif 17.00 Docteur Drogie 17.20 Un livre, des livres 17.25 C'est cool 18.00 Les bons génies 18.40 Qui est qui? 19.15 Bonne nuit les petits 19.20 Studio Gabriel 19.55 Tirage du Loto 19.59 Journal.

20.45 Tirage du Loto

20.55 Les mercredis de la vie: La dernière chance d'Annie

Téléfilm américain de John Gray (1993)
Avec Sissy Spacek, Marie-Louise Parker, Joan Plowright
Pour ne pas se séparer d'un bébé qu'elle a décidé d'adopter, une infirmière décide d'héberger la mère biologique, atteinte du sida, qui voulait reprendre son enfant. Pendant cette cohabitation, celle-ci finit par éprouver des sentiments jusque-là ignorés. Un téléfilm dramatique réussi, qui évite adroitement les pièges du mélodrame bon marché, grâce notamment à la très bonne prestation de Sissy Spacek.

22.45 Bas les masques
Mon image me colle à la peau
0.03 La bourse
0.05 Journal
0.25 Le cercle de minuit
1.40 Histoires courtes
1.50 Studio Gabriel (R)
2.25 Emissions religieuses (R)
3.40 Les bons génies (R)
4.15 24 heures d'info
4.30 Pyramide (R)
5.00 Outremers
5.55 Dessin animé

TV 5 Europe

12.35 Journal télévisé de France 3. 13.00 Paris Lumières. 13.30 La femme de Rose Hill. Film d'Alain Tanner. 15.10 Découverte. 15.30 Des dames de coeur. 16.00 Journal. 16.30 Bibi et ses amis. 16.45 Fa Si La chanter. 17.15 Studio Gabriel. 17.45 Questions pour un champion. 18.15 Visions d'Amérique. 18.25 Grand jeu TV 5. 18.30 Journal/Météo internationale. 19.00 Paris Lumières. 19.30 Journal télévisé suisse. 20.00 Faut pas rêver. 21.00 Turbulences. 22.00 Journal télévisé de France 2/Météo internationale/Jeu. 22.30 Hong Kong (3/fin). 23.25 Savoie plus santé. 0.30 Journal. 1.00 Journal télévisé belge. 1.30 Visions d'Amérique. 1.45 Université de nuit

Suisse italienne

12.00 T + T. 12.30 Telegiornale/Sport/Il mondo del lavoro. 12.45 Météo régionale. 12.50 La grande vallata. 13.40 Street Legal. 14.30 Amici miei. 14.45 Luna piena d'amore. 15.25 Maguy. 16.05 Ricordi. 16.30 La scelta pilotata. 17.00 Il mondo di Peter Coniglio e dei suoi amici. 17.35 Cartoonmania. 17.55 I Robinson. 18.20 I promossi sposi. 18.55 Telegiornale. 19.00 Il Quotidiano. 20.00 Telegiornale. 20.25 Météo. 20.30 Dentro la notizia. Film commedia di James L. Brooks (USA 1987). 22.45 Ragazze nella notte. 23.15 Telegiornale/Météo. 23.30 Blunotte - The Album Show.

France 3

6.00 Euronews 7.15 Bonjour Babar 8.05 Les Minikeums 11.15 Le 12/13 13.05 Kenzo 13.10 La boîte à mémoire 13.40 Télé-taz 14.43 Simon et Simon 16.10 Où est Charlie? 16.40 Les Minikeums 17.45 Je passe à la télé 18.20 Questions pour un champion 18.50 Un livre, un jour 18.55 Le 19/20.

France 3

6.00 Euronews 7.15 Bonjour Babar 8.05 Les Minikeums 11.15 Le 12/13 13.05 Kenzo 13.10 La boîte à mémoire 13.40 Télé-taz 14.43 Simon et Simon 16.10 Où est Charlie? 16.40 Les Minikeums 17.45 Je passe à la télé 18.20 Questions pour un champion 18.50 Un livre, un jour 18.55 Le 19/20.

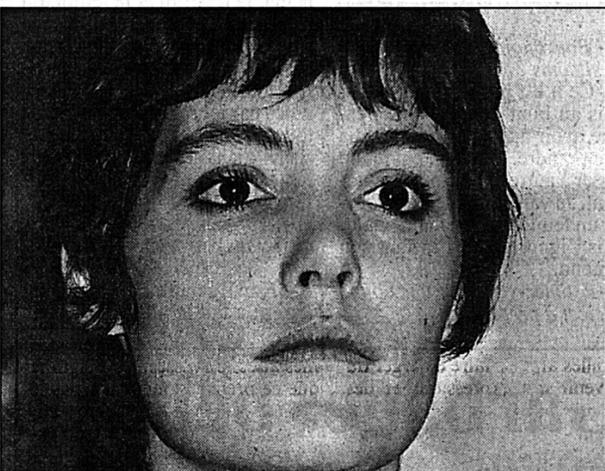
20.05 Fa Si La chanter

20.35 Tout le sport

20.50 La marche du siècle

L'obésité

22.40 Soir 3
23.15 Un siècle d'écrivains
Saint-John Perse (1887-1975)
0.05 Les quatre dromadaires
1.00 Dynastie
1.55 Musique graffiti



UN SI JOLI BOUQUET - Avec Caroline Tresca. M6-20.45

Suisse alémanique

13.55 Der Polizeichef. 14.45 DOK: Wer hat Angst vor Rupert Murdoch?. 15.35 teleTAF. 15.55 Büro, Büro. 16.25 rätselTAF. 16.45 Dodo. 16.55 Spielfilmzeit: Wie man Dornröschen wachküst (Schluss). 17.40 Gutenacht-Geschichte. 17.50 Tagesschau. 17.55 Marienhof. 18.50 Telesguard. Emission 19.00 Schweiz aktuell. 19.30 Tagesschau. 19.50 Météo. 20.00 Gsund und guet. Lustvoll und gesund kochen und essen. 20.15 Aktenzeichen: XY... ungelöst. 21.20 Best of Grand Prix der Volksmusik. 21.50 10 vor 10. 22.20 Arena. 23.40 Aktenzeichen: XY. ungelöst. Zuschauerreaktionen. 23.55 Die ehrenwerte Gesellschaft. Ital. Spielfilm (1975). 1.45 Nachtbulletin/Météo. 1.50 Friday Night Music.

Suisse italienne

12.00 T + T. 12.30 Telegiornale/Sport/Il mondo del lavoro. 12.45 Météo régionale. 12.50 La grande vallata. 13.40 Street Legal. 14.30 Amici miei. 14.45 Luna piena d'amore. 15.25 Maguy. 16.05 Ricordi. 16.30 La scelta pilotata. 17.00 Il mondo di Peter Coniglio e dei suoi amici. 17.35 Cartoonmania. 17.55 I Robinson. 18.20 I promossi sposi. 18.55 Telegiornale. 19.00 Il Quotidiano. 20.00 Telegiornale. 20.25 Météo. 20.30 Dentro la notizia. Film commedia di James L. Brooks (USA 1987). 22.45 Ragazze nella notte. 23.15 Telegiornale/Météo. 23.30 Blunotte - The Album Show.

La Cinquième

12.30 Evasion: L'homme solaire. 13.00 Fête des bébés. 13.25 La grammaire impertinente. 13.30 Attention santé. 13.35 Demain le monde. 14.00 L'esprit du sport. 15.00 Les plus beaux baisers du cinéma. 16.00 Un temps pour danser. 16.30 Les disparus de Saint-Agil. Téléfilm de Jean-Louis Benoit. Avec Micheline Presle, Michel Galabru. 18.00 Planète blanche: L'histoire du Spitzberg. 18.30 Stratagème: Samburu. 18.55 Le journal du temps.

Arte

19.00 Collection Hollywood 1950 19.30 7 1/2. L'info en direct: campagne.

20.00 Survival
La musaraigne
20.30 Journal
20.45 Les mercredis de l'Histoire
La petite Amérique
Documentaire
21.40 Musica:
Musicarchive:
Carlos Kleiber répète
L'ouverture de la chauve-souris de Johann Strauss
22.10 La vengeance de la chauve-souris
Harry Kupfer met en scène
23.15 Cinéma:
L'agent double
Film anglo-suédois de Tom Clegg (1985)
0.45 Trust me (R)

Italie 1

12.30 Tg 1 - Flash. 12.35 La signora in giallo. 13.30 Telegiornale. 13.55 Cover. 14.00 Tg 1 - Economia. 14.10 Film. 15.45 Solletico. 17.30 Zorro. Appuntamento al cinema. 18.00 Tg 1. 18.10 Italia sera. 18.50 Luna park. 19.35 Che tempo fa. 20.00 Telegiornale. 20.30 Tg 1 - Sport. 20.35 Luna Park - La zingara. 20.45 Il fatto. 20.50 Diritto d'amare. Film di Leonard Nimoy. 22.30 Donne al bivio. 23.05 Tg 1. 23.10 Porta a porta. 0.00 Tg 1 - Notte. 0.25 Agenda. 0.30 Videosape. 1.00 Sottovoce. 1.15 Ma la notte... percorsi nella memoria. A Est suonava una canzone. Film commedia di Jovan Acin. 3.00 Mi ritorni in mente. 3.35 Tg 1 - Notte. 4.05 Doc Music Club. 4.30 Diplomi universitari a distanza.

Italie 2

11.30 Medicina 33 11.45 Tg 2 - Mattina 12.00 I fatti vostri 13.00 Tg 2 - Giorno 13.30 Salute 13.50 Météo 14.00 Bravo chi legge 14.05 Quante storie flash 14.40 Quando si ama 15.10 Santa Barbara 16.00 Tg 2 - Flash 16.05 L'Italia in diretta 17.15 Tg 2 - Flash 18.00 In viaggio con Sereno Variabile 18.10 Bravo chi legge 18.15 Météo 18.20 Tg 2 - Flash 18.25 Sportsera 18.45 L'ispettore Tibbs 19.35 Lo Sport 19.45 Tg 2 - Anteprima 19.50 Go-Cart 20.30 Tg 2 20.50 Concerto per il 1o Maggio 22.30 Format: L'errore 23.30 Tg 2 - Notte 0.00 Neon - Libri 0.10 Tenera è la notte 1.20 Appuntamento al cinema 1.25 Destini 2.10 Ma la notte... percorsi nella memoria 2.45 Diplomi universitari a distanza.

Espagne

9.00 Noticias. 9.10 Los desayunos de Radio 1. 10.00 Programacion especial Dia del Trabajo. 11.35 Largometraje. 13.00 Especial musical. 14.00 Noticias. 14.30 La cocina de Karlos Arguiñano. 15.00 Telediario. 15.45 Perla negra. 17.35 Se ha escrito un crimen. 18.25 Musical especial. 19.00 Especial cine. 20.20 Telediario internacional. 21.00 Telediario. 21.45 Plaza Navona. 22.15 Miércoles de cine. 0.00 Linea 900. 0.30 Cuestion capital. 1.30 Telediario. 2.00 Preguntas y respuestas. 2.45 Los desayunos. 3.50 Telediario. 4.15 La cocina de Karlos Arguiñano. 4.45 Gente. 5.15 Como lo veis?

M 6

8.25 M6 boutique 8.35 Le voyage dans le temps. Téléfilm australien d'Alister Smart. Avec Gabriel Andrews, Simon Chilvers, etc. 10.10 Coup de foudre à Acapulco. Téléfilm américain de Corey Allen. Avec John Ritter, Connie Selleca, etc. 11.50 Ma sorcière bien-aimée. Le prince charmant 12.25 La petite maison dans la prairie. Un nouveau départ (2) 13.20 L'or de Mackenna. Film américain de Jack Lee Thompson (1967). Avec Gregory Peck, Omar Sharif. 15.30 Le Saint. Le roi 16.30 En route les enfants! Téléfilm britannique de Norman Stone 18.20 Du mou dans la gâchette. Film français de Louis Gosspierre (1966). Avec Bernard Blier, Jean Lefébvre. 19.54 6 minutes/Météo.

20.00 Notre belle famille
Mauvaise fréquentation
20.35 Ecolo 6
Magazine

20.45 Un si joli bouquet

Téléfilm français de Jean-Claude Sussfeld
Avec Caroline Tresca, Samuel Labarthe
Pour échapper à la vindicte de criminels lancés à ses trousses, une jeune femme journaliste est contrainte de se mettre au vert. Un exil à la campagne, inattendu et rocambolique. L'intrigue policière n'est ici que prétexte à une comédie fraîche et tendre. L'interprétation est excellente, avec notamment la confirmation du talent de Caroline Tresca, et une ribambelle d'enfants époustouflants.

22.25 Cavale fatale
Téléfilm de Peter Levin
Avec Jean Smart, Park Overall
0.05 Fantômes
Dis moi quelque chose
0.35 Best of pop-rock
2.05 Culture pub
2.30 E=M6
2.55 Turbo
3.25 Culture rock
4.15 Karnac
5.30 Boulevard des clips

Autriche 1

13.50 Fussball: 14. Europäisches Juniorenturnier U16. 16.00 George Nussbauer. 16.25 Auch die Engel essen Bohnen. 18.30 Herzblatt. Show zum Verliebten. 19.00 Verrückt nach dir. 19.30 Zeit im Bild und Kultur. 19.45 Wetter. 19.54 Sport. 20.15 Stop - oder meine Mami schießt. Komödie. 21.40 Die fabelhaften Baker-Boys. Spielfilm. 23.30 Zeit im Bild. 23.35 Sport. Eishockey-WM. 0.25 Indian Runner. Spielfilm. 2.25 Creator (W). Amerik. Komödie (1985). 4.25 Bis zur letzten Sekunde. Austral. Spielfilm (1981).

RTP Portugal

14.00 Danças vivas. 14.30 Eu show Nico. 15.15 Letra dura. arte fina. 16.15 7o direito. 16.45 Dias uteis. 18.00 RTP1 junior. 18.45 Lendas e narrativas. 19.15 Roseira brava. 20.00 Telegiornal. 20.45 Macau. 20.50 Cabaret. 21.45 Rotac.es. 22.40 As origens e os costumes. 23.00 TV2 jornal. 23.30 Remate. 23.40 Moedas de troca. 23.45 Acontece. 0.00 Na paz dos anjos. 0.30 Praça da alegria. 2.00 24 horas. 2.30 Roseira brava. 3.15 Remate. 3.30 Noticias dos Açores. 3.35 Moedas de troca. 3.40 Noticias da Madeira. 3.45 Acontece. 4.00 Dias uteis. 5.00 Cinema: O fim do mundo.

Eurosport

8.30 Formule 1. 10.00 Hockey sur glace. 12.00 Equitation: Coupe du monde. 13.00 Basketball/Slam. 13.30 Offroad. 14.00 Sumo. 15.00 Football. 16.00 En direct: Hockey sur glace: Championnats du monde. 18.30 Motors. 19.30 Formule 1: GP-Magazine. 20.00 En direct: Hockey sur glace. 22.30 Football: Coupe d'Europe. Finale de la coupe de l'UEFA. 0.00 Tennis: ATP 0.30 Equitation.

CANAL ALPHA +

8.00 Journal cantonal non-stop. 19.36 Elections comm.: Boudry, Cernier, Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds, Le Locle, Môtiers, Peiseux. 20.30 Journal cantonal. 20.42 Neuchâtel région. 20.50 Journal cantonal. 21.00 Témoignage de l'astronaute James Irwin. 21.30 Journal cantonal. 21.42 Neuchâtel région. 21.50 Journal cantonal. 22.00 Témoignage. 22.30 Elections communales 23.00 Témoignage

En recul dans le Jura en particulier, son chant est absent

# Le coucou est-il muet?

Il y a longtemps que le coucou n'annonce plus partout le printemps par son chant bien connu. Les recherches menées dans tout le pays par la Station ornithologique suisse indiquent un recul drastique et des lacunes dans la répartition, principalement dans le Jura et sur le Plateau. Les raisons n'en sont pas encore connues.

Le coucou revient d'Afrique à mi-avril. Ce migrateur timide, qui se montre rarement à découvert, trahit sa présence par son chant bien connu. Ce chant devient cependant de plus en plus rare. Les bois et les campagnes perdent à nouveau une espèce. Le recul du coucou est particulièrement marqué dans le Jura et sur le Plateau. Le chant que l'on y entend de mi-avril à début mai n'est que le fait de migrateurs qui se reposent quelques jours avant de poursuivre leur voyage. A basse altitude, le coucou ne se reproduit plus qu'en très petit nombre; seules les Alpes l'abritent encore fréquemment.

Le comportement reproducteur du coucou est unique parmi les oiseaux indigènes. En effet, il



**Le coucou se raréfie**  
On en ignore encore les raisons précises. (sp)

fait couvrir ses œufs par d'autres oiseaux. La femelle cherche un nid de passereau, subtilise l'un des œufs du nid et le remplace par le sien qui ressemble en couleur et en taille à ceux de l'hôte.

Grâce à sa période d'incubation plus courte, le coucou éclôt avant ses petits voisins. Il s'empresse alors de les jeter par dessus bord et s'assure ainsi l'entier dévouement de ses parents

d'adoption. Ces derniers nourrissent exclusivement le jeune coucou, qui prend rapidement du poids et dépasse bientôt ses parents adoptifs.

## CAUSES INCONNUES

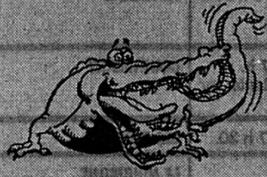
Le coucou ne manque pas d'hôtes pour ses œufs. Les effectifs de pipit spioncelle, bergeronnette grise, troglodyte, rouge-gorge et rousserolle effarvate sont stables voire en augmentation. Il doit donc y avoir d'autres raisons à la raréfaction du coucou. Peut-être s'agit-il de la variation de l'offre en nourriture, composée essentiellement de chenilles poilues, ou bien de la détérioration des conditions écologiques dans les quartiers d'hiver africains.

C'est là que les recherches pratiques de la Station ornithologique suisse prennent toute leur importance. En effet, c'est seulement lorsque les causes d'une diminution d'une espèce d'oiseau sont connues, que des mesures de protection ciblées peuvent être mises en place. Ce travail coûteux ne peut être effectué par la Station ornithologique que grâce au soutien généreux de la population suisse. Toutefois, pour rechercher la cause de la raréfaction du coucou, les moyens actuels ne suffisent pas. (sp)

Enchères  
à New York

## Un rendez-vous attendu

Les grandes ventes aux enchères de printemps viennent de commencer à New York. Durant deux semaines, Sotheby's et Christie's vont proposer des œuvres de Degas, Van Gogh, Picasso, Giacommetti ou de Kooning pour une valeur estimée à l'équivalent de 360 millions de francs. La maison britannique Christie's offre sans conteste les plus belles œuvres. Elle semble donner raison aux professionnels estimant que Sotheby's a été trop occupé par la vente des objets de Jacqueline Kennedy-Onassis (41 millions de francs contre 5,5 estimés) pour préparer sérieusement ce rendez-vous de printemps du marché de l'art. Durant ces deux prochaines semaines, Christie's va disperser des toiles de la succession du producteur hollywoodien Joseph Hazen. Un pastel de Degas, «Femme au tub» (1884), estimé entre 6 et 8 millions de dollars, devrait trouver preneur. La maison britannique proposera aussi des peintures de la collection de Joanne Toor Cummings, new-yorkaise décédée en septembre. Une «Nature morte à l'Espérance», de Paul Gauguin (1901), est ainsi estimée entre l'équivalent de 8,4 et 12 millions de francs. De nombreuses sculptures et toiles du Suisse Alberto Giacometti seront aussi mises en vente. (ats/afp)



## ECRITURE

### Auteur neuchâtelois récompensé

L'écrivain et poète Hughes Richard a reçu le 17e Prix littéraire de la Bibliothèque pour Tous, destiné à récompenser un auteur romand. Un chèque de 3000 francs lui sera remis, tandis qu'une soixantaine de bibliothèques publiques recevront son livre «Neiges». Agé de 60 ans, Hughes Richard a publié deux recueils de poèmes et participé à la rédaction d'un ouvrage consacré à Blaise Cendrars. Habitant Les Ponts-de-Martel, il se qualifie de «libraire en chambre». L'ouvrage «Neiges», paru aux Editions Canevas, contient également douze gravures de Michel Wolfender, peintre de Saint-Imier vivant et travaillant à Paris. Par ailleurs, un film de la série Plans Fixes consacré à Hughes Richard sera projeté jeudi 2 mai à la Cinéma-thèque suisse à Lausanne (lire L'Impartial du 23 avril). (ats/sg)

## MUSIQUE

### Un jeune maître de chapelle

Le chef d'orchestre zurichois Philippe Jordan, âgé de 21 ans, a été nommé premier maître de chapelle du Théâtre d'Ulm/Allemagne. Déjà titulaire d'un poste de répétiteur soliste et de chef d'orchestre, il devient le plus jeune maître de chœur d'Allemagne. C'est aussi à Ulm qu'Herbert von Karajan avait commencé sa carrière, en 1927. Il y était devenu maître de chapelle à l'âge de 19 ans. Philippe Jordan est né à Zurich en 1974. Il a pris ses premières leçons de piano à l'âge de six ans et est entré, deux ans plus tard, dans un chœur de garçons. A onze ans, il a commencé le violon. Après le conservatoire, commencé en 1990 à Zurich, le jeune cantor a obtenu il y a deux ans un diplôme d'enseignant. Il a monté, en tant qu'assistant de Jeffrey Tate, le «Ring» de Wagner à Paris. (ats/dpa)

## PEINTURE

### Richterich au Tilleul

Né à Saint-Imier en 1929, formé aux Arts appliqués de Bienne, dessinateur et lithographe, peintre enfin, Marco Richterich s'est établi à Bâle en 1958, puis à Saint-Rémy de Provence dix ans plus tard. Aujourd'hui, il expose ses créations récentes à la Galerie du Tilleul, à Perrefitte, jusqu'au 19 mai (jeudi-vendredi 17-20 h, samedi-dimanche 14 h 30-18 h 30). (sg)

## Langage

### Fane tout!

Il y a quelques semaines, je lançais un appel aux anciens joueurs de billes afin de faire émerger du souvenir des expressions et des façons de jouer aujourd'hui disparues. Peu de courrier est parvenu au journal, mais de nombreuses réactions m'ont été faites oralement et je voue en remercie. Tout d'abord, ce jeu n'est pas aussi révolu que je le pensais. Des témoignages font état de joueurs de billes en Valais et à La Chaux-du-Milieu!

Parmi les lettres reçues, celle de Monsieur Burri, joueur des années vingt-trente, m'a mise sur la piste de l'expression suivante: «Avant un lancement [de bille], on entendait le cri Fane tout! ou fane quart! Signification: mystère!»

Le décidément précieux dictionnaire de Pierrehumbert nous apporte de nombreuses informations sur l'interjection fane, que l'on peut résumer ainsi: il s'agit d'un terme employé par un joueur pour empêcher la mise en œuvre d'un privilège. Par exemple, si le deuxième joueur a le ré-

flexe de crier fane d'aises! avant que le premier joueur ait énoncé mes aises! ou aisses!, cela signifie que ce premier joueur n'a pas le droit de poser la bille de son adversaire dans un endroit trop exposé, où il serait plus facile de l'atteindre par un lancer (donc de la gagner). Les expressions précédées de fane sont nombreuses et varient d'un village à l'autre. Si l'on dit fane (de) rien! ou fane (de) tout!, cela signifie que l'on n'a pas le droit de déplacer la bille de l'endroit où elle a roulé après un lancer.

L'expression est courante, car on la trouve sans explication dans la presse: «Les gamins jouent aux marbres... L'on peut suivre d'un œil indulgent la stratégie du fane tout» (Patrie Jurassienne, juin 1911).

Hélas, je n'ai trouvé aucune mention de fane quart! Le sens de cette expression reste donc pour le moment un mystère.

La place me manque... suite du feuilleton des billes la semaine prochaine!

Marinette MATTHEY

Cinéma: «Les deux papas et la maman», de Smaïn et Longval

## Les films du fœtus

Depuis l'immense succès de *Trois hommes et un couffin*, le cinéma comique français (et, à sa suite, le cinéma hollywoodien qui l'a abondamment copié) s'intéresse beaucoup à la procréation et à tout ce qui s'y rattache: avortement, insémination artificielle, adoption, mères porteuses, accouchement, paternité, éducation, etc. On peut citer pour mémoire le bambin parlant de *Allo maman ici bébé* de Amy Heckerling, les vapeurs pré-natales du *Neuf mois* de Patrick Braoudé (dont Hollywood a également produit un «remake») ou, pour rester en Suisse, la *Grossesse nerveuse* du Valaisan Denis Rabaglia.

Cette série de films révèle à mon sens une crise, moins du cinéma que de ses créateurs. A l'approche de l'an 2000, le cinéma de comédie semble renoncer à la satire sociale, à la caricature, à la destruction en règle des valeurs établies (comme le faisaient récemment encore les Monty Pythons, Jean Yanne ou même Claude Zidi). Au

contraire: ce cinéma populaire (car les films comiques se veulent en général populaires) semble au contraire opérer un réplé thématique assez évident: repli sur l'individu comme seul sujet digne d'intérêt; et repli sur la «vraie valeur» la plus rassurante: la famille - dont la pérennité est assurée tant qu'on fera des enfants.

Bien sûr, le cinéma français n'opère pas un repli aussi réactionnaire que la majeure partie des films hollywoodiens, pour qui la famille (unie, nombreuse, joyeuse) est presque une affaire d'Etat. La famille vue d'en France est moderne, à savoir mixte, libre, monoparentale, adoptive, etc... Mais elle reste tout de même une famille.

*Les deux papas et la maman* appartient donc à ce même courant de «films du fœtus», tant par son histoire que par le genre choisi, la comédie. Ecrit et réalisé par Jean-Marc Longval et le comique beur Smaïn, ce film raconte le drame d'un jeune et brillant prof d'Uni (Antoine De

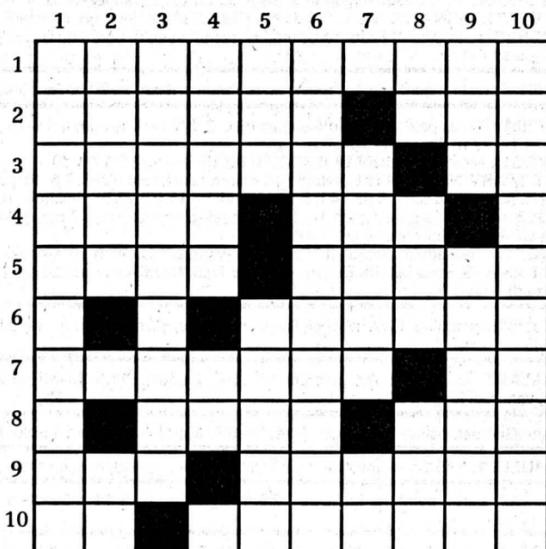
Caunes), marié à une superbe blonde (Arielle Dombasle), qui ne peut avoir d'enfants car il est stérile. Il demande alors à son meilleur ami, un beur (Smaïn), de donner son sperme pour l'occasion...

Curieusement, dans son film, Smaïn n'est véritablement convaincant que quand il parle de racisme, sujet qu'il connaît comme sa poche: racisme des parents de ses amis qui détestent son franc-parler; racisme de ceux qui ne supportent pas l'idée que l'enfant d'un couple de blancs puisse être plutôt basané. Ainsi, par la bande, Smaïn revient donc à un cinéma engagé, critique, satirique; mais sans l'expérience, ni la sagesse d'un Woody Allen, qui est parti récemment d'un sujet similaire (la mère porteuse dans *Maudite Aphrodite*) pour en faire une tragi-comédie grecque des plus instructives (sur l'homme en général).

Frédéric MAIRE

● La Chaux-de-Fonds, Plaza; Neuchâtel, Apollo 1.

## MOTS-CROISÉS No 835



Solution dans la prochaine édition

### Solution du numéro 834:

**Horizontalement:** 1. Souvenance. 2. Cuticule. 3. Obus - Pet. 4. Repos - Semé. 5. Loir - Ou - In. 6. Ale - As - Ers. 7. Te - Pu - Ai. 8. Ré - Erato. 9. Noyauter. 10. Event - Sens. **Verticalement:** 1. Scarlatine. 2. Ou - Eole - Ov. 3. Utopie - Rye. 4. Vibor - Péan. 5. Ecus - Au - Ut. 6. Nus - Os - Et. 7. Al - Su - Ires. 8. Nèpe - Are. 9. Emirats. 10. Extensions.

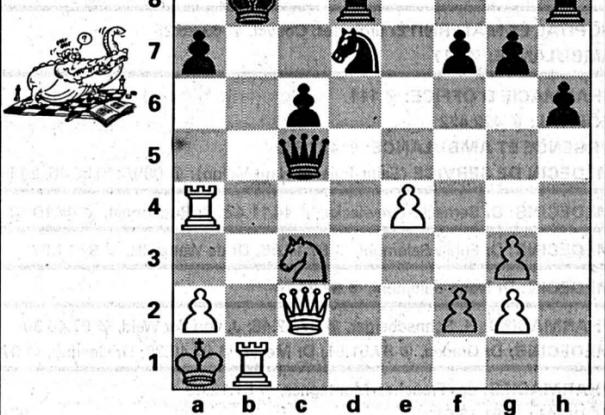
ROC 630



**Horizontalement:** 1. On peut y faire bien de la casse... 2. Cité française - Glabre. 3. Pas tristes - On n'en finit pas d'y regarder des images. 4. Ile à volcans - Un cor impossible à jouer. 5. Poids plume - Groupement. 6. On fait cela, avec les cent pas. 7. Bouclage dangereux - Sigle pour canton romand. 8. Le père du Roi d'Ys - Passé mouillé 9. Poisson coloré - Leur défilé est interminable. 10. Attrapé - Une qui dévore bien des pages.

**Verticalement:** 1. Clinquante, mais quel effet! 2. Un qui file en plein ciel - Reste à payer. 3. Prêt à bondir. 4. Plein de sagesse - Rive d'oasis. 5. Manière de savoir - Avançai. 6. La place publique était leur théâtre. 7. Le premier des biens - Négation. 8. Marque de privation - Populace - Quantité négligeable. 9. Posséda - Extrémités. 10. C'est normal qu'elle pense bénéfiques...

## ECHECS



## Chronique No 428

### Erreur de jugement

Mis en échec, les Noirs devraient ici jouer. 1... Cb6. Mais ils jouèrent malencontreusement 1... Ra8?? et la foudre blanche se déchaîna à l'assaut du Roi noir, qui se coucha. Pourquoi? Découvrez-vous même l'attaque et ses suites gagnantes. (Böök-Halldanarson, Reykjavik 1966)

### Solution de la chronique No 427

1... Dg6+ (gardant un œil sur la Tb1) 2. Rh1. De4! 3. Rg2 (forcé) Cd2 0-1. Les Blancs n'ont plus de défense.

## CINÉMAS

<b>LE JOLI MAI</b> (de C. Marker), 12 ans, mercredi à 17 h et 20 h 30; jeudi et samedi à 20 h 30.	<b>LA CHAUX-DE-FONDS ABC</b> ☎ (039) 23 72 22
<b>PÉDALE DOUCE</b> (de G. Aghion avec P. Timsit), 12 ans, tous les jours à 18 h 15. <b>DRACULA, MORT ET HEUREUX DE L'ÊTRE</b> (de M. Brooks avec L. Nielsen), pour tous, tous les jours à 20 h 45, mercredi aussi à 16 h.	<b>CORSO</b> ☎ (039) 22 13 77
<b>IL POSTINO</b> (de M. Radford avec M. Troisi, Ph. Noiret et M. Grazia Cucinotta), pour tous, tous les jours à 17 h 45 en V.O. italienne, str. français. <b>NIXON</b> (de O. Stone avec A. Hopkins, J. Allen), 12 ans, tous les jours à 20 h 15. <b>TOY STORY</b> (dessin animé en images de synthèse des studios W. Disney), pour tous, mercredi à 15 h 30.	<b>EDEM</b> ☎ (039) 23 13 79
<b>LES DEUX PAPAS ET LA MAMAN</b> (de J.-M. Longval avec Smaïn), 12 ans, tous les jours à 15 h et 20 h 30. <b>LES ENFANTS DU PARADIS</b> (de M. Carné), tous les jours à 18 h.	<b>PLAZA</b> ☎ (039) 22 13 55
<b>CASINO</b> (de M. Scorsese avec R. de Niro), 16 ans, tous les jours à 17 h. <b>MORT SUBITE</b> (de P. Hyams avec J.-C. Van Damme), 16 ans, tous les jours à 20 h 30, mercredi aussi à 14 h 45.	<b>SCALA</b> ☎ (039) 22 13 66
<b>LES DEUX PAPAS ET LA MAMAN</b> (de J.-M. Longval avec Smaïn), 12 ans, tous les jours à 15 h, 18 h 15, 20 h 45, vendredi et samedi aussi à 23 h.	<b>NEUCHÂTEL APOLLO 1</b> ☎ (038) 28 10 33
<b>MARY REILLY</b> (de S. Frears avec J. Roberts), 16 ans, tous les jours à 15 h, 17 h 45 en V.O., 20 h 15. <b>MORT SUBITE</b> (de P. Hyams avec J.-C. Van Damme), 16 ans, vendredi et samedi à 23 h.	<b>APOLLO 2</b> ☎ (038) 28 10 33
<b>LA DERNIÈRE MARCHÉ</b> (de T. Robbins avec S. Sarandon), 16 ans, tous les jours à 15 h et 20 h 15. <b>JOUR DE FÊTE</b> (de J. Tati), tous les jours à 18 h. <b>COPYCAT</b> (de J. Amiel avec S. Weaver), 16 ans, vendredi et samedi à 23 h.	<b>APOLLO 3</b> ☎ (038) 28 10 33
<b>PÉDALE DOUCE</b> (de G. Aghion avec P. Timsit), 16 ans, tous les jours à 20 h 30. <b>TOY STORY</b> (de J. Lasseter), pour tous, tous les jours à 15 h. <b>IL POSTINO</b> (de M. Radford avec Ph. Noiret), pour tous, tous les jours à 18 h en V.O.	<b>ARCADES</b> ☎ (038) 28 10 44
<b>UN DIVAN À NEW YORK</b> (de C. Akerman avec J. Binoche), pour tous, tous les jours à 15 h, 18 h et 20 h 30.	<b>BIO</b> ☎ (038) 28 10 55
<b>DRACULA, MORT ET HEUREUX DE L'ÊTRE</b> (de M. Brooks), pour tous, mercredi et jeudi à 18 h 15. <b>MORT SUBITE</b> (de P. Hyams avec J.-C. Van Damme) 16 ans, mercredi et jeudi à 15 h et 20 h 30.	<b>PALACE</b> ☎ (038) 28 10 66
<b>PROFESSEUR HOLLAND</b> (de S. Herek avec R. Dreyfus), pour tous, tous les jours à 14 h 30, 17 h 30, 20 h 15, toutes les séances en V.O.	<b>REX</b> ☎ (038) 28 10 77
<b>CHACUN CHERCHE SON CHAT</b> (de C. Klapisch avec G. Clavel), 12 ans, mercredi et jeudi à 15 h et 20 h 30. <b>BEAUMARCHAIS, L'INSOLENT</b> (de E. Molinaro), 12 ans, mercredi et jeudi à 18 h.	<b>STUDIO</b> ☎ (038) 28 10 88
<b>RELÂCHE</b>	<b>COUVET COLISÉE</b> ☎ (038) 63 16 66
<b>RELÂCHE.</b>	<b>SAINT-IMIER ESPACE NOIR</b> ☎ (039) 41 35 35
<b>SABRINA</b> (de S. Pollack), mercredi à 20 h, vendredi à 20 h 30, samedi à 21 h, dimanche à 17 h. <b>À L'ABRI DE LEURS AILES</b> , 14 ans, jeudi à 20 h, samedi à 18 h, dimanche à 20 h.	<b>TRAMELAN CINÉMATOGRAPHE</b> ☎ (032) 97 45 61
<b>RELÂCHE.</b>	<b>BÉVILARD PALACE</b> ☎ (032) 92 14 44
<b>RELÂCHE</b>	<b>LE NOIRMONT CINÉLUCARNE</b> ☎ (039) 53 11 84
<b>RELÂCHE</b>	<b>LES BREULEUX LUX</b>
<b>AU PROGRAMME</b>	
<b>BOIS DU PETIT-CHÂTEAU</b> : tous les jours de 6 h 30 à 18 h. Vivarium: tous les jours 10 h-12 h, 14 h-17 h; fermé mercredi matin.	<b>LA CHAUX-DE-FONDS</b>
<b>DISCOTHÈQUE LA PYRAMIDE</b> : mercredi à dimanche, 22 h-4 h. <b>DISCOTHÈQUE LE CLUB</b> : lundi à mercredi, jusqu'à minuit.	<b>LE LOCLE</b>
<b>URGENCES</b>	
<b>PHARMACIE D'OFFICE</b> : Centrale, L.-Robert 57, jusqu'à 19 h 30. Ensuite police locale, ☎ 23.10.17. <b>PERMANENCE MÉDICALE ET DENTAIRE</b> : ☎ 23.10.17. <b>HÔPITAL</b> : ☎ 272.111 <b>CLINIQUE LANIXA</b> : ☎ 200 400.	<b>LA CHAUX-DE-FONDS (039)</b>
<b>PHARMACIE D'OFFICE</b> : Mariotti, Grande-Rue 38, jusqu'à 20 h. Ensuite police locale, ☎ 117 <b>PERMANENCE MÉDICALE</b> : ☎ 31.10.17. <b>HÔPITAL</b> : ☎ 34.11.44	<b>LE LOCLE (039)</b>
<b>PHARMACIE D'OFFICE</b> : Tripet, rue du Seyon, jusqu'à 20 h. Ensuite ☎ 25.10.17 <b>HÔPITAUX</b> : Cadolles, ☎ 22.91.11; Pourtalès, ☎ 27.11.11; Providence, ☎ 20.31.11.	<b>NEUCHÂTEL (038)</b>
<b>SERVICE DE GARDE</b> : pharmacie et médecin, urgence ☎ 111 ou gendarmerie ☎ 24.24.24 <b>HÔPITAL ET MATERNITÉ</b> : Landeyeux, ☎ 53.34.44	<b>VAL-DE-RUZ (038)</b>
<b>HÔPITAL ET MATERNITÉ</b> : urgences, Couvet, ☎ 63.25.25 <b>AMBULANCE</b> : ☎ 117	<b>VAL-DE-TRAVERS (038)</b>
<b>PHARMACIE D'OFFICE</b> : ☎ 111. <b>HÔPITAL</b> : ☎ 422.422 <b>URGENCE ET AMBULANCE</b> : ☎ 422.360 <b>MÉDECIN DE SERVICE</b> (Saint-Imier et Haut-Vallon): ☎ 089/240.55.45, 24 heures sur 24.	<b>SAINT-IMIER (039)</b>
<b>MÉDECINS</b> : Dr Bernacki-Dziewiecka, ☎ 44.11.42; Cr Ruchonnet, ☎ 44.10.10	<b>COURTELARY (039)</b>
<b>MÉDECINS</b> : Dr Ennio Salomoni, ☎ 97.17.66; Dr de Watteville, ☎ 97.11.67	<b>CORGÉMONT (032)</b>
<b>MÉDECIN</b> : Dr Ivano Salomoni, ☎ 97.24.24	<b>SONCEBOZ (032)</b>
<b>PHARMACIES</b> : H. Schneeberger, ☎ 97.42.48; J. von der Weid, ☎ 97.40.30 <b>MÉDECINS</b> : Dr Graden, ☎ 97.51.51; Dr Meyer, ☎ 97.40.28; Dr Geering, ☎ 97.45.97.	<b>TRAMELAN (032)</b>
<b>PHARMACIES</b> : des Franches-Montagnes, ☎ 51.12.03 <b>HÔPITAL</b> : ☎ 51.13.01. <b>AMBULANCE</b> : ☎ 51.22.44 <b>MÉDECINS</b> : Dr Rossel, ☎ 51.12.84; Dr Meyrat ☎ 51.22.33; Dr Anker, ☎ 51.22.88.	<b>SAIGNÉLÉGIÉ (039)</b>
<b>MÉDECIN</b> : Dr Bosson, ☎ 53.15.15.	<b>LE NOIRMONT (039)</b>
<b>MÉDECIN</b> : Dr Tettamanti, ☎ 54.17.54.	<b>LES BREULEUX (039)</b>
<b>INTOXICATION</b> : En cas d'urgence, ☎ (01) 251.51.51. <b>POLICE SECOURS</b> : ☎ 117. <b>FEU</b> : ☎ 118. <b>LA MAIN TENDUE</b> : ☎ 143.	
<b>À LA LIGNE</b>	
<b>HEURES DE TURBINAGE</b> : 7 h 30-8 h, 1 turbine; 8 h-13 h, 3 turbines; 13 h-17 h 30, 1 turbine. (Sous réserve de modification)	<b>USINE DU CHÂTELOT</b>

## BIBLIOTHÈQUES

<b>DE LA VILLE</b> : lundi, 14 h à 20 h; mardi à vendredi, 10 h à 20 h, samedi 10 h à 16 h. Exposition: «Histoire des machines parlantes», jusqu'au 28 mai. <b>DES JEUNES</b> : Président Wilson 32 et Ronde 9, lundi à vendredi, 13 h 45-18 h. Samedi 10 h-12 h. <b>LU DOTHÈQUE</b> . Serre 16: lundi, jeudi 15 h 30 à 18 h, mardi 15 h 30 à 19 h.	<b>LA CHAUX-DE-FONDS</b>
<b>CHOUETTE-LUDOTHÈQUE Collège</b> : tous les vendredis de 15 h à 17 h 30.	<b>LA SAGNE</b>
<b>DE LA VILLE</b> : lundi-vendredi 14 h 30 à 18 h 30, samedi 10 h à 12 h. <b>DES JEUNES</b> : M.-A.-Calame 15: lundi-vendredi 13 h 30 à 18 h, samedi 10 h à 12 h. <b>LU DOTHÈQUE</b> : Crêt-Vaillant 37, lundi-mardi-jeudi-vendredi 15 h 30 à 17 h 30, samedi 9 h à 11 h.	<b>LE LOCLE</b>
<b>PUBLIQUE ET UNIVERSITAIRE</b> : Collège latin. Prêt du fond d'étude: lundi à vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h, jeudi jusqu'à 20 h; samedi 9 h à 12 h; lecture publique: lundi fermé; mardi à vendredi de 10 h à 20 h, samedi 9 h à 17 h. Salle de lecture, lundi à vendredi 8 h à 22 h, samedi 8 h à 17 h. <b>DES PASTEURS</b> : Fbg de l'Hôpital 41, lundi-vendredi 14 h à 17 h 30 (ouverte au public).	<b>NEUCHÂTEL</b>
<b>DES JEUNES</b> : tous les jeudis 15 h 30 à 17 h.	<b>LES GEN.s/COFFRANE</b>
<b>COMMUNALE</b> : Pavillon scolaire, lundi 17 h à 19 h, mercredi 15 h à 17 h, vendredi 14 h à 16 h. <b>LU DOTHÈQUE</b> : Vieux collège, lundi 17 h à 18 h 30, mercredi 14 h à 16 h.	<b>COUVET</b>
<b>COMMUNALE</b> : Collège primaire Longereuse, lundi, mardi 17 h à 20 h, jeudi 15 h à 18 h.	<b>FLEURIER</b>
<b>MUNICIPALE</b> : Relais culturel d'Erquiel, mercredi 15 h à 18 h, jeudi 16 h à 19 h, vendredi 9 h à 10 h, 15 h à 18 h. <b>LU DOTHÈQUE + BJ</b> : mercredi et vendredi de 15 h à 18 h.	<b>SAINT-IMIER</b>
<b>COMMUNALE</b> : tous les mardis de 9 h 30 à 11 h; tous les mercredis de 16 h 30 à 18 h.	<b>VILLERET</b>
<b>MÉDIATHÈQUE</b> : Lovières 13, lundi, mardi et jeudi de 13 h 30 à 18 h; mercredi de 13 h 30 à 20 h; vendredi et veilles de jours fériés de 13 h 30 à 17 h. <b>LU DOTHÈQUE</b> : Collège 11 (vieux collège), mardi et jeudi 16 h à 17 h 30.	<b>TRAMELAN</b>
<b>COMMUNALE</b> : collège, mardi de 16 h à 17 h et de 19 h à 20 h; jeudi, de 15 h à 17 h. <b>JEUNESSE</b> : collège, mardi de 16 h à 17 h; jeudi de 15 h à 17 h. (Pour classes ou étudiants: sur demande).	<b>COURTELARY</b>
<b>LU DOTHÈQUE</b> : halle de gymnastique, 1er étage, 1er lundi du mois, de 14 h 30 à 17 h 30.	<b>LES BOIS</b>
<b>LU DOTHÈQUE</b> : salle sous l'église, 3e mercredi du mois, 14 h à 17 h.	<b>LE NOIRMONT</b>
<b>LU DOTHÈQUE</b> : ancienne école primaire, 4e mercredi du mois, 13 h 30 à 16 h 30.	<b>LES BREULEUX</b>
<b>LU DOTHÈQUE</b> : rue Bel-Air, mardi de 15 h à 16 h 30 et jeudi de 16 h à 17 h 30.	<b>SAIGNÉLÉGIÉ</b>
<b>DE LA VILLE</b> : lundi, jeudi 15 h à 19 h, mardi 16 h à 20 h 30, mercredi 15 h à 20 h 30, vendredi 14 h à 18 h, samedi 10 h à 12 h.	<b>DELEMONT</b>
<b>MUSÉES</b>	
<b>PAYSAN ET ARTISANAL</b> . Intérieur paysan typique. Mercredi, samedi, dimanche, 14-17 h. Dentellères au travail le premier dimanche du mois. «Du lard et du cochon», jusqu'au 2.3.97. <b>D'HISTOIRE NATURELLE</b> . Collections permanentes de faune régionale et africaine. Dioramas. Faune marine. Collection Boillat. Jeux. Mardi à samedi de 14 h à 17 h; dimanche de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. «Des abeilles et des hommes», jusqu'au 15.9. <b>INTERNATIONAL D'HORLOGERIE</b> . «L'Homme et le Temps», horlogerie ancienne et moderne, instruments, centre de restauration, mardi-dimanche 10 h-12 h et 14-17 h. <b>DES BEAUX-ARTS</b> . Collections permanentes (artistes locaux - Léopold-Robert, Le Corbusier, L'Éplattenier -, collection Junod - Delacroix, Matisse, Rouault, Soutine -, Ecole de Paris, contemporains suisses). Mardi-dimanche 10-12 et 14-17 h, mercredi jusqu'à 20 h. Christian Lindow, peinture, dessin, gravure, jusqu'au 19.5. <b>D'HISTOIRE ET MÉDAILLER</b> . Intérieurs et objets neuchâtelois, portraits, gravures, armes, monnaies. Mardi à vendredi de 14 à 17 h; samedi de 14 à 18 h; dimanche, de 10 à 12 h et de 14 à 18 h.	<b>LA CHAUX-DE-FONDS</b>
<b>RÉGIONAL (Maison communale)</b> . En permanence, chambre neuchâteloise, objets début de siècle, oiseaux et mammifères de la région. 1er dimanche du mois 13 h 30-17 h.	<b>LA SAGNE</b>
<b>DES BEAUX-ARTS</b> . Collections permanentes (peinture neuchâteloise et suisse, cabinet des estampes). De mardi à dimanche de 14 h à 17 h. <b>D'HORLOGERIE (Château des Monts)</b> . Collections permanentes (évolution de la montre, pendules, automates, film). Mardi-dimanche 14-17 h. <b>MOULINS SOUTERRAINS DU COL-DES-ROCHES</b> . Sur demande préalable pour groupe dès 10 personnes, ☎ 039/31 89 89.	<b>LE LOCLE</b>
<b>MUSÉE DES SAPEURS-POMPIERS</b> . Collection d'objets divers datant du XIXe siècle à ce jour. Visites sur demande, ☎ 038/53 40 77.	<b>CERNIER</b>
<b>CANTONAL D'ARCHÉOLOGIE</b> . Collections permanentes, stations lacustres, campements magdaléniens, objets de la Tène, archéologie classique et préhistorique européenne. Mardi-dimanche 14-17 h. <b>D'ART ET D'HISTOIRE</b> . Quatre départements: arts plastiques (neuchâtelois, suisses et étrangers), arts appliqués (céramique, verrerie, orfèvrerie), cabinet de numismatique et section historique. Mardi-dimanche 10 h-17 h, jeudi entrée libre. <b>D'ETHNOGRAPHIE</b> . Collections permanentes (Égypte pharaonique, collection royale du Bhoutan, Afrique saharienne et sahélienne, Zaire, Angola, etc.). Mardi-dimanche 10-17 h. <b>D'HISTOIRE NATURELLE</b> . Zoofolie, jusqu'au 10.7. Collections permanentes (mammifères, oiseaux, poissons, dioramas). Mardi-dimanche 10-17 h. <b>VILLA LARDY</b> . Aimé Montandon, huiles, gravures encre de Chine. Mardi à vendredi de 14 h à 17 h, sur rendez-vous pris au Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel, ☎ 038/20 79 20.	<b>NEUCHÂTEL</b>
<b>CHÂTEAU</b> . Fermé jusqu'en juin en raison de travaux.	<b>VALANGIN</b>
<b>DE LA VIGNE ET DU VIN</b> . Histoire vigneronne. Samedi-dimanche 10-12 h et 14-17 h. <b>DE L'AREUSE</b> . Objets lacustres, indiennes. Dimanche 14 h-18 h.	<b>BOUDRY</b>
<b>MINES D'ASPHALTE DE LA PRESTA</b> . Samedi, dimanche et jours fériés, visite à 14 h. Groupes: visites toute l'année sur rendez-vous. Renseignements ☎ 038/63 30 10.	<b>TRAVERS</b>
<b>MUSÉE DE L'UNIFORME</b> . Auberge du Peu-Péquignot, tous les jours sauf mardi.	<b>LE NOIRMONT</b>
<b>GALERIES</b>	
<b>J.-C. MEIER</b> . Giulia Napoleone et Guido Navaretti, gravure, jusqu'au 15.5. Lundi-vendredi 14-18 h 30, samedi 10-12 h 30. <b>MANOIR</b> . J.-M. Meister, peinture, D. Polliand, sculpture, jusqu'au 15.5. Mardi-vendredi 15 h-19 h, samedi 10 h-17 h. <b>VILLA TURQUE</b> . J.-M. Jaquet, peinture, jusqu'au 30.4. Sur rendez-vous, ☎ 039/223 131. <b>SONIA WIRTH-GENZONI</b> . De L. Schwob à Chs. L'Éplattenier. Lundi-samedi 14-18 h. <b>LES ARBRES</b> . A. Poyard et F. Jornod, peinture, jusqu'au 25.5. Claudine Grisel, jusqu'au 30.6. Tous les jours 14-17 h.	<b>LA CHAUX-DE-FONDS</b>
<b>LE FOYER</b> . Daniel Richard, vitraux, gravures, sculptures, jusqu'au 30.6. Tous les jours 10-18 h.	<b>LA SAGNE</b>
<b>DITESHEIM</b> . Dana, peinture-sculpture, jusqu'au 2.6. Mardi-vendredi 14-18 h 30, samedi 10-12 h et 14-17 h, dimanche 15-18 h. <b>DU PEYROU</b> . Mercredi-samedi 14 h 30-18 h 30, dimanche 15-17 h 30. <b>CENTRE D'ART NEUCHÂTEL</b> . «Non, pas comme ça!», jusqu'au 12.5. Pier Schwaab, jusqu'au 12.5. Mercredi à samedi de 14 h à 19 h; jeudi de 14 h à 21 h; dimanche de 14 h à 17 h. <b>AMIS DES ARTS</b> . Mardi-vendredi 14-18 h, samedi-dimanche 10-12 h et 14-17 h. <b>L'ORANGERIE</b> . Mardi-dimanche 14-18 h 30. <b>ARCANE 1</b> . A. Resseguier, jusqu'au 18.5. Mardi-vendredi 13-16 h 15, samedi 14-17 h. <b>ARCANE 2</b> . M.-G. Josso et Ph. Begert, jusqu'au 18.5. Mardi-vendredi 10 h-12 h et 16 h 30-19 h, samedi 14 h-17 h.	<b>NEUCHÂTEL</b>
<b>2016</b> . Zoofolie, jusqu'au 10.7. Michel Favre, sculpture, jusqu'au 19.5. Mercredi-dimanche, 15 h-19 h.	<b>HAUTERIVE</b>
<b>DI MAILLART</b> . Elisabeth Kolly, peinture sur soie. Jusqu'au 11.5. Mardi-samedi 9-12 h et 14-18 h, vendredi jusqu'à 20 h.	<b>LE LANDERON</b>
<b>COÏ</b> . René Guerdat, peinture, collages, jusqu'au 5.5. Mardi-dimanche 15 h 30-18 h 30.	<b>PESEUX</b>
<b>M.-L. MULLER</b> . Yrjö Edelmann, peinture, jusqu'au 2.6. Jeudi-dimanche 14 h 30-18 h 30.	<b>CORMONDRECHE</b>
<b>JONAS</b> . Wolf Barth, peinture, jusqu'au 25.5. Mercredi-samedi 14 h 30-18 h 30, dimanche 14 h 30-17 h.	<b>PETT-CORTAILLOD</b>
<b>NUMAGA</b> . Maya Andersson, peinture, jusqu'au 26.5. Mardi-dimanche 14 h 30-18 h 30.	<b>AUVERNIER</b>
<b>CHÂTEAU</b> . Steve Litsios, peinture-sculpture, jusqu'au 30.4. Mardi-dimanche 10-21 h.	<b>MÔTIERS</b>
<b>POTERIE</b> . Mardi-samedi 8-12 h et 13 h 30-18 h, dimanche 13 h 30-17 h.	<b>LES ÉMIBOIS</b>
<b>ESPACE NOIR</b> . Anticorps, peinture, jusqu'au 30.4. <b>CENTRE DE CULTURE ET DE LOISIRS</b> . Plamen Boneu, peinture, jusqu'au 2.6. Mardi-dimanche 14-18 h	<b>SAINT-IMIER</b>
<b>SOLEIL</b> . Jean René Moeschler, peinture, jusqu'au 29.5. Mardi-dimanche 9-23 h.	<b>SAIGNÉLÉGIÉ</b>

**FAITS DIVERS**

**Col-des-Roches**

**Perte de maîtrise**

Une voiture de livraison conduite par Mme V. P., du Locle, circulait du Col-des-Roches au Prévoux, lundi à 16 h 15. Au lieu-dit Le Saignolat, elle a perdu la maîtrise de son véhicule qui percuta un mur au nord de la chaussée pour revenir sur la route et terminer sa course contre des cailloux assemblés dans un treillis, quelque 9 mètres plus loin, du même côté de la chaussée. Dégâts.

**Fontaines**

**Passagère blessée**

Une voiture, conduite par M. J. S., de Fontainemelon, circulait sur la route cantonale tendant de Fontaines à Landeyeux, hier à 15 h 20. Peu avant la station d'épuration, il entra en collision avec l'arrière d'une automobile conduite par Mme H. J., de Coffrane, qui était arrêté sur le bord droit de la chaussée. Blessée, Mlle O. J., de Coffrane, passagère du véhicule H. J., a été transportée par un automobiliste de passage à l'Hôpital de Landeyeux, établissement qu'elle a pu quitter après y avoir reçu des soins.

**Fleurier**

**Collision**

Hier à 17 h 10, une voiture, conduite par M. C. P., de Fleurier, circulait rue des Moulins avec l'intention d'emprunter la Grand-Rue en direction ouest. A l'intersection avec cette dernière rue, une collision se produisit avec une voiture, conduite par Mme P. B., de Fleurier également, qui venait de quitter la place de parc située devant la boulangerie Perrenoud et qui se tenait à l'arrêt pour les besoins du trafic. Dégâts.

**CHAUFFAGE**

**CONTRÔLE CONTINU DES INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE**

(température extérieure moyenne et degrés-jours)

**SEMAINE DU 22.4.1996 AU 28.4.1996**

Neuchâtel (ville)	15,9°C	0,0 DJ
Littoral ouest	14,9°C	0,0 DJ
Littoral est	15,2°C	0,0 DJ
Val-de-Ruz	11,9°C	36,4 DJ
Val-de-Travers	11,9°C	45,0 DJ
La Brévine	9,1°C	71,0 DJ
Le Locle	10,8°C	59,6 DJ
La Chx-de-Fds	10,0°C	64,4 DJ
Vue-des-Alpes	7,9°C	76,8 DJ

Les chiffres publiés ci-dessus permettent de surveiller la consommation d'énergie pour le chauffage des bâtiments. La première colonne correspond aux températures moyennes hebdomadaires enregistrées dans le canton. Les «degrés-jours» donnent une indication sur les besoins théoriques de chauffage.

Vous pouvez demander au Service cantonal de l'énergie (tél. 038 39 67 20, fax: 038 39 60 60) un formulaire simple et des explications nécessaires au calcul de la «Signature énergétique» d'un bâtiment.

**DÉCÈS**

**Colombier**

M. Raymond Vuilleumier, 1952

**Neuchâtel**

Mme Simone Hammer, 1903  
Mme Anna Thévoz, 1918

**Delémont**

Mme Hildegard Besançon, 1930  
M. Imre Csonka, 1935

**Bassecour**

Mme Marguerite Schindelholz, 1904

**Peseux**

M. Eric Du Bois, 1915

**Hauterive**

M. David Aimone, 1920

**Montignez**

M. Jean Rémy, 50 ans

**VIE POLITIQUE**

**Appel du 1er Mai du PSJ**

Alors que la Suisse traverse une grave crise, une crise à la fois économique, politique et sociale, un phénomène est en train de bouleverser complètement notre société.

Ce phénomène s'appelle marché, concurrence, rentabilité, privatisation des services publics. Et tout cela devrait se faire sans le moindre égard pour les conséquences d'ordre social et humain. La seule chose qui compte pour les grands patrons de l'économie, quelques louables exceptions mises à part, c'est de renforcer leur position sur le marché et de gagner toujours plus. Pour atteindre cet objectif, ils ne reculent devant aucune mesure de restructuration, quelque soit le nombre de places de travail qui doivent être supprimées. L'argument avancé est toujours le même: rester compétitif.

Dans le cadre de la fusion des deux entreprises de la chimie bâloise, cet argument ne saurait être invoqué et accepté puisqu'elles sont toutes deux très florissantes. L'une et l'autre ont bouclé leurs comptes 1995 avec des bénéfices en augmentation par rapport à l'année précédente. Plus 13% pour Ciba (2 milliards 156 millions) plus 19% chez Sandoz (2 milliards 60 millions) soit ensemble plus de quatre milliards, malgré un montant de plus de 3,5 milliards que les deux géants ont investi dans la recherche et le développement. Face à de tels chiffres, on a vraiment de la peine à comprendre qu'on doive supprimer plus de 10.000 postes de travail, dont quelque 3500 en Suisse.

La décision fait simplement partie de la politique de concentration appliquée aujourd'hui à l'échelle mondiale dans toute une série de secteurs qui vont de la chimie aux télécommunica-

tions en passant par l'aviation et la banque notamment. Et le processus est loin d'être terminé.

Celles et ceux qui activent ce processus sont les mêmes qui mettent à profit la crise économique pour imposer une redéfinition globale, et radicalement en leur faveur, des règles du jeu économique et social. Ce sont également les mêmes qui ont complètement dénaturé le compromis des partenaires sociaux relatif à la révision de la loi sur le travail. Les patrons ont joué un jeu dangereux, s'engageant sans retenue aucune sur la voie de la déréglementation. C'est ainsi que la révision a basculé et, de loi destinée à protéger les travailleuses et les travailleurs, la loi sur le travail est devenue une loi protégeant les patrons, via l'extension du travail de jour et l'autorisation du travail de nuit des femmes dans l'industrie. Cela dépasse tout entendement; lors de cette révision, on a vu les partis bourgeois adopter, sans sourciller, les thèses du «Livres blanc» de David de Pury.

Il faut dire stop au démantèlement social engagé depuis quelques années et ainsi ne pas favoriser une société à deux vitesses: celle qui travaille toujours plus pour toujours moins et celle qui chôme.

Pour ce faire, il faut que chacune et chacun s'engage à la récolte des signatures en faveur du référendum fédéral contre la loi sur le travail. Il s'agit impérativement de se dresser contre le démantèlement des solidarités dans l'économie et la société.

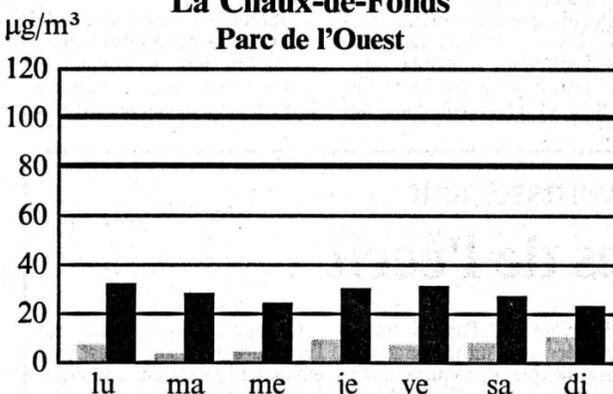
C'est pourquoi le Parti socialiste jurassien (PSJ) appelle les travailleuses et les travailleurs à participer massivement à la manifestation de la Fête du travail à Porrentruy et à s'engager activement aux côtés des syndicats.

**ENVIRONNEMENT**

**La qualité de l'air**

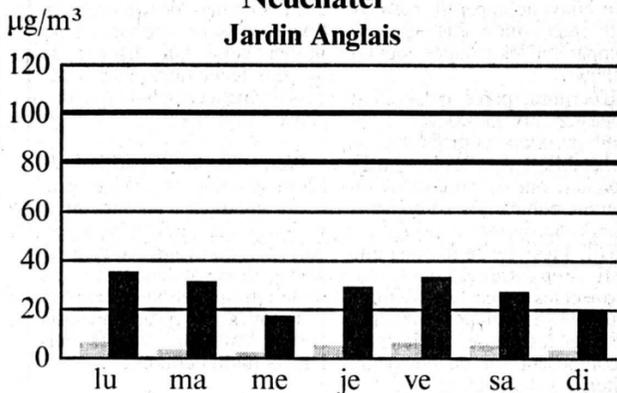
du 22 au 28 avril 1996

**La Chaux-de-Fonds Parc de l'Ouest**



Quant à l'ozone, les moyennes horaires ont varié entre 7 et 120 µg/m³ et la limite de 120 µg/m³ n'a jamais été dépassée.

**Neuchâtel Jardin Anglais**



Quant à l'ozone, les moyennes horaires ont varié entre 11 et 135 µg/m³ et la limite de 120 µg/m³ a été dépassée 3 fois.

■ SO<sub>2</sub> (Dioxyde de soufre)  
■ NO<sub>2</sub> (Dioxyde d'azote)

● µg/m<sup>3</sup> = microgramme par mètre cube  
● 100 = limite SO<sub>2</sub>  
● 80 = limite NO<sub>2</sub>

(Transmis par le Service cantonal de la protection de l'environnement)



**Bulletin de changement d'adresse**

- Pour être bien exécutés, les ordres de changement d'adresse doivent nous parvenir **par écrit, quelques jours à l'avance**, s.v.p.
- **Aucun changement d'adresse n'est pris par téléphone.**
- Aucune mutation n'est faite pour une durée inférieure à 6 jours ouvrables.
- **Pour l'étranger**, nous ne pouvons pas garantir un acheminement régulier.
- **Frais:** - Pour la Suisse Fr. 2.50 par changement  
- Pour l'étranger, première semaine Fr. 6.50.  
- Par semaine supplémentaire ou fraction de semaine Fr. 3.50.  
- Avion: prix suivant le pays.
- **Paiement:** en timbres-poste ou par bulletin de versement.

Nom et prénom:

(Prière d'écrire en lettres majuscules)

Ancienne adresse:

Rue:

NP/Localité:

Nouvelle adresse:

Hôtel/Chez:

Rue:

NP/Localité:

Pays/Province:

du

au

inclus

A expédier sous enveloppe affranchie au **Journal L'IMPARTIAL, service de diffusion, rue Neuve 14, 2301 La Chaux-de-Fonds**

Société éditrice et imprimeur:

**L'Impartial S.A., La Chaux-de-Fonds**

Rédaction et administration:

L'Impartial, rue Neuve 14

2300 La Chaux-de-Fonds

© (039) 210 210 Rédaction

© (039) 210 310 Administration

Fax: Rédaction 039 - 210 360

Tirage contrôlé (REMP)  
28.143 ex.

Régie des annonces:  
**Publicitas**



La Chaux-de-Fonds © (039) 210 410  
Le Locle © (039) 311 442

Rédaction:

Rédacteur en chef: Gil Bailod

Secrétaire général: Roland Graf

Secrétariat jour: Blaise Nussbaum

Secrétariat nuit: Michel Déruns, Irène Brossard,

André Koller, Mehdi Cherif

Monde et Suisse: Daniel Droz

A Berne: François Nussbaum

Economie et canton de Neuchâtel: Claudio Personeni

La Chaux-de-Fonds: Alain Meyrat, Ivan Radja,

Pierre-François Besson, Christiane Meroni

Le Locle: Jean-Claude Perrin, Claire-Lise Droz

Littoral: Annette Thorens, Simone Ecklin

Val-de-Ruz: Philippe Chopard

Val-de-Travers: Mariano De Cristofano

Canton du Jura: Michel Gogniat

Jura Bernois: Dominique Egger, Nicolas Chiesa

Sport: Jean-François Berdat, Renaud Tschoumy,

Julian Cervino, Gérard Stegmüller, Fabrice Zwahlen

Culture: Sonia Graf, Denise de Ceuninck

Photographes: Marcel Gerber, Christian Galley

Dessinateurs: Elzingre, Tony

CERNIER

*Mais moi, ô Eternel, je me confie en toi.  
J'ai dit: Tu es mon Dieu! Mes destinées  
sont dans ta main.* Psaume 31:15-16

Dieu a rappelé notre cher époux, papa, grand-papa et parent

**Monsieur Roger MATTHEY**

dans sa 88e année.

2053 CERNIER, le 26 avril 1996.  
(Rue des Monts 17).

May Matthey-Zimmerli;

Jacques et Eva Matthey-Günther et leurs enfants Frédéric et Samuel;

Hervé et Catherine Kunz-Matthey et leurs enfants Jean, Martin et Marie-Laure;

Les descendants de feu Louis-Auguste Matthey;

Les descendants de feu William Zimmerli;

Le service funèbre a eu lieu dans l'intimité de la famille.

*Car Dieu a tant aimé le monde, qu'il  
a donné son Fils unique, afin que  
quiconque croit en lui ne périsse  
point, mais qu'il ait la vie éternelle.*

Jean 3:16

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

Réception  
des avis mortuaires:  
jusqu'à 22 heures

L'AMICALE  
DES CONTEMPORAINS 1926  
a le pénible devoir  
de faire part du décès de  
Monsieur  
**Edgard BOUQUET**  
papa de notre caissier Francis.

## Les fabricants de symboles

## Pour un musée de l'Intellectuel

Après les collections de tire-bouchons, de vannerie, d'automobiles, faut-il penser à constituer un musée de l'Intellectuel? Celui-ci couvrirait la période allant de 1440 (invention de l'imprimerie) à 1968 (fin de l'autorité souveraine de l'écriture). A l'heure des médias de masse, l'intellectuel, né de la presse, a-t-il encore une fonction ou une quelconque efficacité? La maîtrise des messages a-t-elle définitivement changé de mains?

Par  
Thomas SANDOZ

De plus en plus, les appareils d'influence et d'information sont industrialisés et professionnali-

Car ce dont les intellectuels ont surtout peur, c'est de rater la révolution digitale actuelle (télévision, multimédia, micro-édition...).<sup>4</sup> Ce qui les conduit quelquefois à se précipiter dans la souricière de show-médiatique (qui un sac de riz sur l'épaule, qui transpirant dans les rues de Sarajevo, qui jouant des castagnettes en prime-time, affublé d'une casquette de rappeur...)<sup>5</sup>.

De telles démonstrations exagérées, souvent grotesques et contre-productives<sup>6</sup>, sont moyennant un bref détour — parfaitement compréhensibles. Elles tiennent à l'identité sociale de l'intellectuel, à sa «valeur pratique».

L'intellectuel est avant tout un producteur d'idées. Sa fonction est, s'il manifeste quelques ambitions ou prétentions, de chan-

Plus précisément, l'intellectuel est celui qui sous-traite, c'est-à-dire utilise, une autorité acquise dans un certain domaine pour la mettre au service d'une autre cause militante. L'intellectuel attend un écho immédiat à ses propositions<sup>7</sup>.

Le privilège immense des intellectuels est d'être non seulement payés par la communauté pour penser, mais également de disposer d'une liberté de parole et d'une tribune pour exposer leurs idées. Alors que la plupart des autres membres rémunérés de la collectivité sont avant tout des producteurs de biens, l'intellectuel profite de temps et d'espaces aménagés pour discuter de ses réflexions. Le métier d'intellectuel, ou plus justement la «fonction» d'intellectuel, est en ce sens bien singulier: il s'agit de

ciales. De tout temps, des ecclésiastiques ou des clercs ont été payés par les guerriers, le peuple ou les paysans pour cette unique tâche: expliquer, traduire, créer du sens.

La contrepartie de ce droit à la parole est que l'intellectuel doit être efficace! Il ne peut pas ne pas se prononcer! L'intellectuel<sup>9</sup> est face à un dilemme. Pour tenir son engagement, il doit se médiatiser. Il va devenir un histrion, un imprécateur, un sermonneur, un «prêcheur cathodique». Mais de ce fait, il va fatalement trahir l'éthique de l'intelligence (et peut-être aussi se trahir).

Et s'il ne se médiatise pas, c'est qu'il renonce de fait à l'engagement, à l'influence, au débat. Il devient alors un penseur isolé, parfois d'une lucidité extrême

plus grands esprits de notre temps rivalisent pour apparaître quelques instants sur la surface bombée des petits écrans. Or cet acharnement ne peut se faire qu'au détriment du seul outil réellement propre au penseur: le doute modéré.

Chacun sait que les médias sous leurs formes actuelles, la télévision en tête, ne doivent leur survie qu'à la présentation simultanée de l'exceptionnel et du banal<sup>10</sup>. L'exceptionnel rassemble tout ce qui dépasse une norme idéale<sup>11</sup>. Pour celui qui se retrouve face aux caméras, il ne s'agira ni plus ni moins d'affirmer contre toute retenue un propos extrême (révisionnisme, défense des valeurs du Haut Moyen Âge) ou d'exhiber une particularité qui le rende hors norme (une condamnation à mort<sup>12</sup>, par exemple).

## NOTES

<sup>1</sup> Ou, simplement, le pouvoir (Berlusconi & C°)

<sup>2</sup> R. Debray & J. Ziegler, «Il s'agit de ne pas se rendre», 1994

<sup>3</sup> Alors qu'au début du siècle on pouvait par exemple compter 80 journaux d'opinion rien que pour la ville de Paris, il n'en reste guère plus que cinq ou six à l'heure actuelle. Voilà entre autres pourquoi les mandarins de l'écrit eux aussi doivent commencer à envisager l'utilisation d'instruments nouveaux pour reconquérir l'espace collectif où peuvent être discutées leurs idées

<sup>4</sup> E. Saarinen & M. Taylor, «Imagologie», 1994

<sup>5</sup> C'est dire si la forme domine impérieusement sur le fond

<sup>6</sup> Comment accorder du crédit à des personnages éminents amusant la galerie par des pitreries, des offuscations construites de toutes pièces, de faux empressements?

<sup>7</sup> Ce qui n'est par exemple pas obligatoire pour le savant, qui dépend d'une corporation beaucoup plus restreinte

<sup>8</sup> En tout cas depuis le néolithique

<sup>9</sup> Qu'il soit écrivain à succès, prix Nobel de chimie, grand philosophe, politicien contesté

<sup>10</sup> H.-M. Enzensberger, «Médiocrité et folie», Gallimard, 1991

<sup>11</sup> Elle-même produite par les médias, qui sont en définitive les seuls à décider «ce qui vaut la peine d'être rapporté». N. Luhmann, «Essays on self-reference», 1990

<sup>12</sup> T. Nashrim, S. Rushdie,...

<sup>13</sup> D. Cornu, «Journalisme et vérité», 1994

<sup>14</sup> C. Gallaz, «La parole détruite», 1995

<sup>15</sup> Par opposition, ici, à l'époque (quelque peu légendaire, il est vrai) où l'intellectuel s'exprimait avec l'idéal d'éviter le marchandage total des savoirs

<sup>16</sup> Ou au micro

<sup>17</sup> Donc sans «traces» (vidéocassettes, reprises, commentaires dans les journaux)

<sup>18</sup> «La France contre les robots», 1947

<sup>19</sup> D. Bounoux, «Sciences de l'information et de la communication», 1993

<sup>20</sup> Le cas de la photographie aurait pu être une autre illustration

<sup>21</sup> Car il n'est plus à démontrer que le contrôle des moyens de communication est d'une importance sans commune mesure à qui désire diriger ou influencer (et ce n'est d'ailleurs pas un hasard si les révolutions contemporaines passent souvent par la «prise de la télévision»)

<sup>22</sup> G. Vattimo, «La société transparente», 1990

<sup>23</sup> Voir supérieurement démocratique

<sup>24</sup> Ainsi qu'une certaine presse populaire



sés. Grandes radios de masse, chaînes commerciales de télévision, «usines à best-sellers» sont à la fois les organes de fabrication, de distribution et de consécration de véritables objets de consommation. Du fait de cette concentration capitaliste, le pouvoir d'informer est passé aux mains de personnes dont les critères ne sont ni le «beau», ni le «vrai» de l'information, mais le momentané, le scoop médiatique, le «fun» et l'insignifiant<sup>1</sup>. Ce qui n'est pas sans aigrir la petite tribu des intellectuels.

Cette fin de siècle semble montrer un vieillissement précoce du monde de l'écriture, dont l'importance aujourd'hui dans le débat des idées accuse un net recul. Le canal d'influence principal est devenu l'audiovisuel, plus rapide, coloré, animé. Les progrès techniques accomplis ces cinquante dernières années paraissent précisément marquer la transition peut-être irréversible d'une société de l'écrit à une société de l'image<sup>2</sup>.

Le monde des intellectuels, quant à lui, est en grande partie resté lié à l'imprimé. Son profil moderne est d'ailleurs né essentiellement du journal. C'est principalement par celui-ci que les philosophes de la Révolution furent des «faiseurs d'opinion». Livres, tracts, brochures étaient alors les médiateurs privilégiés de nouveaux projets de société.

Mais l'époque où quelques intellectuels pouvaient se réunir pour fonder une publication est bien révolue<sup>3</sup>. La question qui se pose aujourd'hui est de savoir si les intellectuels, qui n'ont jamais touché beaucoup plus qu'une toute petite minorité de la population, sauront utiliser les outils contemporains pour influencer le débat public?

ger le cours des événements, autrement dit d'avoir une action ouverte dans la société. Il est donc avant tout un personnage qui rend publique son opinion privée concernant la «cité», la vie de la communauté.

produire du symbolique (principes, utopies...).

Depuis que les sociétés existent<sup>4</sup>, il y a eu des hommes chargés d'entretenir le symbolique, c'est-à-dire principalement les mythes et représentations so-

mais parfaitement inutile à la vie sociale.

L'obligation de parole conduit inévitablement l'intellectuel à se soumettre aux techniques de communication de son époque. Il n'y a donc aucun hasard si les

La fonction du banal est plus perverse. On sait trop bien que plus on communique, moins on informe. La multiplication des déclarations, prises de position, sondages et autres enquêtes ne sert qu'à une seule chose: noyer les thèses, bâtir un monde virtuel dans lequel chacun peut se reconnaître<sup>13</sup>.

C'est dire si la parole sera de préférence donnée à celui qui n'a rien à dire, que personne n'a à craindre. En clair, le mutant télévisuel est un personnage dont la bouche est remplie de formules pseudo-savantes, de réflexions plus ou moins subtiles et de raisonnements oscillant entre le truisme et le mensonge.

L'épuisement des grandes idéologies globalisantes, combiné à la mondialisation foraine de l'information, a ainsi permis à d'innombrables discours creux de prendre les devants de la scène<sup>14</sup>. Aujourd'hui<sup>15</sup>, force est de constater le choix systématique d'«individus passant bien à l'écran»<sup>16</sup> au détriment des esprits plus pénétrants, signe d'une dérive trop engagée pour la freiner: le primat de la parole vide et automatique sur la réflexion, lente, impliquante, forcément fatigante. Parce que l'intelligence, ne serait-ce que parce qu'elle fait plein usage de la mémoire, nécessite la «durée», on peut affirmer que la télévision en temps réel<sup>17</sup> ne peut pas servir la pensée réflexive.

Il convient alors de méditer la saine parole de Georges Bernanos<sup>18</sup>: «L'intellectuel est si souvent un imbécile que nous devrions toujours le tenir pour tel jusqu'à ce qu'il nous ait prouvé le contraire.»

## Temps, décision, divertissement

## Les aventures de l'écrit

**Si, ces derniers siècles, l'écriture a permis la circulation des idées, ce n'est plus le cas aujourd'hui. La rigueur de l'écrit n'est plus le style adéquat, tant le temps d'attention des gens est définitivement envahi par le monde du «bruit médiatique» et de l'image.**

Il est remarquable de relever, dans l'histoire des outils de communication, la répétition des réactions d'hostilité liées à chaque innovation technique. N'a-t-on pas prétendu, exemple parmi d'autres, que la machine à écrire tuait l'écriture manuscrite?

Lorsque Marshall McLuhan, célèbre théoricien de la communication, soulignait que le médium est le message, il entendait que chaque support d'information modifie profondément la teneur des messages proposés. C'est pourquoi l'apparition de chaque nouveau médium entraîne inévitablement des changements sociaux d'importance, presque toujours refusés et contrés dans un premier temps<sup>19</sup>. Ce phénomène de rejet se voit bien lors de périodes charnières de l'écriture.

On fait remonter les premiers alphabets au deuxième millé-

naire avant J.-C. Par l'invention d'une écriture, un message devient quelque chose qui peut être conservé ou envoyé dans des espaces éloignés. Alors que la communication peu à peu libérée des contraintes spatio-temporelles, une mémoire collective nouvelle apparaît, permettant aux individus de se comparer à des groupes hors familiaux.

L'écriture, parce qu'elle fait subsister un message, représente un risque pour l'ordre social établi. Il n'est dès lors guère étonnant que les ministres du Temple comme les administrateurs s'approprient son usage exclusif. Très vite se marque une distinction entre ceux qui savent écrire et les autres. Les premiers sont investis d'un pouvoir supérieur, et les classes sociales se recomposent sur de nouveaux critères (l'alphabétisation).

L'invention de l'imprimerie par Johannes Gutenberg, au quinzième siècle, crée une rupture nette. La lecture et l'écriture se démocratisent et le contrôle de la diffusion des idées échappe au pouvoir (ecclésiastique), qui combat en vain le développement de la typographie mécanique et des œuvres produites.

Ce que souligne également l'aventure des médias<sup>20</sup> est bien entendu la constante lutte que se livrent les hommes pour s'approprier les canaux de diffusion de l'information<sup>21</sup>. La discussion actuelle sur la valeur et l'intérêt des autoroutes câblées participe à ce phénomène de légitimation. Sous peu, sera autorisé à s'exprimer celui qui dispose de moyens techniques, et pas nécessairement celui qui a quelque chose à rapporter.

Bien sûr, la disparition de l'écrit comme référence première épouvante les uns, mais ravit d'autres<sup>22</sup>, soit qu'ils y perçoivent le mouvement du temps, soit qu'ils ressentent au travers de la multiplication de lieux et des moyens de communication l'avènement d'une société réellement multi-culturelle<sup>23</sup>.

Mais on ne répètera jamais assez combien l'écart est grand entre l'information et l'entendement. La pensée-clip et le confettillonnage des idées que régurgite la télévision<sup>24</sup> est un leurre de «sens». Peut-être faudra-t-il bientôt se rendre dans les musées pour comprendre le présent.